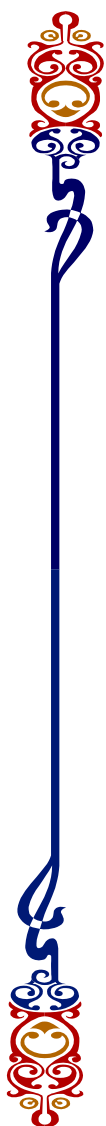




MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Campagne de recrutement et d'affectation
des maîtres de conférences
et des professeurs des universités

Session 2010

(données quantitatives disponibles au 1^{er} septembre 2010)

Décembre 2010

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES
Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
DGRH A1-1

TABLE DES MATIÈRES

	Page
☞ Table des matières	2
☞ Bilan de la session 2010 - Commentaires	
Avertissement	4
Résultats globaux du recrutement 2010	5
Bilan des postes pourvus par les établissements	9
Détachements et mutations	17
Recrutements par concours - Taux de couverture global	21
Recrutement des professeurs des universités	24
Recrutement des maîtres de conférences	34
Analyse des postes non pourvus	41
Conclusion - Les points saillants du recrutement 2010	45
☞ Annexe - Dispositions réglementaires	46
☞ Synthèse du recrutement	48
Tableau S - 1 : synthèse des sessions dites « synchronisée » et « fil de l'eau »	49
Tableau S - 2 : session « synchronisée »	50
Tableau S - 3 : session « fil de l'eau »	51
Tableau S - 4 : bilan par établissement des postes publiés et pourvus	52
Tableau S - 5 : synthèse des candidats et des candidatures	56
Tableau S - 5a : nombre de candidatures des candidats nommés	57
Tableau S - 5b : répartition par section des candidatures des candidats nommés	58
☞ Bilan des opérations de mutation et de détachement	59
Tableau I : bilan global des opérations de mutation et de détachement	60
Tableau I - a : analyse par section des mutations et détachements des MCF (article 26-I-1)	61
Tableau I - b : analyse par section des mutations et détachements des PR (article 46-1)	62
Tableau I - c : analyse par section des mutations et détachements des PR (article 51)	63
Tableau I - d : analyse par académie et grande discipline des postes pourvus par les PR mutés	64
Tableau I - e : analyse par académie et grande discipline des postes pourvus par les MCF mutés	65
Tableau I - f : solde académique des mutations par grande discipline	66
Tableau I - g : soldes migratoires des mutations des PR et des MCF, 2004 à 2010	67
☞ Bilan global des opérations de recrutement	68
Tableau II : Bilan des opérations de recrutement, répartition globale	69
Tableau II - a : analyse par section du taux de couverture des postes de PR et de MCF	70
Tableau II - b : analyse par section et qualification des postes de PR et de MCF offerts	71
Tableau II - c : ratio par corps et discipline des qualifications 2010 et des postes offerts	72
☞ Bilan du recrutement des professeurs des universités	73
Tableau III - a : analyse par section (article 46-1)	74
Tableau III - b : analyse par section (article 46-3)	75
Tableau III - c : analyse par section (article 46-4)	76
Tableau III - d : analyse par académie et grande discipline des postes pourvus par des anciens	77

Tableau III - e : analyse par section de l'agrégation externe et interne (articles 49-2-1 et 49-2-2)	78
Tableau III - f : analyse par section et sexe des PR recrutés	79
Tableau III - g : analyse par section, sexe et âge moyen des PR recrutés	80
Tableau III - h : répartition par ancienneté dans le corps des MCF et groupe de disciplines	81
Tableau III - i : bilan de la qualification 2010 par section des PR recrutés	82
Tableau III - j : répartition des qualifications 2010 par section et sexe des PR recrutés	83
Tableau III - k : analyse des postes pourvus par section et par année de qualification du PR	84
Tableau III - l : analyse des postes pourvus par section des PR qualifiés et nommés en 2010	85
☞ Bilan du recrutement des maîtres de conférences	86
Tableau IV - a : analyse par section (article 26-I-1)	87
Tableau IV - b : analyse par section (articles 26-I-2 et 26-I-3)	88
Tableau IV - c : analyse par section et par sexe du recrutement des MCF	89
Tableau IV - d : analyse par section, sexe et âge moyen des MCF recrutés	90
Tableau IV - e : bilan de la qualification 2010 par section des MCF recrutés	91
Tableau IV - f : répartition des qualifications 2010 par section et sexe des MCF recrutés	92
Tableau IV - g : analyse des postes pourvus par section et année de qualification du nommé MCF	93
Tableau IV - h : analyse des postes pourvus par section des MCF qualifiés et nommés en 2010	94
☞ Bilan des postes non pourvus	95
Tableau V : analyse des postes non pourvus, bilan global	96
Tableau V - a : analyse par section des postes non pourvus (article 26-I-1)	97
Tableau V - b : analyse par section des postes non pourvus (article 26-I-2)	98
Tableau V - c : analyse par section des postes non pourvus (articles 46-1)	99
☞ Table des disciplines ou sections du Conseil national des universités	100

AVERTISSEMENT

La session 2010 du recrutement des enseignants-chercheurs universitaires a été organisée selon la procédure issue de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU) et du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités (PR) et du corps des maîtres de conférences (MCF), dans la rédaction découlant des décrets n° 2008-333 du 10 avril 2008 et n° 2009-460 du 23 avril 2009¹.

L'arrêté du 6 janvier 2010 a fixé à 3 613 le nombre d'emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir jusqu'au 31 décembre 2010 par la voie de la mutation, du détachement et des concours : 1 410 postes de PR et 2 203 de MCF. Il s'agit d'un volume maximum dans lequel les déclarations de vacance faites par les établissements devaient s'inscrire.

Le décret du 23 avril 2009 a en effet donné aux établissements une entière liberté pour déclarer la vacance des postes offerts à un recrutement. Ils peuvent donc organiser ces recrutements au « fil de l'eau ». Toutefois, compte tenu des contraintes propres au calendrier de l'année universitaire et en particulier de la rentrée des étudiants, le service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche de la DGRH leur a proposé d'organiser une session dite « synchronisée » dans laquelle ils pouvaient se situer².

La présente étude présente les résultats de la session « synchronisée » qui est aujourd'hui achevée : on dispose de toutes les données permettant d'en établir le bilan, à l'image des études publiées les années précédentes pour les premières sessions de recrutement. Le lecteur observera que cette session a concerné 84,72 % des postes offerts au recrutement à la date du 1^{er} septembre 2010.

Les recrutements au « fil de l'eau », terminés au 1^{er} septembre, sont donc écartés des statistiques présentées, sauf dans trois des tableaux de synthèse qui introduisent l'analyse. Dans ce cadre, d'autres concours se poursuivent pour des nominations postérieures au 1^{er} septembre, ou pourront être organisés avant la fin de 2010.

L'étude a été réalisée par :

- ☞ Loïc THOMAS, chef du bureau des études de gestion prévisionnelle (DGRH A1-1),
- ☞ Pasquin ROSSI, ingénieur de recherche au bureau DGRH A1-1,
- ☞ Jacques SIMON, chargé de mission auprès du sous-directeur des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes.

¹ Le rôle dévolu aux instances des établissements dans la procédure de recrutement définie en 2009, sont rappelés dans une annexe au présent document, située avant l'ensemble des tableaux statistiques.

² La DGRH propose aux établissements, pour l'organisation des recrutements et en particulier la publication des emplois, deux applications informatiques : ANTEE pour la session « synchronisée » et FIDIS pour le « fil de l'eau ». Dans les tableaux statistiques joints comme dans les présents commentaires, les auteurs ont employé le nom de ces deux applications pour désigner l'une et l'autre des sessions de recrutement.

RÉSULTATS GLOBAUX DU RECRUTEMENT 2010 (Tableaux S - 1, S - 2, S - 3, S - 5)

Les trois premiers tableaux proposés constituent une introduction à l'étude. Le tableau S - 1 présente la synthèse des résultats de la session « synchronisée » et des recrutements au « fil de l'eau », établie au 1^{er} septembre 2010. Le tableau S - 2 détaille le bilan de la seule session « synchronisée », et le tableau S - 3 celui des recrutements au « fil de l'eau ».

Les autres tableaux statistiques de l'étude analysent uniquement les résultats de la session « synchronisée », ceci afin d'établir les comparaisons nécessaires avec les sessions antérieures.

Postes publiés

Au 1^{er} septembre 2010, 3 357 postes d'enseignant-chercheur, vacants ou susceptibles de le devenir, ont été publiés pour des affectations à la rentrée universitaire 2010 : 2 106 pour des recrutements de MCF, 1 251 pour des recrutements de PR (cf. tableau S - 1).

Une précision doit être immédiatement apportée : ces chiffres ne correspondent pas à la somme des nombres d'emplois publiés dans le cadre de la session « synchronisée » (tableau S - 2) et dans celui des recrutements au « fil de l'eau » (tableau S - 3). En effet, on a compté 19 postes, 13 de MCF et 6 de PR, qui ont fait l'objet d'au moins deux publications, dans ANTEE et dans FIDIS ; il s'agit d'emplois qui, proposés une première fois au recrutement, n'ont pas été pourvus et que les établissements ont souhaité republier pour les pourvoir.

Pour s'en tenir à la seule session « synchronisée », 2 844 postes ont été publiés, soit 84,72 % du total des postes offerts au recrutement.

On a porté dans le tableau ci-dessous les nombres d'emplois publiés à la session « synchronisée » de 2010 et 2009 et aux premières sessions des recrutements (hors liste d'aptitude des assistants - article 62 du statut) pour les années 2004 à 2008.

Année	Nombre de postes total	Nombre de postes MCF	Nombre de postes PR
2004	3 124	1 975	1 149
2005	3 020	1 967	1 053
2006	3 509	2 318	1 191
2007	3 324	2 135	1 189
2008	3 391	2 060	1 331
2009	3 131	1 977	1 154
2010	2 844	1 797	1 047

La comparaison entre le volume global des publications enregistrées dans le cadre des deux premières sessions « synchronisées » de 2009 et 2010 et celui des premières sessions de recrutement des années antérieures se justifie dans la mesure où on rapproche l'ensemble des possibilités offertes aux candidats d'être affectés sur un emploi au plus tard à la rentrée universitaire.

On constate donc une baisse régulière du nombre des emplois ouverts depuis 2006 qui avait été, sur le plan de l'offre de recrutement, une année remarquable. Par rapport à la session 2009, le nombre total de postes publiés est inférieur de 9,17 % (-287 postes), alors qu'on avait déjà enregistré une baisse de 7,67 % (-260 postes) entre 2008 et 2009. Le recul touche aussi bien les postes de MCF que ceux de PR, les premiers étant, en proportion, moins concernés (-180 emplois, soit -9,10 %) que les seconds (-107 postes, soit -9,27 %).

Cependant, cette chute du nombre des postes proposés à la session « synchronisée » doit être replacée dans le contexte nouveau induit par la réforme de la procédure de recrutement.

L'opportunité d'offrir les postes au « fil de l'eau » a permis aux établissements de s'affranchir des contraintes de calendrier propres à l'organisation des recrutements qui existaient jusqu'en 2008 et qui continuent à régler la session « synchronisée ». Si on prend en compte (tableau S - 1) les emplois publiés dans ce cadre pour lesquels la procédure est achevée, la baisse du nombre global des postes, par rapport à la situation identique en 2009, est moins importante : au 1^{er} septembre 2010, on a recensé 3 357 postes offerts, 176 de moins que l'année précédente (-4,98 %), répartis entre 66 emplois de PR (-5,01 %) et 110 de MCF (-4,96 %). De même, si on ajoute à ce chiffre les recrutements au « fil de l'eau », ouverts mais non terminés le 1^{er} septembre 2010, on compte 3 512 emplois publiés au total, 101 de moins qu'en 2009 dans la même configuration de calcul (-2,80 %), 52 postes de PR (-3,78 %) et 49 de MCF (-2,19 %).

Par rapport aux premières sessions de recrutement antérieures à 2009, le nouveau dispositif justifie vraisemblablement que moins de postes aient été publiés pour la session « synchronisée » : il a permis aux établissements d'élargir l'offre de recrutement et, surtout, de gérer différemment leur calendrier. Par rapport à 2009, la baisse constatée peut s'expliquer par la consolidation du dispositif du « fil de l'eau », mais aussi par un nombre de sorties de corps moins important réduisant d'autant celui des vacances de postes.

Postes pourvus

Taux de couverture global

⇒ 2 874 postes ont été pourvus pour les deux catégories de recrutements (ANTEE et FIDIS), mutations, détachements et concours confondus, 1 912 par des MCF et 962 par des PR. Le taux global de couverture s'élève à 89,76 %³ (cf. tableau S - 1).

Le tableau suivant montre l'évolution du taux de couverture global depuis 2004 :

Taux de couverture (%)	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
MCF	94,51	91,61	92,67	94,3	94,9	94,3	94,0
PR	81,59	80,14	79,61	80,7	78,5	76,0	74,1
Global	89,76	87,43	87,65	89,6	89,5	88,1	87,0

↳ cette année, pour le recrutement des MCF, on enregistre donc une progression de presque 3 points par rapport à l'année dernière, après la chute constatée entre 2007 et 2009 ; on retrouve les niveaux observés de 2004 à 2007 ; le taux de couverture pour les MCF demeure à un niveau élevé ;

↳ s'agissant du recrutement des PR, après la baisse enregistrée en 2008, la progression du taux de couverture s'est poursuivie (+1,45 points), même si la base de calcul est un peu différente par rapport à 2009 (cf. note en bas de page) ; on atteint des niveaux très satisfaisants pour les PR.

⇒ Si on considère la seule session « synchronisée » (cf. tableau S - 2), 2 515 postes sont pourvus, tous types de recrutement confondus, 1 673 par des MCF et 842 par des PR. Le taux de couverture global est de 88,43 %, c'est-à-dire au même niveau qu'en 2009 (88,39 %), à la réserve près que les concours de recrutement de PR ouverts au titre de l'article 46-3 (voie longue) n'avaient été pris en compte l'an dernier parce que non terminés à la date de l'observation.

Sont pourvus :

↳ 93,10 % des postes de MCF, contre 92,72 % en 2009, et 92,67 % pour la première session 2008 ;

↳ 80,42 % des postes de PR, contre 80,67 % en 2009, et 79,61 % pour la première session 2008.

³ Pour calculer ce taux, ont été retirés du total des postes publiés les 155 postes de MCF et de PR pour lesquels la procédure « au fil de l'eau » est en cours. En 2009, outre les recrutements de ce type inachevés, on n'avait pas pris en compte 47 postes de PR ouverts au titre de l'article 46-3 (voie longue) qui n'étaient pas encore terminés. La comparaison avec la campagne 2009 doit tenir compte de cette précision.

Taux de couverture des postes offerts aux concours

Le décret du 23 avril 2009 a abrogé la priorité des mutations sur les concours. Le comité de sélection examine donc en même temps les candidatures à la mutation, au détachement et au concours, et le conseil d'administration doit donc choisir s'il retient le lauréat du recrutement parmi les candidats à la mutation, au détachement, ou parmi ceux du concours.

⇒ 2 846 emplois ont été concernés par les concours, 1 851 postes de MCF et 995 postes de PR, session « synchronisée » et recrutements au « fil de l'eau » confondus. 2 518 sont pourvus, soit un taux de couverture de 88,48 %. On note donc une légère augmentation par rapport à 2009, avec la réserve que la base de calcul n'est pas identique ⁴.

Le taux de couverture pour les concours a évolué différemment pour les deux corps :

Taux de couverture (%)	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
MCF	94,00	90,92	92,0	93,7	94,4	93,8	93,4
PR	78,19	82,11	83,3	84,2	83,6	81,6	81,8
Global	88,48	88,02	88,9	90,7	91,2	90,1	89,8

↳ pour les postes de MCF, le taux enregistre une hausse de 3 points et retrouve un niveau élevé tel qu'il avait été observé entre 2004 et 2007 ; comme on l'a souligné les années antérieures, il varie autour du seuil des 92-93 %, les écarts, positifs ou négatifs, semblant être le fait des circonstances plutôt que d'évolutions affirmées ;

↳ en revanche, le taux de couverture des postes de PR baisse de près de 4 points, la régression se confirmant depuis 2007 ; par rapport à 2009, le même nombre de postes ont été offerts aux concours, mais 39 professeurs de moins ont été recrutés par cette voie (778 contre 817), sachant que cette année on a inclus parmi les lauréats les 43 professeurs recrutés au titre de l'article 46-3 (voie longue) ; il semble, à l'image des recrutements de MCF, que le taux connaît un seuil, situé vers 80 %, difficilement franchissable : les circonstances plus ou moins favorables expliqueraient les écarts constatés d'un millésime à l'autre.

Globalement, le rendement des procédures d'affectation par la voie du concours pour la rentrée 2010 reste excellent.

⇒ Si on s'en tient à la seule session « synchronisée », 2 471 emplois ont été offerts aux concours, 1 647 postes de MCF et 824 postes de PR. 2 209 sont pourvus, soit un taux de couverture de 89,40 %. Ce taux enregistre une nouvelle hausse après 2009 (89,11 %) et 2008 (88,9 %).

Sont pourvus :

↳ 1 523 postes de MCF, soit un taux de couverture de 92,47 %, contre 92,11 % en 2009 et 92 % pour la première session 2008 ;

↳ 686 postes de PR, soit un taux de 83,25 %, contre 82,92 % en 2009 et 83,3 % pour la première session 2008.

Candidatures

La synthèse des chiffres relatifs aux candidatures et aux candidats au recrutement sur les postes de MCF et de PR, pour la session « synchronisée », est présentée dans le tableau S - 5.

⇒ 9 124 candidats déclarés recevables ont été enregistrés sur l'application ANTARES-ANTEE pour un recrutement de MCF, détachements, mutations et concours confondus, et 1 911 candidats pour un

⁴ Pour ce chiffre, on a retiré les postes pourvus par mutation et détachement et les 155 postes de MCF et de PR pour lesquels la procédure « au fil de l'eau » est en cours. En 2009, avaient été également exclus du calcul 47 postes de PR ouverts au titre de l'article 46-3 (voie longue) qui n'étaient pas encore terminés. La comparaison avec la campagne 2009 doit tenir compte de cette précision.

recrutement de PR, dont 98 pour les concours de l'article 51 ouverts pour des détachements et des mutations dans les seules disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. Le nombre de candidats à un poste de MCF qui avait diminué de 492 entre 2007 et 2008 (-4,8 %) et de 214 (-2,22 %) entre 2008 et 2009 régresse encore de 306 (-3,24 %). Le nombre de candidats à un poste de PR avait augmenté de 190 entre 2007 et 2008 (+8,6 %), puis diminué de 228 (-9,55 %) entre 2008 et 2009 ; il chute encore de 248 (-11,49 %).

On notera que 462 candidats à un poste de MCF ont constitué un dossier dans l'application qui a été jugé irrecevable, soit 4,82 % du total des candidats s'étant déclarés. 117 candidats à un poste de PR se sont trouvés dans la même situation, soit 5,77 % du total des candidats s'étant déclarés.

Un candidat MCF a déposé en moyenne 6,1 dossiers de candidatures, chiffre en baisse par rapport à 2009 (6,6), 2008 (7) et 2007 (7,8) ; un candidat PR a constitué 2,4 dossiers, chiffre en légère régression par rapport à 2009 (2,7), 2008 (2,6) et 2007 (2,5).

Le tableau S - 5a détaille le nombre de candidatures effectuées par les candidats qui ont été recrutés. Si on s'en tient au recrutement par concours, on observe que 628 lauréats MCF (41,23 % du total) ont déposé plus de 6 dossiers de candidatures, et que 16 d'entre eux en ont fait 50 et plus. Les lauréats PR ont été moins « prolifiques » : 101 (17,35 % du total) ont constitué plus de 3 dossiers de candidatures, dont 9 seulement en ont réalisé 12 et plus.

Le tableau S - 5b précise la situation des candidats recrutés ayant multiplié les candidatures, en mentionnant le nombre des établissements dans lesquels ils ont postulé, les sections du CNU sollicitées et le nombre des candidatures pour chacune d'entre elles. Le tableau se lit de la façon suivante : le MCF qui a déposé 80 dossiers les a adressés à 51 établissements, 76 candidatures concernant des postes de la section 06 - sciences de gestion dans laquelle il a été recruté ; le PR qui s'est porté 21 fois candidat l'a fait dans 15 établissements, 9 candidatures concernant des postes de la section 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques dans laquelle il a été nommé.

⇒ Contrairement à une idée fréquemment répandue, le nombre moyen de candidats par poste ouvert n'est pas très grand : 5,08 candidats pour un poste de MCF, chiffre en petite progression par rapport à 2009 (4,77), 2,26 pour un poste de PR (hors article 51), moyenne stable par rapport à 2009 (2,29) ; on notera que, pour les postes de PR offerts au titre de l'article 51, en moyenne moins d'un candidat par emploi était disponible.

Le nombre moyen de candidatures par poste est de 30,83 pour le recrutement de MCF (31,64 en 2009, 32,8 en 2008, 36,9 en 2007), de 5,41 pour celui de PR, hors article 51 (6,26 en 2009, 5,1 en 2008, 5,2 en 2007).

⇒ 18,34 % des candidats MCF ont réussi à être recrutés (toutes modalités confondues), taux qui a encore fléchi après 2009 (19,44 %) et 2008 (19,8 %). 40,66 % des candidats PR ont connu le même succès (hors agrégations des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion), contre 38,03 % en 2009 et 39,7% en 2008.

Malgré la contraction de la population des candidats au recrutement des MCF, le taux de couverture des postes a légèrement progressé par rapport à l'année précédente : cette hausse pourrait s'expliquer par celle du nombre moyen de candidats par poste, offrant davantage de possibilités aux établissements de pourvoir les emplois. La population des candidats au recrutement des PR a elle aussi diminué, mais l'offre de recrutement a baissé également, et dans une proportion un peu moins grande : ce décalage ne peut toutefois justifier à lui seul la chute d'un quart de point du taux de couverture.

BILAN DES POSTES POURVUS PAR LES ETABLISSEMENTS (cf. tableau S - 4)

La nouvelle procédure de recrutement donne aux établissements une maîtrise complète de leur calendrier et de leur organisation. Dès lors, il est apparu judicieux de donner des indications sur le taux de couverture des emplois publiés par établissement. C'est l'objet du tableau S - 4 qui présente la synthèse des recrutements terminés au 1^{er} septembre 2010 pour la session « synchronisée », détachements, mutations, concours⁵ confondus.

Les auteurs ne se risqueront pas à une analyse de ces chiffres tant elle est délicate : le taux de couverture enregistré pour chaque établissement, qu'il soit excellent ou un peu moins favorable, dépend de facteurs multiples dont ils n'ont pas nécessairement connaissance. Par ailleurs, il est clair que le volume des postes proposés joue pour accentuer les proportions, les petits nombres ayant un effet amplificateur. Ils se borneront donc à souligner certains d'entre eux, avec la plus grande objectivité possible.

Résultats globaux par corps

⇒ 116 établissements ont proposé au moins 1 poste au recrutement, soit de MCF, soit de PR.

36 établissements ont réussi à pourvoir tous les emplois qu'ils ont proposés, mais seulement 4 d'entre eux ont offert plus de 20 postes, Bordeaux I, Montpellier III, Aix-Marseille III et Pau, alors que pour 24 autres, l'offre était inférieure à 5 postes. A l'opposé, un seul établissement, l'IEP de Rennes, n'a pu trouver les lauréats qu'il souhaitait ; encore faut-il préciser qu'il n'a proposé que 2 postes.

On a indiqué au chapitre précédent que le taux de couverture global a été de 88,43 % : il prend en compte les résultats des recrutements de PR au titre de l'article 46-3 (voie longue) et des agrégations des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ; si on recalcule ce taux en excluant ces résultats pour être conforme aux statistiques présentées dans le tableau S - 4, il est de 88,35 %.

En dehors des 36 établissements précités qui ont pourvu tous leurs emplois, 35 autres ont dépassé cette valeur du taux de couverture. Il s'agit exclusivement d'universités qui ont offert un nombre de postes conséquent : seules 8 ont publié moins de 20 postes ; parmi celles ayant proposé plus de 50 emplois, on note Paris VI qui en a proposé 73 (total le plus élevé de tous les établissements) et en a pourvu 71, mais aussi Toulouse III, Paris XI, Rennes I, Paris X, Paris VII ou encore Paris I qui toutes ont enregistré un taux de couverture supérieur à 90 %.

A l'inverse, si on considère que pourvoir moins de 7 postes sur 10 est un résultat plutôt défavorable au regard de la moyenne nationale, 3 établissements seulement sont dans ce cas : l'IEP de Grenoble, l'ISMRA de Caen et l'IEP de Rennes déjà cité ; 18 autres ont pourvu entre 7 et 8 postes sur 10, notamment les universités d'Artois, Rouen, Amiens, Reims, Bretagne occidentale (Brest), Lille II, et Lille III qui ont toutes offert plus de 30 postes.

On note les bons résultats des universités franciliennes : elles n'ont pas rencontré de difficulté à pourvoir les postes proposés, ce qui traduit leur attractivité. Les universités parisiennes ont réussi à pourvoir plus de 9 emplois sur 10, sauf Paris V qui a enregistré un taux de couverture de 88,89 %, supérieur toutefois à la moyenne nationale. Celles de l'académie de Versailles sont dans une situation similaire. En revanche, la couverture des emplois dans les universités de l'académie de Créteil est moindre : une seule, Paris XIII, dépasse le taux moyen avec 89,29 % ; mais toutes ont pourvu plus de 8 postes sur 10.

On observe des situations variées dans les académies de province.

La majorité des universités des grandes métropoles se situent au dessus du taux moyen national ; on a déjà mentionné Bordeaux I, Montpellier III, Aix-Marseille III, Toulouse III et Rennes I ; on peut ajouter Bordeaux IV,

⁵ Le tableau S - 4 ne prend pas en compte les résultats concernant les 50 postes de PR offerts au titre de l'article 46-3 - voie longue et les 65 ouverts au titre des agrégations des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.

Bordeaux III, Lille I et Toulouse II dont le taux de couverture est supérieur à 90 %. En revanche, les résultats peuvent être considérés moins satisfaisants à Grenoble II, Nancy I et Nancy II où le taux est inférieur à la moyenne nationale, bien qu'il reste supérieur à 80 % ; il est plus bas à Lille II, déjà citée, et à Montpellier I qui n'a pourvu que 9 postes sur 12 : on voit pour cette dernière combien les petits nombres amplifient les effets de pourcentage.

On enregistre également des résultats très positifs dans des universités de villes moyennes ; avec un taux de couverture supérieur à la moyenne nationale, on retrouve Poitiers, Caen, Besançon qui ont proposé un nombre de postes conséquent, mais aussi Le Mans, Le Havre, Avignon ou Limoges qui en ont offert un peu moins. A l'opposé, on a cité ci-dessus les universités d'Artois, Amiens, Reims, n'ayant pourvu qu'entre 7 et 8 postes sur 10 alors qu'elles ont publié plus de 30 postes ; le taux de couverture est comparable à Angers, Perpignan ou Bretagne-Sud (Lorient) dont le volume de postes proposés était moindre.

Enfin, les écoles et instituts spécialisés présentent des situations contrastées, soit favorables comme à l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'ENS de Paris, les INSA de Rouen et Toulouse, les ENS de chimie de Clermont-Ferrand, Lille et Montpellier, ou l'ENI de Tarbes qui appartiennent tous à la liste des établissements ayant pourvu tous les emplois publiés, ou plus difficiles comme dans les Ecoles centrales de Lille et Nantes ou à l'IEP de Grenoble, l'ISMRA de Caen et l'IEP de Rennes déjà mentionnés.

⇒ 104 établissements ont proposé au moins 1 emploi au recrutement des **PR**. 11 seulement ont publié 20 postes et plus, le maximum étant enregistré à l'université d'Artois avec 24 ; 63 en ont offert moins de 10. Dans ces conditions, le taux de succès de l'établissement peut varier de façon conséquente sous l'effet amplificateur des petits nombres.

38 établissements ont pu pourvoir tous les postes qu'ils ont publiés, mais les trois premiers, par ordre décroissant du volume des publications, ont offert : Bordeaux I 13 emplois, Paris XI 13 et Aix-Marseille III 10 ; 27 autres ont proposé moins de 5 postes, dont 12 n'en n'ont publié qu'1 seul. A l'opposé, l'ISMRA de Caen et l'IEP de Rennes n'ont pas trouvé les candidats satisfaisant à leurs critères ; le premier de ces deux instituts ne proposait qu'1 poste, le second 2.

Le taux de couverture global signalé au chapitre précédent est de 80,42 % ; pour être conforme aux statistiques présentées dans le tableau S - 4, il convient de le recalculer en retirant les résultats des recrutements de PR au titre de l'article 46-3 (voie longue) et des agrégations des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion : le taux ainsi corrigé s'élève à 79,18 %.

Outre les 38 établissements qui ont pourvu tous leurs emplois, 31 autres ont un taux de couverture supérieur à la moyenne nationale qu'on vient de chiffrer. Dans cette liste, on ne rencontre que des universités, à l'exception des deux INP de Grenoble et de Nancy ; seulement 12 de ces universités, dont 7 franciliennes, ont publié 15 emplois ou plus, Toulouse III, Paris III et Paris VI affichant un taux de couverture supérieur à 90 %. A l'inverse, 11 établissements ont offert moins de 10 emplois, dont les deux INP précités et des universités comme Cergy-Pontoise, Metz, Montpellier II ou Avignon : aucun n'atteint cependant le seuil des 90 % d'emplois pourvus.

Pour 17 établissements, en dehors des 2 précités qui n'ont pourvu aucun poste, le taux de couverture est inférieur à 70 %. Parmi eux, on note l'université d'Artois qui a publié le plus grand nombre d'emplois, mais qui n'a pu les pourvoir qu'à 58,33 % ; elle a republié les postes restés vacants au « fil de l'eau ». On peut encore citer Montpellier I et Bordeaux II qui n'ont réussi à pourvoir que la moitié des postes offerts, Aix-Marseille II et Grenoble II qui n'en ont pourvu que le tiers ; enfin, les plus grandes difficultés semblent s'être rencontrées à Lille II qui n'a sélectionné que 2 lauréats pour 7 emplois, et à Angers qui a pourvu 1 seul poste sur 7 proposés.

Les universités franciliennes ont connu des résultats contrastés, avec un nombre de postes proposés plus ou moins important. Outre Paris XI déjà mentionnée, Marne la Vallée et Paris II ont réussi à pourvoir tous leurs postes qui étaient en moins grand nombre. Le taux de couverture est supérieur à 90 % à Paris III et Paris VI, citées ci-dessus, mais aussi à Paris VII, et il est proche de ce seuil à Paris X. En revanche, les résultats peuvent apparaître moins satisfaisants à Paris VIII et Paris XIII qui ont pourvu moins de 3 emplois sur 4, avec cependant une offre de recrutement significative pour le corps des PR.

La situation est tout aussi contrastée pour les universités des métropoles régionales : là aussi, le nombre de postes ouverts varie assez sensiblement selon les établissements. Bordeaux I et Bordeaux IV ont pourvus tous leurs emplois, mais la première en a proposé 13 et la seconde 1 seul ; sont également dans le cas d'avoir

trouvé un lauréat pour tous leurs postes, Aix-Marseille III, Grenoble I et Montpellier III. Avec un taux de succès supérieur à 80 %, on trouve, outre Toulouse III mentionnée ci-dessus, Montpellier II, Rennes I et Toulouse II. On a déjà évoqué Aix-Marseille II, Bordeaux II, Grenoble II et Montpellier I qui, semble t'il, ont eu des difficultés à pourvoir leurs emplois : à un degré moindre, Lyon II et Nancy I ont pourvu 75 % de leurs postes, et Lyon III 60 %.

On trouve des contrastes similaires pour les universités des villes moyennes, avec encore des écarts importants quant au nombre des publications. Parmi celles qui ont un taux de couverture de 100 %, on a les universités technologiques de Compiègne et de Troyes, Pau, Mulhouse, Littoral et La Rochelle, mais toutes ont publié un nombre limité de postes. Avec un taux de couverture égal ou supérieur à 80 %, on rencontre Reims, Limoges, Caen et Chambéry dont le volume d'emplois était significatif pour le corps, mais aussi Avignon, Bretagne-Sud (Lorient), Le Havre et Le Mans qui en ont proposé beaucoup moins. A l'opposé, hormis Artois et Angers déjà citées, la réussite a été moins grande à Amiens, Tours, Perpignan et Saint-Etienne.

Les écoles et instituts spécialisés sont soumis aux effets des petits nombres : compte tenu du nombre restreint des postes offerts, un recrutement en plus ou en moins fait progresser ou chuter le taux de couverture dans des proportions importantes. Parmi les établissements qui ont pourvu tous leurs emplois, et il s'agit au plus de 4 postes, on liste les INSA de Rouen, Rennes et Strasbourg, les ENI de Tarbes et Brest, les ENS de Lyon et Paris. Mais, on note que les écoles et instituts qui ont eu des difficultés à pourvoir leurs postes sont en fait peu nombreux : avec un taux inférieur à 70 %, on ne trouve que le CNAM de Paris, l'ENS de Cachan et l'Ecole centrale de Lille.

⇒ 110 établissements ont proposé au moins 1 emploi au recrutement des **MCF**. 37 ont publié 20 postes ou plus, le maximum étant enregistré à l'université Paris VI avec 52 ; 44 en ont offert moins de 10, dont 30 moins de 5. Pour ces établissements, le taux de couverture peut varier de façon importante sous l'effet amplificateur des petits nombres.

59 établissements ont pourvu la totalité des postes proposés. Mais, il y a une grande différence entre l'université Paris VI dont les 52 postes offerts ont trouvé leur lauréat, ou encore Toulouse III (48 emplois), Rennes I (39), Lille I (32) ou Poitiers (31), et les IEP d'Aix et de Lille, les ENI de Brest et de Metz qui ont pourvu le seul poste qu'ils ont publié. Aucun établissement ne s'est trouvé dans la situation de ne pourvoir aucun des postes ouverts au recrutement.

Le taux de couverture global signalé au chapitre précédent est de 93,10 %. En dehors des 59 établissements ayant réussi à pourvoir tous leurs emplois, 14 autres ont un taux de couverture égal ou supérieur à la moyenne nationale ; 9 ont publié 30 postes ou plus, et, dans cette liste, Nantes devance Grenoble II, Cergy-Pontoise, Strasbourg, Paris X et Paris XIII par ordre décroissant du taux de réussite.

37 établissements ont enregistré un taux de couverture inférieur au taux moyen national, mais 32 ont pourvu au moins 8 postes sur 10. Parmi les établissements entrant dans cette catégorie, on trouve Aix-Marseille I, Paris VII, Nice ou Nancy I qui ont offert un nombre conséquent d'emplois, mais aussi Perpignan, Valenciennes, Mulhouse et l'université technologique de Compiègne qui en ont publié beaucoup moins. On trouve dans les 5 établissements restants, l'INSA de Rennes, l'université technologique de Troyes ou l'IEP de Grenoble qui a pourvu 1 seul des 2 postes publiés.-

L'attractivité des universités franciliennes est confirmée. Hormis Paris VI déjà citée, Paris II, Paris IV, Paris VIII, Paris-Dauphine (Paris IX) et Evry ont pourvu tous leurs postes. Parmi les universités qui ont enregistré un taux de réussite supérieur à la moyenne nationale, on trouve encore Paris X, Paris XIII, Paris I et Paris XI. Paris XII et Marne la Vallée sont légèrement en retrait, mais avec un taux de couverture de 80 % et plus.

Avec un taux de couverture maximum, on trouve aussi des universités des grandes métropoles de province, dont l'offre de recrutement est certes plus ou moins importante : outre Toulouse III, Rennes I, Lille I déjà mentionnées, on peut citer Bordeaux III, Bordeaux I, Montpellier III et Lyon III dont le volume de publications est significatif. En revanche, avec un taux compris entre 80 et 90 %, on rencontre Grenoble I, Lille III, Aix-Marseille I, Montpellier II, Nancy I et Grenoble III ; aucune université de ces métropoles régionales a enregistré un taux inférieur à 80 %.

La situation des universités des villes moyennes est aussi contrastée que pour le recrutement des PR. Poitiers a pourvu les 31 postes qu'elle a publiés, et, avec un volume de publications moindre, on observe aussi un taux de couverture maximum à Angers, Pau, Saint-Etienne, Le Mans, Le Havre et Avignon. Les difficultés ont semblé plus importantes à Artois, Littoral ou Reims qui ont pourvu moins de 8 postes sur 10.

On rencontre la même amplitude des écarts avec les écoles et instituts spécialisés, mais le nombre de postes qu'ils ont proposés est plus limité que dans les universités. Hormis les IEP d'Aix et de Lille, les ENI de Brest et de Metz cités ci-dessus, on peut évoquer l'INP de Nancy qui a pourvu ses 9 emplois, et les ENS de Cachan, Lyon et Paris, les Ecoles centrales de Lille et Lyon, les ENS de chimie de Lille, Montpellier et Paris. Avec un taux de couverture inférieur à 70 %, on trouve l'Ecole centrale de Nantes, l'Ecole des hautes études en santé publique de Rennes et l'IEP de Grenoble déjà mentionné.

Approche disciplinaire

⇒ Abordons d'emblée les **disciplines pharmaceutiques**. On sait que les UFR de pharmacie sont peu nombreuses et le nombre de publications est donc limité. Dès lors, les écarts du taux de couverture peuvent être considérables.

↪ S'agissant du recrutement des **PR**, 19 postes ont été publiés dans 12 établissements. L'offre de recrutement dans chaque université est donc restreinte : le maximum est de 3 postes publiés à Paris XI qui ont été pourvus. 7 autres universités ont pourvu tous les emplois proposés : 4 ont publié 1 seul poste et 3 2 emplois. Aix-Marseille II et Paris XIII n'ont pas rencontré le candidat correspondant au profil du poste qu'elles offraient.

↪ S'agissant du recrutement des **MCF**, 53 postes ont été proposés dans 18 établissements. Avec 8 emplois, Lille II a fait l'offre la plus conséquente, devançant Paris V (7) et Paris XI (5) ; 3 n'ont proposé qu'1 seul poste. 15 universités ont pourvu tous les postes offerts ; Paris V n'a pu pourvoir que 6 de ses postes et Paris XI 4 ; Rouen n'a pas trouvé le candidat satisfaisant pour le poste proposé.

⇒ Dans les **disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion**, l'offre de recrutement est plus importante, mais, au niveau de chaque établissement, le nombre d'emplois proposés est là aussi relativement restreint : un recrutement en plus ou en moins fait alors progresser ou chuter le taux de couverture dans des proportions notables.

↪ 131 postes ont été proposés pour un recrutement de **PR**, par 43 établissements, dont 130 ouverts à la mutation et au détachement, au titre de l'article 51 du statut (les agrégations ne sont pas prises en compte dans le tableau S - 4). Le nombre maximum d'emplois publiés est 8 à Paris I, 7 à Paris II, et 6 à Rennes I et Strasbourg. Le 131^{ème} poste, offert à Besançon au titre de l'article 46-4, a été pourvu.

On sait que, traditionnellement, le taux de couverture de l'article 51 est relativement faible : il est de 48,46 % pour la session « synchronisée » 2010. 10 établissements ont pourvu tous les postes offerts, dont Paris II et Paris-Dauphine (Paris IX) qui a publié 5 emplois. 11 autres se situent au dessus du taux de couverture moyen de ce type de recrutement : on peut citer Lille I avec 4 postes pourvus sur 5, Lyon II, Paris V, Paris X et Paris XII (3 sur 4), et Paris I (6 sur 8). Mais 16 établissements n'ont pas trouvé le candidat souhaité : dans tous les cas, sauf pour Grenoble II et Rouen (5 emplois), le nombre de postes proposés était limité.

Les universités franciliennes ont proposé 40 postes, pratiquement le tiers de l'offre totale dans ces disciplines. Outre Paris II et Paris-Dauphine (Paris IX), le taux de couverture est maximum à Paris III, Paris XI, Paris XIII et Versailles-Saint-Quentin, et de 75 % à Paris V, Paris X et Paris XII. C'est à Paris I que le taux enregistré est le plus bas, mais néanmoins très supérieur à la moyenne nationale.

Parmi les universités des grandes métropoles de province, seule Aix-Marseille III a réussi à pourvoir tous les postes offerts, il est vrai en nombre modeste (3). On a déjà cité Lille I avec 4 postes pourvus sur 5, Lyon II (3 sur 4), on peut mentionner Lyon 3 et Rennes qui ont pourvu les deux tiers de leurs emplois. A l'inverse, Grenoble II et Rouen (5 postes), Aix-Marseille II (2) et Lille III (1) ont échoué à pourvoir leurs postes.

Le taux de couverture dans les universités des villes moyennes est généralement bas, mais le nombre de postes offerts se résume le plus souvent à l'unité. Metz est la seule à avoir le taux maximum puisqu'elle a pourvu le poste qu'elle proposait. Besançon a pu pourvoir 1 poste sur les 2 offerts, mais Tours n'en a pourvu qu'1 sur 3. Amiens, Angers, Perpignan et Poitiers qui ont publié 3 emplois ne les ont pas pourvus, de même que Avignon, Artois, Bretagne occidentale (Brest), Caen, Reims et Valenciennes qui n'en avaient proposé qu'1 seul.

Quant aux écoles et instituts spécialisés, les résultats sont à l'image de ceux qu'on vient de décrire pour les villes moyennes, pour une offre de recrutement là encore limitée à 1 ou 2 postes. Les IEP de Grenoble et Paris ont pourvu le seul poste offert, alors que celui de Rennes n'a pas trouvé de lauréat pour les 2 emplois publiés.

⇒ On a recensé 335 postes publiés pour un recrutement de **MCF**, par 67 établissements. 9 ont proposé 10 postes et plus, le nombre maximum étant 15 à Grenoble II, Paris I et Paris X.

Le taux de couverture moyen pour ces disciplines est de 89,25 %. 45 établissements ont réussi à pourvoir tous leurs postes, dont Grenoble II et Paris X ; mais, 31 d'entre eux ont offert 5 postes et moins, dont 17 qui ont en proposé 1 ou 2. Il est curieux de constater qu'aucun autre établissement ne se situe au dessus du taux moyen national : Bordeaux IV et Lille II en approchent avec 88,89 % de postes pourvus (8 sur 9), de même que Paris XIII et Paris I. Les universités du Littoral (2 postes), Valenciennes (1) et Nancy I (1) sont dans la situation d'avoir totalement échoué à pourvoir les postes publiés.

Les universités franciliennes ont publié 98 postes, soit 29,25 % de l'offre totale dans ces disciplines. Outre Paris X, 7 autres ont pourvu tous leurs postes, dont Paris-Dauphine (Paris IX) qui en avait proposé 11, Paris II (9) Cergy-Pontoise (7), Evry (6) et Paris XI (5). Seule Marne la Vallée a semble-t'il rencontré quelques difficultés en ne réussissant à pourvoir que 2 postes sur 4.

La situation des universités des grandes métropoles de province est encore une fois contrastée, mais l'appréciation qu'on peut porter sur le taux de couverture doit tenir compte du volume des publications. Ainsi, Grenoble II a pourvu ses 15 emplois, de même que Rennes I a réussi à pourvoir ses 12 postes et Lyon III ses 10 ; le résultat est identique à Aix-Marseille III et à Nantes, mais sur 5 emplois seulement, à Clermont-Ferrand I et Toulouse III pour 4 postes, à Aix-Marseille I, Bordeaux III, Lille III et Rennes II pour un seul poste.

Les résultats des universités des villes moyennes sont également variables, mais là aussi le volume de leurs publications doit inciter à la réserve quant à l'appréciation du taux de couverture. Poitiers a pourvu les 10 postes qu'elle a offerts, Besançon affiche un taux de réussite identique, mais pour 8 emplois, de même que Amiens et Le Mans (4 postes), Limoges et Perpignan (3), Pau (2), Angers et Le Havre (1). Metz et Orléans n'ont réussi à pourvoir que 3 des 5 emplois proposés. Enfin, on a déjà cité les universités du Littoral et de Valenciennes qui n'ont pas réussi à pourvoir leurs postes.

Très peu d'écoles et instituts spécialisés sont concernés par ce recrutement, et pour un petit nombre d'emplois. On soulignera le cas du CNAM de Paris qui a pourvu les 5 postes proposés, alors que l'IEP de Grenoble n'en a pourvu qu'1 sur 2.

⇒ Dans les **disciplines des lettres et sciences humaines**, l'offre de recrutement est plus conséquente, mais ramenée au niveau de l'établissement, on n'évite pas toujours l'effet amplificateur des petits nombres sur le taux de couverture.

⇒ S'agissant du recrutement des **PR**, 394 postes ont été publiés dans 65 établissements. On note que 14 établissements ont publié 10 postes et plus, le maximum étant enregistré à Toulouse II (19), suivie de Aix-Marseille I et Paris VIII (18). 38 établissements ont proposé 5 postes et moins, dont 9 ont publié 2 postes et 11 seulement 1 emploi.

Le taux de couverture moyen pour ces disciplines est de 78,17 %. 24 établissements ont pourvu tous les postes offerts, dont Paris I et Montpellier III qui ont, respectivement, publié 14 et 8 emplois ; mais

10 établissements n'ont proposé qu'1 seul poste. A l'opposé, les universités d'Angers et Chambéry (2 postes chacune) et le CNAM de Paris (1) n'ont pas trouvé le lauréat qu'ils souhaitaient.

Les universités franciliennes ont publié 121 postes, soit 30,71 % de l'offre totale dans ces disciplines. Le taux de couverture est globalement très satisfaisant Outre Paris I, 4 ont pourvu tous les emplois proposés : Paris XII (6 postes), Evry et Marne la Vallée (4), Paris XI (1). 6 autres enregistrent un taux de couverture égal ou supérieur à 80 %, dont Paris III (14 emplois pourvus sur 15) et Paris X (13 sur 14).

Les résultats des universités des grandes métropoles régionales sont toujours contrastés. On a évoqué Montpellier III qui a pourvu ses 8 postes ; Bordeaux II, Grenoble I et Toulouse III sont dans la même situation, mais avec une seule publication. Nantes, Rennes II, Grenoble III et Toulouse II enregistrent un taux de couverture supérieur à la moyenne nationale, alors qu'Aix-Marseille I et Bordeaux III en sont très proches. L'effet des petits nombres joue pleinement pour faire chuter le taux de couverture à Lille I et Nancy I qui n'ont pourvu qu'1 poste sur 2.

La situation des universités des villes moyennes est comparable. Nombreuses sont les universités qui ont réussi à pourvoir tous leurs emplois, lesquels étaient en nombre restreint : c'est le cas, par exemples, à Orléans, Avignon, Perpignan, ou encore Valenciennes et La Rochelle. En revanche, Limoges et Saint-Etienne n'ont pourvu qu'1 poste sur 3, et on a signalé ci-dessus le résultat d'Angers et Chambéry.

On observe des écarts similaires dans les écoles et instituts spécialisés, avec un nombre de possibilités moindre. Ainsi, l'ENS de Lyon a pourvu ses 2 postes, l'IEP et l'INSA de Lyon, l'ENS de Paris leur seul emploi, ce que le CNAM de Paris n'a pas pu faire pour le sien.

↳ Au niveau **MCF**, 593 postes ont été publiés dans 79 établissements. 24 ont proposé 10 postes et plus, le maximum étant 23 emplois à Paris X, suivie par Aix-Marseille I (22), Bordeaux III, Paris IV et Strasbourg (20). 40 établissements ont offert 5 postes et moins, dont 11 ont publié 2 emplois et 9 seulement 1.

Le taux moyen de couverture pour ces disciplines est de 95,45 %. Il faut d'abord remarquer qu'aucun établissement a été en situation d'échec total : au pire, Montpellier II et Perpignan ont pourvu 2 des 3 postes qu'elles offraient. Ensuite, 60 des 79 établissements ont réussi à pourvoir tous leurs emplois, et, si on peut distinguer Bordeaux III et Paris IV qui ont trouvé le candidat qu'elles souhaitaient pour leurs 20 postes, de même que Montpellier III et Toulouse II pour leurs 19 emplois, il convient de noter que 35 de ces établissements ont proposé 4 postes et moins.

L'attractivité des universités franciliennes est confirmée. Elles ont publié 176 emplois, soit encore 29,68 % de l'offre totale. Plutôt que de citer celles qui ont pourvu tous les emplois offerts, il est plus simple de dégager celles qui ont rencontré quelques échecs. Echecs très relatifs puisque, par exemples, Paris XII a pourvu 11 de ces 12 emplois, Paris X 21 sur 23 et Paris VII 17 sur 19.

Parmi les universités des grandes métropoles de province, on a cité Montpellier III et Toulouse II qui ont pourvu leurs 19 emplois ; avec le même taux de réussite, mais un nombre de publications moindre, on trouve Nantes (13 postes), Lyon II et Nancy II (10), ou Rennes II (9) et Bordeaux IV (7). On a signalé, comme ayant connu un très relatif insuccès, Montpellier II qui a pourvu 2 postes sur 3 ; on pourrait y associer Lille II avec 3 emplois pourvus sur 4.

La réussite des universités des villes moyennes est comparable. Tours a pourvu les 14 postes qu'elle proposait ; situation similaire à Besançon et Metz (9 postes), Amiens et Poitiers (8). En revanche, on observe quelques échecs, à Caen (13 postes pourvus sur 14), Artois (12 sur 13) ou Reims (8 sur 9) ; et on a cité le cas de Perpignan qui n'a pourvu que 2 emplois sur 3.

Les écoles et instituts spécialisés ont globalement une offre de recrutement plus modeste et leur taux de couverture est donc plus sensible aux variations causées par les petits nombres. Citons le CNAM de Paris qui a trouvé un lauréat pour ses 4 postes, l'ENS de Paris qui a pourvu ses 3 emplois.

⇒ Les **disciplines des sciences et technologies** rassemblent l'offre de recrutement la plus importante. Mais, là encore, pour nombre des établissements, le volume des publications est restreint ce qui signifie que l'effet amplificateur des petits nombres sur le taux de couverture continue de jouer pleinement.

↪ 388 postes ont été proposés pour un recrutement de **PR**, par 86 établissements. Toutefois, la majorité de ces établissements n'a pas publié beaucoup d'emplois : 53 ont offert 4 emplois ou moins. Seulement 8 établissements ont proposé 10 postes ou plus, le maximum étant enregistré à Paris VI avec 21 postes, suivie de Toulouse III (18).

Le taux de couverture moyen pour ces disciplines est de 90,46 %. 58 établissements ont pourvu la totalité de leurs postes, dont 42 ont proposé 4 emplois et moins. Seuls Bordeaux II (2 postes), l'ISMRA de Caen et Paris VIII (1) ont échoué à pourvoir leurs emplois.

Les universités franciliennes ont publié 73 postes, soit 18,81 % de l'offre dans ces disciplines, la plus faible proportion des grandes disciplines (pharmacie mise à part). On ne relève que 5 universités ayant pu pourvoir tous les postes offerts, Paris XI (8 postes), Paris VII (7), Marne la Vallée et Versailles-Saint-Quentin (4), Paris X (1). Paris VI a pourvu 19 des 21 emplois qu'elle a proposés, Paris V et Paris XIII 3 sur 4, le taux le plus bas étant enregistré à Paris-Dauphine (Paris IX) avec 2 postes pourvus sur 3.

Parmi les universités des grandes métropoles régionales, nombreuses sont celles qui ont trouvé un lauréat pour tous les emplois proposés ; citons simplement les trois qui ont offert le plus grand nombre de postes : Bordeaux I (13), Aix-Marseille III et Grenoble I (7). Le résultat obtenu est très satisfaisant à Toulouse III qui a pourvu 17 de ses 18 postes, ainsi qu'à Nantes et Rennes I (9 sur 10). Le taux est plus bas à Aix-Marseille I et Aix-Marseille II, mais avec seulement 2 postes pourvus sur 3. Et on rappellera la situation de Bordeaux II qui n'a pas rencontré le candidat souhaité pour ses 2 emplois.

La situation des universités des villes moyennes est assez comparable. La majorité d'entre elles ont pu pourvoir l'ensemble des postes proposés : par ordre décroissant du nombre des publications, on peut mentionner Chambéry et Limoges (9 emplois), Reims (6), Besançon, Poitiers et Tours (5), Caen et Pau (4). En dessous, on soulignera Artois et Orléans (6 postes pourvus sur 7) et Amiens (5 sur 6).

On sait qu'en sciences et technologies les écoles et instituts spécialisés tiennent une place importante dans les formations. Ils ont publié un nombre de postes plus modeste, mais leur taux de réussite est globalement bon. Le CNAM de Paris et l'INP de Toulouse ont pourvu les 5 emplois qu'ils offraient, de même que l'INSA de Rouen (4), l'Institut polytechnique de Bordeaux et l'ENSMA de Poitiers (3). L'INP de Nancy a trouvé le candidat souhaité pour 8 des 9 postes proposés, l'INP de Grenoble pour 7 sur 8.

↪ 816 postes ont été proposés pour un recrutement de **MCF**, par 96 établissements. 30 ont publié au moins 10 emplois, dont 11 ont ouvert 20 postes et plus ; avec 52 postes, Paris VI a proposé le plus grand nombre, suivie de Toulouse III (35) et de Paris XI (33). Mais, 43 établissements ont offert 4 emplois et moins, avec la conséquence maintes fois évoquée des petits nombres sur la variation du taux de couverture.

Le taux de couverture moyen pour ces disciplines est de 92,89 %, un peu moins élevé que celui observé dans les disciplines littéraires et des sciences humaines. 62 établissements ont pourvu la totalité de leurs postes, dont 37 ont proposé 4 emplois et moins ; on mettra en exergue le résultat de Paris VI qui a trouvé le candidat souhaité pour les 52 postes ouverts, mais aussi celui de Toulouse III qui a pourvu ses 35 postes, puis ceux de Rennes I (22 emplois), Lille I (20), Bordeaux I (19) et Strasbourg (16). Seuls 2 établissements ont échoué à pourvoir le poste qu'ils proposaient.

Les universités franciliennes ont publié 205 emplois, soit 25,12 % de l'offre totale dans ces disciplines. On a cité la réussite de Paris VI qui a pourvu tous ses postes ; on peut souligner le résultat identique de Paris V (10 postes), Evry et Versailles-Saint-Quentin (9), Paris-Dauphine (Paris IX) et Paris X (6). En deçà de ce taux maximum, on note le taux de réussite de Paris VII (20 postes pourvus sur 21), Paris XIII (18 sur 19) et de Paris XI (31 sur 33).

Parmi les universités des grandes métropoles régionales, on a signalé Toulouse III, Rennes I, Lille I, Bordeaux I et Strasbourg qui ont pu pourvoir tous les postes publiés ; d'autres universités sont dans le même cas, mais avec un volume de publications moindre, Bordeaux II, Lille II, Bordeaux III ou Lyon II. Ont connu une réussite légèrement inférieure, et pour s'en tenir aux universités dont l'offre était conséquente : Montpellier II (25 emplois pourvus sur 26), Aix-Marseille I (19 sur 21) et Nantes (10 sur 11). Lille III est l'un des deux établissements qui n'ont pas réussi à trouver le lauréat souhaité, mais elle n'a publié qu'1 poste dans ces disciplines.

Les universités des villes moyennes ont également obtenu des résultats satisfaisants. Parmi celles qui ont pourvu tous les emplois offerts, citons Pau (12 postes), Poitiers (11), Caen (10), Angers (9). Avec un taux de couverture inférieur à la moyenne nationale, mais encore à un bon niveau, on trouve Tours (11 sur 12), Limoges (8 sur 9), Brest (13 sur 15) ; Artois (13 sur 18) et Amiens (10 sur 14) ont eu un taux de réussite un peu moins bon, mais supérieur à 70 %.

Parmi les écoles et instituts spécialisés, beaucoup ont trouvé un lauréat pour tous les emplois publiés; l'INP de Nancy (9 postes), l'Institut polytechnique de Bordeaux (7) se distinguent par le nombre de leurs publications, mais le plus souvent ces établissements ont offert un nombre d'emplois limité : ainsi les ENS de chimie de Lille, Paris et Montpellier, les ENS de Paris et Lyon ou Les ENI de Tarbes, Metz et Brest. Avec un volume de publications aussi restreint, ne pas pourvoir un poste fait immédiatement chuter le taux de couverture : 76,92 % pour le CNAM de Paris (10 postes pourvus sur 13), 66,67 % pour l'Ecole centrale de Nantes et l'université technologique de Troyes (2 sur 3).

DETACHEMENTS ET MUTATIONS (cf. tableau I et suivants)

Sur l'ensemble des postes publiés dans le cadre de la session « synchronisée », 2 706 ont été offerts à la mutation et au détachement, 1 777 pour les MCF, 929 pour les PR (cf. tableau I).

Détachements

La part des détachements demeure à un niveau très faible, même si le nombre des détachements prononcés a quadruplé par rapport à 2009 : 21 postes sont pourvus par ce moyen (9 MCF, 12 PR), soit 0,78 % des postes offerts. On avait enregistré 5 détachements (3 MCF, 2 PR) à la session « synchronisée » 2009, soit 0,17 % des postes proposés, 13 à la première session 2008 (5 MCF, 8 PR, 0,4 % des postes), 6 en 2007 et 18 en 2006.

Il faut constater que les candidats pour les postes de PR ont été plus nombreux que l'année dernière, 65 contre 13, de même que les candidats pour les postes de MCF, 83 contre 33 (cf. tableau S - 5). Cette augmentation sensible de l'effectif des postulants peut expliquer la progression du nombre des détachements.

Ces chiffres montrent que la voie du détachement reste extrêmement étroite et fluctuante. Globalement, il n'y a pas pléthore de candidats et, lorsqu'on regarde le nombre de candidatures déposées par un postulant, on soupçonne qu'il s'agit de recrutements ciblés, qu'on imagine préparés en amont ; si un candidat à un recrutement de MCF par concours dépose en moyenne 6,4 dossiers de candidature, un candidat au détachement en produit 2,3 ; les mêmes chiffres rapportés aux PR sont respectivement de 2,6 dossiers pour un concours et 1,3 pour un détachement.

Depuis plusieurs années, pour justifier la faiblesse de ce mode de recrutement, les auteurs ont avancé une explication réglementaire : le détachement comme MCF ou comme PR ne confère aucun avantage de carrière, ni dans le corps d'accueil pendant la durée de celui-ci, ni dans le corps d'origine lors de la réintégration du détaché. La hausse de 2010 ne remet pas en cause cet argument : le détachement semble d'abord une question d'opportunité.

Il faut d'ailleurs s'interroger sur l'opportunité de contourner cet obstacle statutaire, en revalorisant les carrières d'enseignant-chercheur pour les fonctionnaires titulaires, notamment les chercheurs, qui souhaitent travailler à l'université. D'une part, rendre plus attractives les carrières pour ces populations ne peut se faire sans désavantager les enseignants-chercheurs titulaires en fonctions et les nouveaux recrutés par la voie du concours. D'autre part, il n'est pas certain que, cette revalorisation étant acquise, le nombre des détachements connaîtrait un développement substantiel.

Le lecteur notera qu'au 1^{er} septembre 2010, 8 postes supplémentaires (2 MCF, 6 PR) ont été pourvus par détachement au titre des recrutements au « fil de l'eau ».

Mutations

Résultats globaux

Le nombre des postes offerts à la mutation est en baisse par rapport à 2009 (cf. tableau ci-dessous). Le volume des mutations diminue lui aussi : 285 contre 306. Mais, globalement, leur poids relatif est équivalent à ce qu'il était les années précédentes. La baisse du nombre des mutations concerne les MCF (141 contre 148) comme les PR (144 contre 158).

Mutations	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
postes publiés	2 706	2 984	3 233	3 162	3 349	2 893	2 953
postes pourvus	285	306	337	349	344	303	313
% des postes offerts	10,53	10,25	10,4	11	10,3	10,5	10,6

- ⇒ 343 candidats PR ont postulé à la mutation, dont 90 pour les seuls postes publiés au titre de l'article 51 (cf. tableau S - 5) : on en avait dénombré 381 en 2009 ; ces candidats ont déposé 555 dossiers de candidatures, soit 1,6 dossier en moyenne par candidat, chiffre équivalent à celui de l'an dernier (1,7). Les candidats MCF ont été 661 à briguer un poste, contre 773 en 2009 ; ils ont adressé aux établissements 1 507 candidatures, soit 2,3 dossiers en moyenne par candidat, nombre qui, là encore, n'a pas vraiment évolué par rapport à la session précédente (2,2). Le tableau S - 5a montre que, pour les PR ayant obtenu leur mutation, 107 des 144 lauréats ont déposé une seule candidature ; sur les 141 MCF ayant obtenu leur mutation, 86 ont fait un seul dossier de candidature. Ces chiffres soulignent bien que, dans l'enseignement supérieur, la mutation est une opération le plus souvent préparée entre un enseignant-chercheur et une équipe d'accueil. Cela explique que la part des mutations dans le recrutement reste mineure.
- ⇒ La part des postes de PR pourvus par mutation est restée stable par rapport à 2009 : 15,50 % contre 15,48 %. Cette stabilité recouvre des situations différentes selon qu'on considère les mutations prononcées au titre de l'article 51 réservé aux disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion et celles de l'article 46-1 pour les autres disciplines ; les premières ont régressé en proportion de 55,56 % à 46,15 %, leur nombre chutant de 80 à 60 (cf. tableau I - c) ; les secondes ont progressé de 8,89 % à 10,51 %, de 78 à 84 (cf. tableau I - b). La part des postes de MCF pourvus par ce moyen s'est accrue légèrement par rapport à la session précédente : 7,93 % contre 7,54 % (cf. tableau I - a), avec cependant un nombre de mutations moindre (141 contre 148).
- ⇒ L'analyse par grande discipline confirme la tendance observée depuis longtemps. Le choix de la mutation est relativement bien ancré dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (14,41 % des postes offerts pour les MCF et 46,15 % pour les PR), voire dans les disciplines des lettres et sciences humaines (8,84 % des postes offerts pour les MCF et 13,92 % pour les PR). Il est faible dans les disciplines scientifiques et technologiques (4,79 % pour les MCF et 7,28 % pour les PR). On notera qu'aucune mutation de PR n'a été actée en pharmacie. D'une façon générale, le petit nombre des mutations prononcées accentue le caractère erratique des variations d'une année à l'autre ; descendre au niveau de la section du CNU n'a qu'une signification limitée dans la mesure où la faiblesse du nombre des postes proposés et des effectifs des mutés amplifie mécaniquement les proportions.

Contours géographiques

Les tableaux I - d, I - e, I - f et I - g précisent les contours géographiques des mutations.

- ⇒ Depuis 2004, les bilans annuels des recrutements ont mis en lumière une carte des soldes migratoires des mutations très favorable à l'académie de Paris et, à un degré moindre, aux deux autres académies d'Ile-de-France ; seules échappaient à l'attraction parisienne les académies de la périphérie sud du territoire, de Bordeaux à Aix-Marseille, l'académie de Nice étant dans une situation globalement déficitaire. Cette carte est confirmée en 2010, avec cependant quelques nuances.

L'académie de Paris a accueilli 69 enseignants-chercheurs par la voie de la mutation en 2010 : le solde migratoire des mutations s'établit à +397 depuis 2004. L'académie de Versailles enregistre un solde positif pour la quatrième année consécutive, mais, par rapport aux trois années antérieures, il est plus réduit : +2 agents en 2010, +51 depuis 2004. L'académie de Créteil arrive en retrait : elle présente un solde tout juste positif en 2010 (+1) et un bilan de +16 depuis 2004.

La situation des académies méridionales est plus contrastée. Montpellier qui a connu en 2009 une progression de +11 enregistre cette année un solde nul : elle reste donc avec un bilan de +34 depuis 2004. Les autres académies, à l'exception de Nice, demeurent dans une dynamique positive : Bordeaux présente en 2010 un solde de +3 pour un bilan de + 31 depuis 2004 ; de même Toulouse qui, après avoir connu un solde négatif en 2009 (-5), retrouve un bilan favorable en 2010 : +2, +24 depuis 2004 ; Aix-Marseille est encore une académie attractive : +5 en 2010, +25 depuis 2004. Nice est, pour la troisième année, dans une situation déficitaire : -4 en 2010, si bien que le solde de l'académie depuis 2004 s'établit à -5.

En revanche, le bilan des académies septentrionales demeure préoccupant ; au premier rang, la situation de l'académie de Lille s'est une nouvelle fois dégradée : elle a perdu 14 enseignants-chercheurs pour un solde de -124 depuis 2004 ; la balance des entrées et départs est cette année équilibrée dans l'académie de Nancy-Metz qui reste donc sur un bilan de -50 depuis 2004. A l'Ouest, Nantes a enregistré un solde de -14

enseignants-chercheurs pour un total de -46 depuis 2004 ; Rennes est dans une situation similaire : si le déficit 2010 est moins important (-4), le bilan depuis 2004 s'établit à -49. A l'Est, l'académie de Lyon présente un bilan équilibré et reste sur un solde de +12 depuis 2004 ; le solde migratoire à Strasbourg est positif (+1), mais le bilan demeure négatif depuis 2004 (-4) ; Besançon connaît des bilans négatifs depuis cette date : il est encore de -5 en 2010, pour un solde total de -33.

Demeurent sur une ligne déficitaire les académies voisines de l'Île-de-France : Rouen (-6 en 2010, -50 depuis 2004), Amiens (-4, -37), Reims (-5, -33), Dijon (-3, -16), Orléans-Tours (-9, -34).

⇒ L'analyse par corps confirme ces observations.

↳ S'agissant des **PR**, le solde migratoire est négatif pour 18 académies (16 en 2009, 18 en 2008, 20 en 2007), positif pour 5 (11 en 2009, 9 en 2008, 8 en 2007), et nul dans 6 (cf. tableau I - f).

L'académie de Paris demeure le premier pôle attractif, avec un solde de mutations qui est encore largement positif : +48 PR, +264 depuis 2004. Si on prend en considération les mouvements entrant dans l'académie, sa place dans le volume total des mutations prononcées a progressé : 36,81 %, contre 29,75 % en 2009 et 25,8 % en 2008. Paris attire principalement des universitaires des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion avec 22 arrivées externes, 1 mutation interne à l'académie, et aucun départ ; viennent ensuite les professeurs des disciplines des lettres et sciences humaines, avec 21 arrivées externes, 2 mutations internes à l'académie, et aucun départ.

L'académie de Créteil présente un bilan nul en 2010, et un solde total de +9 depuis 2004. Versailles, pour la première fois depuis 2004, affiche un solde négatif (-1), mais un bilan encore largement excédentaire (+53). Au total, l'Île-de-France compte pour 56,25 % des mutations prononcées en 2010, contre 48,73 % en 2009 et 47,8 % en 2008.

Les autres académies présentant un solde positif sont Clermont-Ferrand (+2), Bordeaux, Lyon et Toulouse (+1).

A l'opposé, l'académie de Lille continue d'être déficitaire : -5, -74 sur la période 2004-2010. Le bilan est légèrement favorable en droit, science politique, sciences économiques et sciences de gestion avec 2 arrivées, 2 mutations internes et 1 départ ; il est un peu défavorable en lettres et sciences humaines avec 2 entrées pour 3 départs et franchement négatif en sciences et pharmacie avec 5 départs et aucune arrivée.

Mais, en 2010, Lille n'a pas enregistré le plus grand déficit : elle est devancée par Poitiers (-9) et Orléans-Tours (-8) ; sur la période, ce deux académies présentent le même solde négatif de -24. Nancy-Metz, Rennes et Rouen affichent un bilan déficitaire de -33, suivies par Nantes (-32) et Grenoble (-23).

↳ S'agissant des **MCF**, le solde migratoire est négatif pour 15 académies (16 en 2009 et 2008, 15 en 2007), positif pour 12 (10 en 2009 et 2008, 13 en 2007), et nul dans l'académie de Corse et dans les Collectivités du Pacifique (Nouvelle Calédonie et Polynésie).

Là encore, l'académie de Paris reste dans une dynamique favorable : +21 MCF, +133 depuis 2004. Si on considère les mouvements entrant dans l'académie, son poids dans le volume total des mutations prononcées a augmenté : 21,99 % contre 16,89 % en 2009 et 16,3 % en 2008. Son pouvoir d'attraction concerne essentiellement les disciplines des lettres et sciences humaines avec 11 arrivées, 2 mutations internes et 1 départ, puis les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion avec 9 arrivées, 1 mutation interne et aucun départ.

L'académie de Créteil présente un bilan positif (+1 MCF en 2010, +7 depuis 2004), et Versailles est bénéficiaire pour la première fois depuis 2005 (+3, -2 depuis 2004). Au total, l'Île-de-France compte pour 34,75 % des mutations prononcées en 2010, contre 31,08 % en 2009 et 28,1 % en 2008.

Pour les autres académies présentant un solde positif, on se bornera à citer Aix-Marseille (+6), Grenoble et Montpellier (+5) parce qu'elles présentent le solde le plus important après Paris. Sur la

période 2004-2010, Montpellier est l'académie qui affiche le bilan le plus favorable (en dehors de Paris) : +38 ; elle est suivie de Bordeaux (+24), Toulouse (+20) et Grenoble (+18).

A l'opposé, l'académie de Lille est toujours dans la même situation de déficit : -9 en 2010, -50 depuis 2004. Le bilan est défavorable en lettres et sciences humaines avec 5 départs, 1 mutation interne et aucune entrée, un peu moins en droit, science politique, sciences économiques et sciences de gestion avec 2 arrivées externes, 3 mutations internes à l'académie et 4 départs, et en sciences et pharmacie avec 2 départs, 1 mutation interne et aucune arrivée.

Elle est toutefois devancée par l'académie de Nantes qui a enregistré cette année un solde négatif de -11 MCF. Sur la période 2004-2010, les académies présentant un bilan déficitaire restent Amiens (-25), Reims (-21), Nancy-Metz et Rouen (-17), Besançon et Rennes (-16).

Il convient d'être prudent quant à l'interprétation de ces chiffres, en se rappelant que le nombre des mutations reste limité : 10,53 % du total des postes offerts.

Les indications précédentes confirment l'existence d'un mouvement centripète francilien, dont l'analyse est délicate. Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements vers l'Île-de-France dans les académies dont le solde des mutations 2010 est particulièrement déficitaire ; ces chiffres sont extraits des tableaux I - d et I - e.

Agents en fonctions à	Total des départs 2010		Vers Paris		Vers Créteil et Versailles	
	MCF	PR	MCF	PR	MCF	PR
Amiens	4	3		1	1	1
Besançon	7	1	1		1	
Caen	5	4	1	2	1	
Lille	16	11	3	2	4	1
Lyon	9	8	3	2	2	
Nancy-Metz	4	7		2		1
Nantes	15	5	4		3	2
Orléans-Tours	4	10	1	5	1	1
Poitiers	2	10	1	2		3
Reims	4	4				2
Rennes	10	7		4		
Rouen	3	6		1		2
Totalisation	83	76	14	21	13	13

Ces académies ont subi 83 départs de MCF par mutation, dont 27 vers l'Île-de-France, soit 32,53 %. Elles ont enregistré 76 départs de PR, dont 34 vers les académies franciliennes, soit 44,74 %. Par rapport à 2009, et bien que le choix ne concerne pas les mêmes académies, les proportions restent comparables. Le mouvement centripète concerne donc principalement les PR.

Pour s'en tenir aux mutations des PR, ces dernières années, les auteurs ont avancé une tentative d'explication envisageant un mouvement circulaire : des MCF parisiens sont recrutés PR dans des universités de province et, quelques années plus tard, reviennent à Paris et en Île-de-France par la voie d'une mutation. L'étude consacrée au bilan des recrutements des MCF dans le corps des PR entre 1993 et 2007⁶ a confirmé cette hypothèse.

Un autre indice de ce mouvement peut être discerné dans l'analyse de la mobilité des MCF nommés PR par la voie du concours (cf. tableau III - d). En 2010, l'académie de Paris enregistre un solde migratoire de -23 MCF, c'est-à-dire qu'à l'occasion du recrutement des PR, elle a perdu plus de MCF qu'elle n'en a accueillis ; ce déficit était de 35 MCF en 2009. L'académie de Créteil affiche un bilan positif de 2 MCF, alors que ce bilan était négatif (-2) l'année dernière. Quant à Versailles, pour la deuxième année consécutive, le solde migratoire des concours est positif : +1 en 2010, +4 en 2009.

⁶ Cette étude a été publiée en août 2010 sur le site Internet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'adresse suivante : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22708/bilans-et-statistiques.html> ; elle comporte une analyse de la mobilité des MCF devenus PR, considérée du point de vue de l'agent recruté. Elle a été complétée d'une seconde étude portant sur l'endo-recrutement publiée à la même adresse Internet, et analysant la mobilité des nouveaux professeurs sous l'angle des régions et des établissements d'accueil.

RECRUTEMENTS PAR CONCOURS - TAUX DE COUVERTURE GLOBAL (cf. tableau II et suivants)

Résultat global

2 471 postes ont été offerts à un recrutement par concours (1 647 postes de MCF et 824 postes de PR) ; ce chiffre prend en compte les emplois de PR publiés au titre de l'article 46-3 (voie longue) ainsi que ceux proposés aux agrégations des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.

2 209 postes sont pourvus, soit un taux de couverture de 89,40 %. On observe une légère amélioration par rapport à la session « synchronisée » 2009 pour laquelle le taux s'établissait à 89,11 %. Ce taux de couverture avait progressé de façon ininterrompue entre 2001 et 2007 (de 78,4 % à 90,7 %), avant de connaître un coup d'arrêt en 2008 (88,88 %), mais qui s'est révélé circonstanciel.

Le tableau suivant montre l'évolution du taux de couverture pour les deux corps.

Taux de couverture (%)	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
MCF	92,47	92,11	91,96	93,7	94,4	93,8	93,4
PR	83,25	82,92	83,27	84,2	83,6	81,6	81,8

Pour mémoire, le taux de couverture des postes de PR était de 72,7 % en 1999, celui des MCF de 91,1 %.

Globalement, le rendement des concours est donc excellent. Il se confirme que le taux de couverture des postes de MCF offerts aux concours a atteint un plafond et que les variations ne s'opèrent plus qu'à la marge : un écart de 1% du taux, à la hausse ou à la baisse, représente, selon les années, entre 15 et 30 postes pourvus en plus ou en moins. Après la régression de celui des postes de PR enregistrée en 2009, on retrouve un taux voisin de celui de 2008 : il semble là aussi qu'on a atteint un seuil difficilement franchissable.

On verra dans la dernière partie du document pour quels motifs les postes de MCF et de PR sont restés vacants.

Résultats par corps et par discipline

Le tableau II - a détaille le taux de couverture par corps et par discipline ; il ne prend pas en compte pour les PR les concours de l'article 51 ouverts uniquement à la mutation et au détachement dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, et les deux agrégations (article 49-2-1 - agrégation externe, article 49-2-2 - agrégation interne). Celles-ci font l'objet d'un traitement particulier dans cette étude.

Il faut garder à l'esprit que le bilan affiché par discipline est la concaténation des résultats obtenus dans les établissements. Le nombre de postes offerts et pourvus dans chacune d'entre elles est donc le fruit d'un certain hasard, de décisions qui échappent aux responsables des sections du CNU.

⇒ 759 postes de **PR** sont pris en compte et 621 sont pourvus. Le taux de couverture global est de 81,82 %, l'écart avec le taux indiqué ci-dessus tenant à la non prise en compte des concours précités.

Les postes ont été pourvus en totalité dans 19 sections des 57 sections du CNU, contre 14 en 2009, 6 en 2008 et 8 en 2007 ; encore faut-il préciser que, dans 15 de ces sections, le nombre d'emplois offerts est inférieur à 10. Dans 6 sections, le taux de couverture est inférieur à 60 %. 2 d'entre elles sont des sections juridiques pour lesquelles on n'a que le résultat des concours au titre de l'article 46-3 (voie longue), pour un nombre de postes limité : les sections 02 - droit public et 03 - histoire du droit et des institutions. 3 autres sont des sections littéraires ; pour 2 d'entre elles, les sections 19 - sociologie, démographie et 71 - sciences de l'information et de la communication, le nombre de postes offerts a été suffisamment grand pour atténuer l'amplification mécanique des pourcentages liée aux petits nombres ; pour la section 12 - langues et littératures germaniques et scandinaves, cette raison peut être invoquée. Enfin, la dernière est la section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé.

Les résultats seront détaillés dans la troisième partie de l'étude.

⇒ 1 523 des 1 674 postes de **MCF** sont pourvus. Le taux de couverture global est de 92,47 %.

On note que, dans 24 sections du CNU, les jurys ont pu pourvoir tous les postes qui ont été ouverts aux concours ; ce résultat a concerné 11 sections en 2009, 15 en 2008 et 23 en 2007. Dans la section 77 - théologie protestante, les instances de l'établissement concerné ont échoué à pourvoir le seul poste mis au concours. Si un taux de couverture inférieur à 80 % manifeste des difficultés à recruter, seules 3 sections sont concernées : les sections 06 - sciences de gestion pour laquelle 74,38 % des postes proposés ont été pourvus, 62 - énergétique, génie des procédés avec un taux de 73,33 %, et 73 - cultures et langues régionales avec un taux de 33,33 %, mais un poste pourvu sur 3.

On détaillera ces résultats dans la quatrième partie de l'étude.

Offre de recrutement et vivier des qualifiés 2010

Les tableaux II - b et II - c mettent en perspective, par corps et par discipline, le nombre des postes offerts avec le vivier des qualifiés de la seule année 2010 ⁷.

Globalement, 7 466 personnes ont été qualifiées en 2010 ⁸, (8 756 en 2009, 8 542 en 2008, 8 169 en 2007), ce qui représente en moyenne 3,2 qualifiés pour un poste d'enseignant-chercheur offert au recrutement ⁹. Ce même ratio était de 3,3 en 2009, 2,9 en 2008 et 2007, 2,7 en 2006 et de 3,3 en 2005. Cette moyenne recouvre des réalités multiples.

⇒ 1 443 personnes ont été qualifiées en 2010 aux fonctions de **PR** : 2 qualifiés en moyenne sont disponibles pour un poste proposé au concours.

Les situations sont très différentes selon les disciplines. On note que dans 5 disciplines (3 en 2009), la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (0,50), la section 14 - langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes (0,89), la section 19 - sociologie, démographie (0,95), la section 71 - sciences de l'information et de la communication (0,71) et la section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé (0,29), le nombre des qualifiés 2010 est inférieur au nombre des postes offerts. Déjà, en 2009 et 2008, les sections 11 et 14 étaient dans une situation similaire. Dans 19 autres (15 en 2009), le ratio est compris entre 1 et 2. Ce qui signifie que pourvoir les postes dans ces sections suppose de recourir à la totalité du stock des qualifiés 2010 et au stock des qualifiés des années antérieures.

⇒ 6 050 personnes ont été qualifiées en 2010 aux fonctions de **MCF** : 3,7 qualifiés en moyenne sont disponibles pour un poste proposé au concours.

L'analyse par discipline montre des situations très contrastées, entre des sections dont le ratio est largement excédentaire et d'autres dont le ratio est limité. Parmi les premières, l'exception est la section 20 - anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire où 125 qualifiés ont pu concourir pour le seul poste offert dans la section ; mais, on trouve également la section 68 - biologie des organismes avec un ratio de 35,57, la section 36 - Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère (20,43), la section 30 - milieux dilués et optique (16,80), ou encore la section 69 - neurosciences (16,30). Parmi les secondes, on trouve 6 sections présentant un ratio est inférieur à 2, dont la section 06 - sciences de gestion (1,49), la section 02 - droit public (1,54) ou encore la section 01 - droit privé et sciences criminelles (1,78). Dans aucune section, le nombre des qualifiés 2010 est inférieur au nombre des postes offerts.

⁷ Dans les deux tableaux considérés, pour chacune des sections du CNU, le chiffre inscrit dans la colonne « Qualifiés 2010 » correspond effectivement au nombre des personnes qualifiées par la section. En revanche, une personne pouvant être qualifiée par plusieurs sections, la totalisation au pied de la colonne indique le nombre des qualifications prononcées par l'ensemble des sections.

⁸ Cf. « Etude de la promotion 2010 des qualifiés aux fonctions de professeur des universités et de maître de conférences » - Bureau DGRH A1-1, mai 2010, publiée sur le site Internet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'adresse suivante : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22708/bilans-et-statistiques.html>.

⁹ Pour le calcul de ce ratio, on n'a pas tenu compte des postes de PR ouverts au titre des articles 46-3 (voie longue), 49-2-1 (agrégation externe), et 49-2-2 (agrégation interne) puisque, pour ces concours, la qualification n'est pas requise.

Bien entendu, les jurys ont pu choisir parmi tous les candidats dont la qualification était en cours de validité (cf. tableaux III - I et IV - h). C'est pourquoi ces chiffres sont aussi à rapprocher des ratios indiqués dans le tableau S - 5 qui présente notamment les nombres des candidats et des candidatures par rapport au nombre des postes ouverts au concours.

RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES UNIVERSITES ¹⁰ (cf. tableau III - a et suivants)

Analyse des recrutements par type de concours

Concours externe (article 46-1)

Le recrutement des PR par le concours externe (article 46-1) est toujours le mode privilégié : 706 postes ont été offerts au titre de cet article, soit 85,68 % des postes ouverts après mutations et détachements. Cependant, cette proportion est en baisse par rapport aux années antérieures : elle était de 90,27 % en 2009 (798 postes proposés), de 91,2 % en 2008 (938 postes) et de 92,5 % en 2007 (803 postes). Dans le premier chapitre consacré aux résultats globaux du recrutement, on a proposé une explication à la chute du nombre des emplois offerts à la session « synchronisée » 2010 : le lecteur s'y reportera.

579 postes sont pourvus, soit un taux de couverture de 82,01 %. Le tableau suivant montre l'évolution de ce taux depuis 2004.

Taux de couverture (%)	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
PR (art. 46-1)	82,01	81,45	82,09	83,3	82,7	84,5	83,8

Le tableau III - a détaille par section du CNU les résultats obtenus dans cette modalité de concours.

- ⇒ Les **disciplines littéraires et des sciences humaines** se situent toujours en deçà de la moyenne avec un taux de couverture de 74,17 %, en régression par rapport à 2009 (75,68 %) et même 2008 (74,9 %). Les difficultés se situent principalement dans la section 12 - langues et littératures germaniques et scandinaves où seulement 3 postes sur 8 ont été pourvus, mais aussi dans la section 71 - sciences de l'information et de la communication (9 sur 17) ; la situation dans la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes et la section 14 - langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes, tendue depuis 2005, connaît une embellie : dans la première, 25 des 40 postes proposés ont été pourvus, dans la seconde 18 sur 28. On observe que, dans 8 sections, tous les postes offerts ont trouvé leur lauréat, mais leur nombre était restreint : un seul emploi pour 3 d'entre elles, et au plus 10 dans la section 17 - philosophie.
- ⇒ Les **disciplines scientifiques et technologiques** se situent au dessus de la moyenne avec un taux de couverture de 89,55 %, en hausse par rapport à 2009 (85,91 %) et même 2008 (87,2 %). Les résultats obtenus dans la section 69 - neurosciences sont en deçà du taux moyen de ces disciplines : 6 postes sur 10 ont été pourvus ; situation similaire pour la section 36 - terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère avec 2 postes pourvus sur 3 ; la section 65 - biologie cellulaire demeure dans une situation tendue avec un taux de couverture de 68,42 %, contre 66,67 % en 2009 et 2008. Le taux de couverture est inférieur à la moyenne des disciplines dans 6 autres sections. A l'opposé, les choix des jurys ont abouti à pourvoir tous les emplois proposés dans 8 sections, mais leur nombre était restreint, sauf dans la section 25 - mathématiques où 21 postes ont été publiés.
- ⇒ Les **disciplines pharmaceutiques** ont enregistré un taux de couverture inférieur à la moyenne nationale, et en baisse par rapport à 2009 : 78,95 % contre 82,35 % l'an dernier. Il est clair que le petit nombre d'emplois offerts amplifie les variations du taux. Les 4 postes publiés dans la section 87 - sciences biologiques, fondamentales et cliniques ont été pourvus, mais, à l'inverse, dans la section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé, on n'a pourvu que 4 postes sur 7.

¹⁰ Par rapport au bilan du recrutement 2009, les résultats des concours au titre de l'article 46-3 (voie longue) sont connus à la date de l'étude. Par ailleurs, il faut noter qu'aucun concours au titre de l'article 46-2 (voie réservée aux MCF ayant une expérience plus courte ou ayant accompli une mission de coopération) n'a été organisé depuis 2001.

Concours de la voie longue réservé aux MCF (article 46-3)

Les résultats de ce concours réservé aux MCF ayant 10 années d'ancienneté de service dans un établissement d'enseignement supérieur, dont 5 en cette qualité, dépend directement des avis des sections du CNU ; le dossier des candidats sélectionnés par les instances de l'établissement est soumis à l'examen et à l'avis de la section compétente pour la discipline du poste publié ; est proposé à la nomination le premier candidat classé par l'établissement ayant obtenu un avis favorable de la section.

50 emplois ont été publiés au titre de cet article de concours, soit 6,07 % du total des publications. 39 ont été pourvus, soit un taux de couverture de 78,00 % (cf. tableau III - b). 20 sections ont été concernées, mais le volume d'emplois offerts dans chacune d'elles est limité ; dès lors la valeur du taux est soumise aux effets des petits nombres sur les proportions. Les avis rendus par 15 d'entre-elles ont abouti à pourvoir tous les postes qui ont été proposés dans leur domaine de compétences : au plus 4 dans la section 01 - droit privé et sciences criminelles. En revanche, dans la section 02 - droit public, 3 des 7 postes ouverts ont été pourvus (42,86 %) ; situation comparable dans la section 03 - histoire du droit et des institutions, avec 1 poste pourvu sur 2, ou encore dans la section 05 - sciences économiques avec 3 sur 5.

Concours réservé aux professionnels et aux enseignants associés (article 46-4)

Le nombre des postes ouverts à ce concours reste marginal : seulement 3 emplois ont été offerts dans le cadre de la session synchronisée, soit 0,36 % du total des postes ; 14 postes avaient été publiés en 2009, 15 en 2008, 16 en 2007, 19 en 2006, 17 en 2005 et 21 en 2004. On constate donc une chute importante du nombre d'opportunités difficile à expliquer.

En 2009, les auteurs ont proposé deux explications qui peuvent être reprises. Soit, à ce niveau de compétences et de rémunération, les établissements trouvent peu de professionnels ou d'associés décidés à franchir le pas, soit, les recrutements de PR étant devenus incontestablement une voie de promotion pour les MCF en place, les établissements préfèrent leur réserver les postes vacants.

Par rapport à l'an dernier où le taux de couverture était moyen (78,57 %), cette année les 3 postes offerts ont été pourvus (cf. tableau III - c).

On notera qu'au 1^{er} septembre 2010, 10 emplois ont été proposés au « fil de l'eau », dont 8 ont été pourvus (cf. tableau S - 3). Par rapport à 2009, le nombre d'emplois offerts dans ce cadre a été multiplié par 2,5. Il faudra sans doute attendre quelques années pour voir si cette répartition des postes entre la session « synchronisée » et le recrutement au « fil de l'eau » se confirme ; a priori, on peut penser que cette dernière modalité est plus adaptée pour le recrutement de professionnels, voire d'associés, dans la mesure où elle permet à l'établissement d'organiser son calendrier en fonction des contraintes rencontrées par les candidats pour se libérer de leurs obligations à l'égard de leur employeur.

Recrutement des MCF dans le corps des PR

Le tableau III - d apporte un éclairage concernant le recrutement des MCF dans le corps des PR et les mouvements inter académiques et intra académiques qui animent ce recrutement. On notera que la Corse et les universités du Pacifique (Nouvelle Calédonie et Polynésie) n'ont recruté aucun PR à la session « synchronisée » 2010.

⇒ On observe d'abord que 520 des 582 postes pourvus au titre des articles 46-1 et 46-4 du statut l'ont été par des MCF, soit 89,35 %. La part des MCF dans le recrutement des PR est donc un peu supérieure à celle constatée en 2009 (87,90 %, 581 sur 661) ; elle reste inférieure à celle de 2008 (90,51 %, 697 sur 770). Il se confirme donc que le recrutement des PR est une voie de promotion pour les MCF : à l'évidence, les jurys préfèrent choisir des agents ayant une grande expérience de l'enseignement supérieur et qu'ils peuvent déjà connaître, et il y a sans doute une pénurie de candidats « extérieurs », la carrière de PR apparaissant insuffisamment attractive pour ces personnes qui, à leur niveau de compétences, trouveraient des conditions de rémunération plus intéressantes en dehors de l'université.

62 nouveaux PR ne sont donc pas issus du corps des MCF, soit 10,65 % du total des recrutés.

- ⇒ 12 académies affichent, par rapport au total des PR recrutés dans leur ressort territorial, une proportion de lauréats non issus du corps des MCF supérieure à la moyenne nationale qui vient d'être indiquée. Cependant, les écarts entre les académies sont directement liés au volume des recrutements et aux effets amplificateurs des petits nombres. Orléans-Tours arrive en tête de cette liste avec une proportion de 30,77 % : 4 des 13 PR recrutés dans l'académie ne sont pas d'anciens MCF. Elle est suivie par Rennes pour laquelle la part des « extérieurs » tombe à 19,23 %, avec 5 sur 26. Si on regarde les académies où le nombre des recrutements est important, on observe des situations différentes ; deux exemples : à Paris, 14 des 82 PR recrutés ne sont pas issus du corps des MCF, soit 17,07 % ; à l'inverse, les 40 PR recrutés dans l'académie de Versailles sont tous des MCF. Cette hiérarchie, parfaitement indicative, est bouleversée chaque année : la proportion de non-MCF dépend en fait des opportunités que rencontrent les établissements ; il n'est pas possible de comparer les résultats d'une année à l'autre et encore moins de cerner des évolutions.
- ⇒ 373 des MCF recrutés PR exerçaient déjà dans l'académie, 147 arrivent d'une autre académie. On constate ainsi que 71,73 % des postes pourvus par des MCF l'ont été par des mouvements intra académiques. Cette proportion est en hausse sensible par rapport à 2009 (68,33 %), 2008 (64,2 %), 2007 (55,9 %) et 2006 (45,8 %). L'analyse des origines des recrutés permettra de préciser cette observation, notamment de faire la part entre les candidats recrutés par leur propre établissement et les agents originaires d'un autre établissement de l'académie. Les écarts entre les académies sont importants ; si on s'en tient à celles dont le nombre de postes pourvus par des MCF est conséquent, les recrutements intra académiques s'élèvent à 88,37 % dans l'académie de Toulouse, à 85,00 % à Lille, mais à 70,00 % à Versailles, à 56,76 % à Lyon et à 52,94 % dans l'académie de Paris, la plus faible proportion de toutes les académies ; dans cette dernière, cette proportion était de 80,85 % en 2009 et de 67,5 % en 2008, ce qui illustre bien la remarque précédente sur le caractère circonstanciel de ces recrutements.
- ⇒ Le solde des mouvements des MCF est bénéficiaire pour 14 académies (16 en 2009, 17 en 2008, 12 en 2007 et 16 en 2006), c'est-à-dire qu'elles ont accueilli en qualité de PR davantage de MCF qu'elles n'en ont perdus, déficitaire pour 9 (6 en 2009, 9 en 2008 et 2007, 6 en 2006) ; 4 académies ont un solde nul, hors la Corse et les universités du Pacifique qui n'ont pas recruté de PR. Si on ajoute le recrutement hors enseignement, c'est-à-dire le recrutement de PR qui ne sont pas MCF à l'origine, 18 académies ont un bilan positif, 8 un bilan négatif et 1 un bilan nul.

L'académie de Paris enregistre cette année encore un solde déficitaire de -23 MCF : 9 arrivées, 32 départs et 36 recrutements intra académiques (-35 MCF en 2009, -15 en 2008, -18 en 2007, -21 en 2006). Sur les 9 arrivées, 1 est issue de l'académie de Créteil et 2 de l'académie de Versailles. Parmi les 32 départs, 7 vont vers Créteil et 4 vers Versailles. Paris ne compense pas ce déficit en recrutant des candidats non issus du corps des MCF, puisque 14 personnes seulement ont été accueillies, contre 8 en 2009, 7 en 2008, 10 en 2007, 26 en 2006. Mais, si on ajoute les 48 PR mutés entrant dans l'académie, Paris a accueilli 39 PR supplémentaires en 2010 (+13 en 2009, +26 en 2008, +35 en 2007). On a évoqué un mouvement circulaire à propos des mutations, les MCF parisiens partant ailleurs acquérir l'expérience de professeur, puis revenant une fois cette expérience acquise. Les chiffres du recrutement n'infirment pas cette hypothèse, même si les 36 mouvements intra académiques, contre 38 en 2009, 56 en 2008, 39 en 2007 et seulement 9 en 2006, la relativisent. La spécificité de Paris dans le paysage universitaire français est en tout état de cause confirmée.

L'académie de Lille, qui enregistre un solde migratoire des mutations de PR très défavorable (-50 PR depuis 2006) connaît cette année un solde positif de +3 MCF : 9 arrivées, 6 départs et 34 mouvements intra académiques ; le bilan des années antérieures s'établissait à -1 MCF en 2009, -4 en 2008, +1 en 2007 et -7 en 2006. On observe 3 départs vers les universités d'Ile-de-France (2 en 2009, 4 en 2008), et 5 arrivées en provenance de la région francilienne (1 en 2009, 7 en 2008). Avec le recrutement de 4 PR hors enseignement supérieur, l'académie compense le bilan négatif des mutations et présente au total un solde bénéficiaire de +2, pour la première fois depuis plusieurs années (-14 en 2009, -12 en 2008, -8 en 2007, -11 en 2006).

Agrégation de l'enseignement supérieur

L'agrégation est la principale modalité de recrutement des PR dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. Le volume de postes offert à l'agrégation externe (article 49-2-1 du statut) est plus important que celui proposé à l'agrégation interne (article 49-2-2 du statut) : 60 pour la première, 5 pour la seconde.

L'agrégation externe

L'agrégation externe (ou « premier concours national de l'agrégation ») a été organisée dans les sections 02 - droit public, 03 - histoire du droit et des institutions et 05 - sciences économiques (cf. tableau III - e). Dans ces disciplines, le concours n'est ouvert qu'une année sur deux : le parallèle doit être fait avec 2008. 60 postes ont été offerts, contre 64 en 2008 ; le différentiel est au détriment de la section 02 (30 postes contre 33), et de la section 03 (8 contre 10), alors que la section 05 a proposé 22 postes contre 21 deux ans plus tôt.

312 candidats se sont inscrits, contre 155 en 2008. Le nombre moyen des candidats par poste offert a donc progressé de 2,4 à 5,2. Cette moyenne recouvre des différences entre les trois concours ; le ratio passe de 2,7 à 5,8 candidats par poste en droit public, de 2,7 à 6,4 en histoire du droit et des institutions, de 1,8 à 3,9 en sciences économiques. La hausse du nombre des candidats se répercute inévitablement sur les taux de réussite.

Le jury a prononcé l'admissibilité de 93 candidats, soit 29,81 % des inscrits, contre 92 en 2008 (59,35 %). Comme en 2008, tous les postes ont été pourvus. Le taux de réussite global est de 19,23 % des inscrits : il était de 41,29 % deux ans plus tôt. Mais on constate des variations selon le concours : le taux est de 17,14 % en droit public, de 15,69 % en histoire du droit et des institutions, de 25,58 % en sciences économiques.

L'agrégation interne

L'agrégation interne (ou « second concours national de l'agrégation ») a été organisée uniquement dans la section 02 - droit public (cf. tableau III - e). 5 postes ont été ouverts qui ont tous été pourvus. Cependant, les statistiques relatives au nombre des inscrits et des candidats admis à l'audition devant le jury n'ont pas encore été rassemblées au moment de la rédaction de cette étude. On ne peut donc présenter au lecteur un taux de réussite au concours.

Répartition hommes/femmes des personnes recrutées

Les statistiques présentées dans le tableau III - f ne prennent en compte que les résultats des concours organisés au titre des articles 46-1 et 46-4 du statut.

178 femmes et 404 hommes ont été recrutés. La place des femmes dans le recrutement est comparable à celle qu'elles avaient dans le recrutement 2009. Le tableau suivant montre l'évolution du taux de réussite des femmes.

Recrutement des PR	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
% des femmes	30,6	30,3	28	26,2	27	25	25,3	25,9

L'analyse par discipline révèle des situations contrastées.

⇒ Traditionnellement, les femmes sont les mieux représentées dans les **disciplines pharmaceutiques** : 46,67 % de lauréates, chiffre en baisse par rapport à 2009 (50,00 %) et à 2008 et 2007 (47,6 %). Le petit nombre de nommés amplifie inévitablement les pourcentages et les variations d'une année à l'autre : cette année, la baisse du taux est due au résultat dans la section 87 - sciences biologiques, fondamentales et clinique où seule 1 femme a été recrutée sur 4 PR nommés.

⇒ Avec 43,32 % de nommées, les **disciplines des lettres et sciences humaines** se situent au dessus de la moyenne nationale. La représentation féminine a progressé de 3 points par rapport à 2009 (40,32 %) ; elle se situe à un niveau moindre que celui de 2008 (44,8 %), mais supérieur à ceux de 2007 (37,0 %) et 2006 (39,5 %). Le ratio le plus élevé est enregistré dans la section 07 - sciences du langage : linguistique et phonétique générales où on compte 16 femmes sur les 19 lauréats (84,21 %), proportion la plus grande de toutes les disciplines ; la section 14 - langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes, affiche un résultat très satisfaisant du point de vue féminin avec 13 lauréates sur 18 PR (72,22 %), de même que la section 09 - langue et littératures françaises avec un ratio de 7 sur 10. En revanche, la féminisation des recrutements est beaucoup plus faible dans la section 17 - philosophie (10,00 %), dans la section 71 - sciences de l'information et de la communication (11,11 %) ou dans la section 74 - sciences et techniques des activités physiques et sportives (16,67 %). Les comparaisons d'une session à l'autre sont difficiles à établir puisque le recrutement dépend beaucoup des opportunités rencontrées par les établissements ; ceci se vérifie pour les trois disciplines citées pour leur fort taux de féminisation qui avaient

affiché en 2009 un résultat moins convaincant ; à l'inverse, on peut noter que, dans les trois mentionnées pour la faiblesse du taux de féminisation, la situation en 2009 était similaire.

⇒ Dans les **disciplines scientifiques et technologiques**, la part des femmes est toujours faible ; mais avec un taux de lauréates de 20,06 %, elles régressent par rapport à 2009 (23,27 %), même si elles se situent à un niveau meilleur qu'en 2008 (17,8 %), 2007 (19,2 %) et 2006 (18,4 %). On constate des écarts importants entre des sections qui ont un nombre de postes pourvus significatif ; dans la section 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil, 1 seule femme a été nommée pour 31 postes pourvus (3,23%) : c'est le taux de féminisation le plus bas de toutes les disciplines ; dans la section 28 - milieux denses et matériaux, le taux est un peu plus élevé avec 1 femme nommée, mais à côté de 14 hommes (6,67 %) ; dans la section 25 - mathématiques, le taux est un peu plus favorable aux femmes avec 2 sur 21 (9,52 %) ; seule la section 64 - biochimie et biologie moléculaire affiche la parité, puisque sur 10 lauréats il y a 5 femmes. Là aussi, les comparaisons avec les millésimes antérieurs n'ont pas grande signification : l'exemple en est donné dans la section 60 où le taux de 2009 était de 12,82 % (5 sur 39).

Ces résultats sont cohérents avec la place des femmes dans les résultats de la qualification 2010. Globalement, elles représentent 28,07 % du total des qualifiés (cf. tableaux III - j). Lorsqu'on compare les données au niveau des grandes disciplines, on constate que, dans les disciplines littéraires et des sciences humaines, les femmes ont obtenu un résultat aux concours meilleur que celui à la qualification ; en revanche, la relation s'inverse pour les disciplines scientifiques et technologiques ; et, curieusement, on note que, dans les disciplines pharmaceutiques, les effectifs de qualifiés 2010, hommes et femmes, sont strictement identiques à ceux des recrutés PR.

Age moyen des personnes recrutées

En 2010, l'âge moyen d'un nouveau PR est de 44 ans, 6 mois (cf. tableau III - g), plus élevé de 8 mois que celui constaté en 2009 et 2008.

⇒ Comme les années précédentes, cet âge moyen est plus élevé dans les disciplines des lettres et sciences humaines (48 ans, 4 mois, +9 mois par rapport à 2009) qu'il ne l'est dans les disciplines scientifiques et technologiques (41 ans, 7 mois, +2 mois) et dans les disciplines pharmaceutiques (42 ans, 6 mois, +1 mois). Ces écarts sont ceux qu'on retrouve globalement pour les recrutements des MCF (cf. tableau IV - d), ce qui est logique puisqu'on sait que 9 PR sur 10 sont aujourd'hui recrutés parmi les MCF.

L'étude réalisée en juin 2009 sur les avancements de grade prononcés entre 1993 et 2007 ¹¹ a montré que cette différence a un impact sur le déroulement de la carrière des intéressés, en particulier pour l'accès à la 1^{ère} classe des PR : le lecteur pourra s'y reporter.

C'est toujours dans le domaine des mathématiques (sections 25 et 26) que sont recrutés les plus jeunes des PR (38 ans, 9 mois en moyenne), alors que, cette année, c'est dans la section 13 - langues et littératures slaves qu'on rencontre les lauréats les plus âgés (52 ans, 4 mois), devant la section 07 - sciences du langage : linguistique et phonétique générales (51 ans, 5 mois). D'une année à l'autre, ce « classement » évolue car le petit nombre des postes offerts dans chaque discipline et les circonstances du recrutement accentuent mécaniquement les variations de l'âge moyen des recrutés ; ainsi, l'an dernier, les 3 lauréats de la section 20 - anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire avaient 52 ans, 4 mois en moyenne : cette année, ils sont encore 3, mais leur âge moyen n'est plus que 45 ans, 4 mois.

⇒ En moyenne, les femmes recrutées sont plus âgées que les hommes ; les lauréates ont 46 ans, 4 mois en moyenne (45 ans en 2009), et les lauréats 43 ans, 8 mois (43 ans, 4 mois en 2009).

Cette disposition ne vaut pas en pharmacie où les femmes nommées sont plus jeunes que leurs collègues masculins : l'écart est de 2 ans, 8 mois. En lettres et sciences humaines, les nommées sont plus âgées (49 ans, 6 mois) que leurs homologues masculins (47 ans, 4 mois), l'écart entre les sexes étant un peu moins grand que pour la moyenne nationale. En sciences et technologies, on a pratiquement une situation de parité,

¹¹ Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007 - Bilan des opérations d'avancement de grade (DGRH A1-1, juin 2009). Une seconde partie de l'étude dressant le bilan des recrutements des MCF dans le corps des PR sur la même période (DGRH A1-1, août 2010) comporte une analyse de l'évolution de l'âge moyen des MCF au moment de leur recrutement comme PR.

les femmes ayant, en moyenne pour l'ensemble de ces disciplines, 41 ans, 9 mois et les hommes 41 ans, 7 mois.

Ancienneté dans le corps d'origine des PR recrutés parmi les MCF

En 2010, un MCF recruté PR a une ancienneté moyenne de 11 ans, 10 mois dans son corps (cf. tableau III - h). Cette ancienneté a augmenté de 7 mois par rapport à 2009, de 8 mois depuis 2008 et de 23 mois par rapport à 2005 où elle n'était que de 9 ans, 11 mois.

La progression par rapport à l'année dernière est difficile à expliquer. Le vivier dont dispose les établissements ne varie pas significativement : le nombre moyen de candidats par poste offert est stable (2,1 candidats, contre 2,2 en 2009 et 2 en 2008), comme le nombre moyen des qualifiés disponibles pour un poste proposé au concours (2 contre 2,1 en 2009 et 1,9 en 2008). Elle peut éventuellement être due à la baisse du nombre des postes offerts aux concours de l'article 46-1 (-92), mais on ne peut affirmer que cette réduction est déterminante.

L'analyse par grands secteurs disciplinaires montre des écarts assez marqués. L'ancienneté moyenne constatée en droit et science politique, en sciences économiques et de gestion et en théologie n'est pas significative en raison du nombre des nommés. La plus élevée est rencontrée chez les lauréats du secteur de la physique, en augmentation d'1 an, 9 mois par rapport à 2009 ; là encore, le petit nombre des recrutés justifie sans doute à la fois le chiffre et sa variation. La moins grande est celle des pharmaciens qui baisse de 9 mois par rapport à la session précédente, mais la même réserve peut être exprimée quant à l'influence du nombre des nommés. L'écart entre les plus et les moins anciens dans le corps des MCF est, en excluant les trois premiers secteurs nommés, de 33 mois, alors qu'il n'était que de 21 mois en 2009 et de 16 mois en 2008 ; il faut sans doute se garder d'accorder trop d'importance à l'évolution de cet écart.

Recrutement et qualification

Il s'agit de mettre en perspective les résultats des concours de recrutement et ceux de la qualification aux fonctions de PR, ce que les tableaux III - i à III - l cherchent à réaliser. On se fonde également sur l'étude sur la promotion 2010 des qualifiés, réalisée par le bureau DGRH A1-1 en mai 2010 à partir des résultats de l'application ANTARES.

L'analyse doit aussi prendre en compte les chiffres présentés dans le tableau S - 5 : 1 503 candidats ont postulé aux concours (soit 2,1 par poste ¹²) et ils ont présenté 3 844 candidatures (soit en moyenne 2,6 candidatures par personne).

Bilan de la qualification

Les sections du CNU ont accordé 1 767 qualifications aux fonctions de PR sur 2 712 dossiers de candidature examinés (tableaux III - i et III - j) ¹³, soit un taux de qualification de 65,15 %, en légère progression par rapport à 2009 (64,63 %), à un niveau inférieur à celui de 2008 (66,42 %), mais supérieur à ceux de 2007 (61,5 %), 2006 (60,8 %) et 2005 (58 %). Sachant qu'un même candidat peut être qualifié par plusieurs sections, le nombre de personnes qualifiées est de 1 443.

⇒ La répartition par sexe est significative (cf. tableau III - j). 70,90 % des dossiers examinés ont été présentés par des hommes, et 29,10 % par des femmes. Les premiers ont totalisé 71,93 % des qualifications prononcées par le CNU et les femmes 28,07 %.

L'évolution de l'écart entre les deux sexes est illustrée dans le tableau suivant.

¹² Pour calculer ce chiffre, on n'a pris en compte que les concours des articles 46-1 et 46-4.

¹³ - Les dossiers éliminés au cours de la procédure (693 pour la qualification aux fonctions de PR) ne sont pas pris en compte.

		2006		2007		2008		2009		2010	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Dossiers	Nb	2 269	888	2 417	916	2 339	952	2 329	968	1 923	789
	%	71,9	28,1	72,5	27,5	71,1	28,9	70,6	29,4	70,9	29,1
Qualifications	Nb	1 321	539	1 500	549	1 554	632	1 514	617	1 271	496
	%	71,9	28,1	73,2	26,8	71,1	28,9	71,0	29,0	71,9	28,1

Depuis 2006, on constate que les hommes ont déposé environ 2,5 fois plus de dossiers à la qualification que les femmes. Mais on note aussi qu'entre candidature et qualification, le poids relatif des femmes reste à peu près constant, la déperdition la plus grande étant justement observée en 2010.

⇒ L'analyse disciplinaire montre des situations diversifiées, sachant que la procédure de qualification est pratiquement sans objet pour les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.

↪ Dans les **disciplines des lettres et des sciences humaines**, le taux de qualification a stoppé sa progression : 59,32 % contre 62,08 % en 2009 et 61,6 % en 2008.

Les variations d'une section à l'autre sont grandes, en gardant à l'esprit que la faiblesse de certains effectifs les amplifient mécaniquement ; ainsi, le taux est de 100 % pour la section 73 - cultures et langues régionales, mais elle n'a qualifié que 2 personnes ; il est de 84,09 % dans la section 18 - architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art (37 qualifiés) ; à l'inverse, le taux n'est que de 36,84 % dans la section 19 - sociologie, démographie (21 qualifiés). On observe également que, pour la même section, les écarts d'une année à l'autre peuvent être importants : par exemple, la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes a qualifié 88,89 % de ses 36 candidats en 2009 et seulement 66,67 % des 30 candidats de 2010 ; en sens inverse, la section 15 - langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques qui avait, en 2009, prononcé la qualification pour 64 % des 25 dossiers présentés, qualifie 75 % de ses 16 candidats en 2010. On peut imaginer que la qualité des candidats à la qualification varie selon les années, mais il est plus vraisemblable que ces sections adaptent les qualifications aux nécessités du recrutement. A contrario, d'autres sections semblent avoir un comportement plus linéaire ; par exemple, le taux de qualification dans la section 74 - sciences et techniques des activités physiques et sportives était de 42,86 % en 2009 (42 dossiers examinés) : il est de 42,55 % en 2010 (47 dossiers).

Ces disciplines ont qualifié plus d'hommes que de femmes (58,54 % contre 41,46 %). Si l'écart entre les sexes est bien moindre que pour l'ensemble du corps, il progresse : 17,08 points contre 12,78 en 2009 et 5,8 en 2008 ; on reste loin de celui observé en 2007 (31 points). 8 sections sur 22 (il n'y a pas eu de femmes qualifiées dans la section 73 - cultures et langues régionales et dans les deux sections de théologie) contre 4 en 2009, 12 en 2008 et 5 en 2007 ; 4 autres ont qualifié plus de 45 % de femmes.

↪ Les **disciplines scientifiques et technologiques** présentent un taux de qualification de 68,51 %, supérieur à la moyenne nationale du corps, et relativement stable par rapport aux deux sessions précédentes (67,08 % en 2009, 69,50 % en 2008).

Là aussi, on note des variations sensibles d'une section à l'autre ; le taux est de 100 % pour la section 34 - astronomie, astrophysique, mais avec seulement 8 dossiers déposés ; il est de 90,82 % dans la section 25 - mathématiques, mais de 40,98 % dans la section 64 - biochimie et biologie moléculaire. D'une année à l'autre, ces sections gardent un comportement similaire : celles qui retiennent une proportion importante des dossiers qui leur sont soumis restent sur cette ligne, par exemples les sections 25 et 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques, comme celles qui qualifient en moindre proportion, par exemple la section 64. Il se confirme, à l'examen des taux sur les cinq dernières sessions, que, globalement, les premières accordent sans doute à la qualification une valeur supplémentaire à la simple constitution du vivier, celle de la reconnaissance d'un niveau de formation et de compétences utilisable dans un autre cadre que le seul recrutement des PR.

La répartition hommes/femmes est très défavorable à ces dernières : elles ne représentent que 23,44 % des qualifications, résultat identique à celui de 2009 (23,45 %). Mise à part la section 69 - neurosciences où les deux sexes ont été qualifiés à parité, aucune autre section scientifique n'a qualifié plus de femmes que d'hommes : certaines, dont le nombre de qualifications est important, ont un taux très bas, par exemple les sections 61 - génie informatique, automatique et traitement du signal (5,66 %) et 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil (11,22 %). Cela est la conséquence du nombre insuffisant de jeunes femmes dans la population des MCF et, plus en amont, dans les filières doctorales scientifiques.

⇒ Avec un taux de qualification de 39,47 %, les **disciplines pharmaceutiques** ont obtenu un résultat un peu supérieur à celui de l'an passé (35,21 %) et qui se rapproche de celui de 2008 (41,89 %). Toutefois, le nombre des qualifications prononcées reste modeste (15 pour les 3 sections concernées), ce qui ne manque pas d'amplifier toute variation se produisant d'une année à l'autre.

Avec 46,67 % des qualifications, les femmes sont en net recul par rapport à 2009 (60 %), et même aux années antérieures (58,06 % en 2008, 51,4 % en 2007). L'effet des petits nombre joue pleinement pour expliquer ces écarts.

Place des qualifiés 2010 dans les concours de recrutement

En se présentant aux concours de recrutement, les candidats qualifiés en 2010 sont en concurrence avec les personnes dont la qualification antérieure est toujours valide. Le tableau III - k dresse le bilan des postes pourvus en fonction de l'année de qualification des candidats retenus.

⇒ 241 des 582 postes pourvus des concours des articles 46-1 et 46-4 le sont par des candidats qualifiés en 2010, soit 41,41 %, proportion en baisse par rapport à 2009 (47,35 %) et même aux deux sessions précédentes (44,17 % en 2008, 47,4 % en 2007). Les qualifiés de 2009 représentent 28,69 % des lauréats, pourcentage un peu plus élevé que celui des qualifiés 2008 pour le recrutement 2009 (25,42 %). Les qualifiés de 2008 comptent pour 16,32 % des nommés, alors que les qualifiés 2007 représentaient 18 % des lauréats du recrutement 2009. Globalement, 70,10 % des PR sont donc recrutés ayant été qualifiés dans l'année du recrutement ou l'année précédente, ratio voisin de ceux enregistrés en 2009 (72,77 %) et 2008 (72,97 %).

⇒ L'analyse disciplinaire montre des situations très diversifiées.

⇒ En **lettres et des sciences humaines**, les qualifiés 2010 représentent 45,34 % des nommés, chiffre en baisse sensible par rapport à 2009 où les qualifiés de l'année comptaient pour 53,36 % des lauréats, ou même 2008 où leur proportion était de 52,7 %. Les situations sont assez contrastées selon les sections, en soulignant cependant que le petit nombre de recrutements dans certaines d'entre elles amplifie mécaniquement les différences. Si on ne retient que les sections dans lesquelles le nombre des postes pourvus est important, on voit que dans la section 23 - géographie physique, humaine, économique et régionale 11 des 16 nommés (68,75 %) sont des qualifiés 2010 ; en revanche, dans la section 22 - histoire et civilisations : histoire des mondes modernes et histoire du monde contemporain, les qualifiés 2010 ne sont que 8 sur les 21 nommés (38,10 %). Ces effectifs, relativement faibles au niveau de chaque section, rendent peu significatives les variations d'une année à l'autre.

⇒ Dans les **disciplines scientifiques et technologiques**, la part des qualifiés 2010 parmi les lauréats est de 38,87 %, également en baisse par rapport à 2009 où les qualifiés de l'année représentaient 44,50 % des nommés, ou même 2008 où leur proportion était de 40,2 %. Là encore, les situations sont diverses selon les sections. La barre des 60 % est atteinte ou dépassée dans 3 des 23 sections (5 en 2009 et 4 en 2008) ; mais ce sont des sections dans lesquelles le nombre de recrutements est faible. Si on ne retient que les sections dans lesquelles le nombre des postes pourvus est significatif, la part des qualifiés 2010 parmi les nommés est la plus élevée dans la section 27 - informatique avec 18 nommés sur 31 (58,06 %) ou encore la section 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques avec 14 sur 25 (56 %). A l'opposé, dans la section 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil, les qualifiés 2010 ne représentent que 35,48 % des lauréats (11 sur 31). Cette section illustre le fait que les évolutions d'une année à l'autre peuvent être particulièrement erratiques : en 2009, les qualifiés de l'année comptaient pour 61,54 % des nommés ; bien sûr, on peut trouver le

contre exemple : dans la section 63 - génie électrique, électronique, photonique et systèmes, les qualifiés de 2009 représentaient 26,67 % des néo-professeurs, ceux de 2010 28,57 %.

- ↳ Dans les **disciplines pharmaceutiques**, les qualifiés 2010 représentent 33,33 % des lauréats, proportion en hausse par rapport à la place des qualifiés 2009 dans les concours de leur année de qualification (14,29 %), ou même à celle des qualifiés de l'année en 2008 (23,8 %). Ces écarts s'expliquent par le nombre très réduit des qualifiés chaque année, et celui restreint des postes mis au concours.

Réussite des qualifiés 2010 aux concours de recrutement

Le tableau III - I met en évidence le taux de réussite des qualifiés 2010 au recrutement, soulignant ainsi la probabilité qu'un candidat a d'être recruté l'année de sa qualification.

- ⇒ Les 241 qualifiés 2010 lauréats des concours représentent 13,64 % des qualifications accordées par le CNU cette année. Ce taux de réussite est en baisse par rapport à 2009 (14,69 %) et 2008 (15,78 %). Si on rapporte le chiffre des lauréats au total des personnes qualifiées, le taux de réussite est alors de 16,70 %, alors qu'il était de 18,05 % en 2009 et de 19,2 % en 2008.

Quel que soit le mode de calcul de ce taux, il reste faible. On peut trouver un élément d'explication dans le chiffre suivant ¹⁴ : 768 personnes qualifiées sur 1 443, soit 53,22 %, n'ont pas été candidates aux concours de recrutement, proportion en petite baisse par rapport à 2009 (53,80 %), mais encore largement plus grande que les années précédentes (46,4 % en 2008, 48,2 % en 2007, 45,3 % en 2006). Les auteurs ont déjà souligné que, pour certains candidats, la qualification est une reconnaissance de niveau dont ils peuvent se prévaloir pour d'autres perspectives. Toutefois, pour apprécier le taux de réussite réel des qualifiés 2010, on peut rapporter le chiffre des lauréats des concours au nombre de personnes qui ont été effectivement candidates : le ratio est alors de 35,70 % (241 sur 675).

- ⇒ L'analyse disciplinaire montre encore des situations très diversifiées. On peut mettre en perspective le taux de réussite des qualifiés 2010 par section et le taux de qualification de chaque section (tableau III - i). Mais la plus grande prudence s'impose pour l'analyse dans la mesure où les taux de réussite des qualifiés 2010 résultent de la compilation des décisions prises par les jurys (conseils d'administration des établissements), alors que les taux de qualification sont l'expression d'une décision collective de la section à l'issue d'une réunion plénière.

- ↳ Le taux de réussite des qualifiés 2010 dans les **disciplines des lettres et des sciences humaines** est de 25,51 %, chiffre comparable à celui de 2009 (25,38 %) en baisse par rapport à 2008 (27,76 %). Là encore, des contrastes marqués existent entre les sections, et les mêmes interrogations sont posées : par exemple, la section 08 - langues et littératures anciennes qui a qualifié 7 de ses candidats (87,50 %), et dont aucun n'a été retenu (ont-ils été candidats aux concours ?), et, à l'opposé, la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes qui a qualifié 66,67 % de ses candidats (20 sur 30), lesquels ont un taux de réussite de 60 % (12 des 25 nommés sont des qualifiés 2010).

- ↳ Dans les **disciplines scientifiques et technologiques**, le taux de réussite des qualifiés 2010 est de 9,53 %, en baisse par rapport aux deux sessions précédentes : 11,09 % en 2009, 11,85 % en 2008. Les situations sont encore diversifiées. Les mêmes questions surviennent, par exemple dans les section 25 - mathématiques et 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques ; la première a qualifié 89 personnes (90,82 % des candidats) et seulement 10 ont été reçues à un concours, soit un taux de réussite de 11,24 % ; dans la seconde, 83 candidats ont été qualifiés (89,25 % du total) et 14 ont été recrutés, soit un taux de réussite de 16,87 % ; la déperdition entre la qualification et le recrutement signalée ci-dessus doit ici jouer pleinement : comme on l'a déjà souligné, les candidats à la qualification viennent rechercher la reconnaissance d'un niveau de formation et de compétences utilisable dans un autre cadre que le seul recrutement des PR.

¹⁴ - Etude de la promotion 2010 des qualifiés aux fonctions de professeur des universités et de maître de conférences - DGRH A1-1, mai 2010.

↳ Le taux de réussite des qualifiés 2010 dans les **disciplines pharmaceutiques** a été plutôt satisfaisant : ils sont 5 parmi les 15 lauréats, soit un taux de réussite de 33,33 %, bien supérieur à celui de 2009 (8 %) et même de 2008 (16,13 %). La section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé a qualifié 2 personnes en 2010 et 1 a été nommée ; à l'inverse, la section 87 - sciences biologiques, fondamentales et clinique a qualifié 5 candidats dot 1 seul a pu être recruté. On voit bien que les nombres en cause amplifient les pourcentages et que toute interprétation des écarts relève de l'utopie.

RECRUTEMENT DES MAITRES DE CONFERENCES (cf. tableau IV - a et suivants)

Analyse des recrutements par type de concours ¹⁵

Concours externe (article 26-I-1)

Le recrutement des MCF par le concours externe (article 26-I-1) reste le mode privilégié : 1 627 postes relèvent de cet article, soit 98,79 % des postes ouverts (après mutations et détachements), à comparer avec les 1 812 postes de 2009 (99,23 %), les 1 855 postes de 2008 (98,8 %) et les 1 925 postes de 2007 (98,7 %).

Ces postes sont pourvus à hauteur de 92,38 %. Le tableau suivant montre l'évolution de ce taux depuis 2004.

Taux de couverture (%)	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
MCF (art. 26-I-1)	92,38	92,16	92,4	93,8	94,6	94,8	94,6

Le tableau IV - a analyse ces résultats par discipline.

- ⇒ Le taux de couverture dans les **disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion** reste au dessous de cette moyenne : 87,28 % ; la reprise observée en 2009 (86,28 %) par rapport à 2008 (83,50 %) se confirme, mais on n'a pas rattrapé les taux de 2007 (88,7 %) et de 2006 (91,4 %). La section 06 - sciences de gestion qui a le plus grand nombre de postes offerts (120) a le taux de couverture le plus bas de ces disciplines (74,17 %) ; a priori, c'est ce résultat qui fait tomber le taux de réussite global de ces disciplines. En effet, dans la section 01 - droit privé et sciences criminelles, les 45 emplois offerts ont été pourvus, alors que dans la section 05 - sciences économiques 64 des 67 postes proposés ont trouvé leur lauréat. Mais on ne peut pas dire que ces disciplines rencontrent des difficultés particulières : pourvoir plus de 8 emplois sur 10 ne peut pas être considéré comme un résultat médiocre.
- ⇒ Les **disciplines littéraires et des sciences humaines** font légèrement mieux que la moyenne avec un taux de couverture de 94,84 %, taux comparable à celui de 2009 (94,62 %), légèrement supérieur à celui de 2008 (93,09 %) et de 2007 (91,8 %). On trouve 12 sections pour lesquelles tous les emplois ont été pourvus, dont 4 où plus de 20 postes étaient proposés, notamment la section 22 - histoire et civilisations : histoire des mondes modernes et histoire du monde contemporain avec 33 emplois. On signalera la section 77 - théologie protestante dans laquelle 1 seul emploi était ouvert et qui n'a pas trouvé son lauréat, et la section 73 - cultures et langues régionales où seul 1 des 3 postes offerts a été pourvu.
- ⇒ Les **disciplines scientifiques et technologiques** se situent dans la moyenne avec un taux de couverture de 92,48 %, là aussi comparable à celui de 2009 (92,36 %), mais encore en retrait par rapport à 2008 (94,70 %) et à 2007 et 2006 (96,1 %). Le taux est maximum dans 7 sections, mais le nombre des postes offerts n'était important que pour 2 d'entre elles : la section 25 – mathématiques (40) et la section 31 - chimie théorique, physique, analytique (33). On observe que le taux est inférieur à 9 sur 10 dans 7 sections (4 en 2009 et 2 en 2008), dont la section 62 - énergétique, génie des procédés qui enregistre le taux le plus bas (73,33 %) avec 22 emplois pourvus sur 30 ; dans toutes ces disciplines, sauf une, un nombre significatif de postes a été proposé, et notamment la section 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil avec 91 postes dont 81 ont été pourvus (89,01 %).
- ⇒ Quant aux **disciplines pharmaceutiques**, le taux de couverture est supérieur à la moyenne : 94 %, 2 points de mieux qu'en 2009 (92,06 %), moins favorable qu'il ne l'était en 2008 (94,52 %) et en 2007 (100 %). Toutefois, les écarts d'un millésime à l'autre sont peu significatifs étant donné le petit nombre de postes mis aux concours qui obère le calcul des pourcentages.

¹⁵ En 2010, les établissements n'ont pas ouvert de concours réservé aux professionnels au titre de l'article 26-I-3 du statut. Pour information, 2 postes l'avaient été en 2009, 4 en 2008, 2 en 2007, 3 en 2006.

Concours réservé aux enseignants du second degré (article 26-I-2)

Le nombre des postes ouverts pour un recrutement interne réservé aux enseignants du second degré (article 26-I-2) reste très limité : 20, soit 1,21 % du total, à comparer avec les 12 de 2009 (0,66 %), les 18 de 2008 (0,96 %), les 22 de 2007 (1,1 %) et les 23 de 2006 (1,1 %).

Tous ces emplois ont été pourvus par les jurys de recrutement (cf. tableau IV - b).

Répartition hommes/femmes des personnes recrutées

La place des femmes dans le recrutement 2010, tous articles confondus, est en petite augmentation par rapport à l'année dernière : avec 639 nommées, elles représentent 41,96 % des recrutés (cf. tableau IV - c). Le tableau suivant illustre l'évolution de la féminisation du recrutement depuis 2003 : on peut constater qu'elle varie assez peu, autour du seuil de 40 %.

Recrutement des MCF	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
% des femmes	42,0	41,4	42,8	40	42,2	38,7	41,4	42,5

L'analyse par discipline révèle des situations variées.

- ⇒ Alors qu'en 2009 les **disciplines pharmaceutiques** étaient les plus favorables aux femmes, elles n'arrivent cette session qu'au deuxième rang avec un taux de féminisation de 53,19 % (25 femmes et 22 hommes nommés) ; c'est une baisse sensible par rapport à l'an dernier (63,79 %), mais c'est une valeur meilleure qu'en 2008 (47,8 %). On voit bien que le nombre restreint des recrutements perturbe complètement les proportions. La section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé est celle où elles ont obtenu le plus de succès.
- ⇒ En **lettres et sciences humaines**, les femmes occupent cette année la place la plus enviable : avec un taux de 55,86 % (286 femmes recrutées sur 512 nommés), elles font aussi bien qu'en 2009 (55,46 %), mais leur résultat est toutefois un peu moins favorable qu'en 2008 (57 %). Parmi les sections dans lesquelles l'offre a été significative, il faut signaler la section 07 - sciences du langage : linguistique et phonétique générales où 22 des 27 lauréats sont des femmes (81,48 %), ou la section 14 - langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes avec 23 nommées sur 31 nouveaux MCF (74,19 %). En revanche, pour 7 sections, le taux de féminisation est inférieur à la moyenne des disciplines, avec, par exemple, la section 70 - sciences de l'éducation où les nommées (12) ne représentent que 40 % des lauréats de la disciplines et la section 23 - géographie physique, humaine, économique et régionale dans laquelle 18 femmes ont été retenues contre 22 hommes (45 %).
- ⇒ Les **disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion** se situent encore au dessus de la moyenne du corps : les femmes comptent pour 49 % des recrutés, proportion légèrement supérieure à celle observée en 2009 (47,50 %) et 2008 (46 %). Ce taux est sans doute lié au résultat qu'elles obtiennent dans la section 05 - sciences économiques, avec 37 nominations sur 65 (56,92 %) et dans la section 06 - sciences de gestion avec 46 lauréates sur 90 (51,11 %) ; la section 01 - droit privé et sciences criminelles est la moins féminisée (35,56 % de lauréates).
- ⇒ Les **disciplines scientifiques et technologiques** sont en deçà de la moyenne du corps : les femmes y obtiennent seulement 28,81 % des nominations, proportion comparable à celle de 2009 (28,31 %), toujours en recul par rapport à 2008 (32,5 %). Si on se tient aux disciplines dans lesquelles un nombre de postes conséquent a été proposé, on note que la section 25 - mathématiques est peu féminine (6 femmes sur 40 lauréats, 15 %), de même que la section 61 - génie informatique, automatique et traitement du signal (5 sur 32, 15,63 %) ; dans 13 sections, le taux de féminisation est inférieur à la moyenne des disciplines. On peut noter que, dans la section 30 - milieux dilués et optique, aucun des 10 recrutés n'est une femme.

Le résultat des femmes dans ces concours est globalement cohérent avec la part qu'elles ont obtenue dans les résultats de la qualification 2010, 45,24 % du total des qualifications prononcées (cf. tableau IV - f). Si la situation des femmes dans le recrutement des MCF est meilleure que celle constatée pour les PR, on est encore éloigné de l'égalité des genres qui mobilise les femmes à juste titre.

Age moyen des personnes recrutées

En 2010, l'âge moyen d'un nouveau MCF est de 33 ans, identique à ce qu'il était en 2009 (cf. tableau IV - d) ; en 2008, il était de 32 ans, 9 mois, et en 2006 et 2007 de 32 ans, 8 mois. On le voit, depuis plusieurs années, cet âge varie peu.

⇒ Traditionnellement, le recrutement dans les disciplines des lettres et sciences humaines se porte sur des candidats plus âgés (36 ans, contre 36 ans, 5 mois en 2009 et 2008), en raison notamment de la proportion plus grande, parmi les lauréats, de personnes issues des corps des professeurs du second degré, notamment des professeurs agrégés. A l'opposé, le recrutement dans les disciplines scientifiques et technologiques favorise des candidats plus jeunes (31 ans, contre 30 ans, 11 mois en 2009), tendance déjà constatée les six années précédentes. Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion se situent à un niveau proche de la moyenne du corps (32 ans, 6 mois, 2 mois de plus qu'en 2009), alors que, dans les disciplines pharmaceutiques, les lauréats sont exactement dans la moyenne du corps.

Il se confirme cette année encore, et ceci depuis 2007, que, dans la section 70 - sciences de l'éducation, les recrutements concernent des quadragénaires confirmés ; on notera, pour l'anecdote, que le seul lauréat dans la section 73 - cultures et langues régionales est âgé de 46 ans, alors que la seule recrutée dans la section 20 - anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire a 28 ans ; de façon globale, les agents recrutés dans le groupe XII présentent l'âge moyen le plus élevé. A l'opposé, les 10 MCF nommés dans la section 30 - milieux dilués et optique sont les seuls dont l'âge moyen est inférieur à 30 ans. ; on observe d'ailleurs une assez grande homogénéité entre les sections scientifiques, les disciplines du groupe X - sciences biologiques et biochimiques ayant, depuis 2006, un âge moyen légèrement plus élevé.

⇒ Les femmes recrutées sont en moyenne plus âgées (33 ans, 6 mois) que les hommes (32 ans, 7 mois) ; l'âge moyen des femmes est identique à celui observé en 2009, alors que celui des hommes est inférieur d'1 mois. Cependant, lorsqu'on regarde au niveau des grandes disciplines, on remarque que les femmes sont recrutées plus jeunes que les hommes en droit, science politique, économie et gestion, l'écart étant de 14 mois en faveur des premières, mais aussi en lettres et sciences humaines : toutefois, l'écart est beaucoup plus réduit, 1 mois ; dans les autres disciplines, la balance penche en faveur des hommes. Lorsqu'on descend au niveau de la section du CNU, les situations sont très variables, l'écart se faisant soit au bénéfice des femmes, soit en sens inverse ; on laissera le lecteur étudier le tableau IV - d pour la ou les sections qui l'intéressent particulièrement.

Recrutement et qualification

Il s'agit de rapprocher les résultats des concours de recrutement et ceux de la qualification aux fonctions de MCF, ce que les tableaux IV - e à IV - h cherchent à réaliser. On se fonde également sur l'étude sur la promotion 2010 des qualifiés, réalisée par le bureau DGRH A1-1 en mai 2010 à partir des résultats de l'application ANTARES.

Il convient aussi de prendre en compte les chiffres présentés dans le tableau S - 5 : 8 380 candidats ont postulé aux concours (soit 5,1 par poste) et ils ont présenté 53 697 candidatures (soit en moyenne 6,4 candidatures par personne). On peut noter que si le nombre de candidats par emploi a légèrement augmenté par rapport à 2009 (4,7), celui des candidatures par personne a baissé (7 en 2009).

Bilan de la qualification

Les sections du CNU ont accordé 8 186 qualifications sur 13 017 dossiers de candidature examinés ¹⁶, soit un taux de qualification de 62,89 % (cf. tableau IV - e). Cette proportion est équivalente à celle de 2009 (62,65 %), en retrait par rapport à 2008 (64,02 %) ; elle est supérieure aux ratios observés en 2007 (59,5 %), 2006 (57,8 %) et 2005 (56,4 %). Sachant qu'un même candidat peut être qualifié par plusieurs sections, le nombre de personnes qualifiées est de 6 050.

¹⁶ - Les dossiers éliminés au cours de la procédure (4 516 pour la qualification aux fonctions de MCF) ne sont pas pris en compte.

⇒ La répartition par sexe (cf. tableau IV - f) montre que 53,35 % des dossiers examinés ont été présentés par des hommes et 46,65 % par des femmes. Les hommes ont totalisé 54,76 % des qualifications prononcées par le CNU et les femmes 45,24 %. L'évolution de l'écart entre les deux sexes est illustrée dans le tableau suivant.

		2006		2007		2008		2009		2010	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Dossiers	Nb	8 493	6 964	8 502	6 539	7 890	6 684	8 470	7 189	6 944	6 073
	%	54,9	45,1	56,5	43,5	54,1	45,9	54,1	45,9	53,3	46,7
Qualifications	Nb	5 071	3 866	5 162	3 794	5 276	4 054	5 405	4 406	4 483	3 703
	%	56,7	43,3	57,6	42,4	56,6	43,4	55,1	44,9	54,8	45,2

Depuis 2006, on observe que les hommes déposent davantage de dossiers à la qualification que les femmes, et qu'ils obtiennent plus de qualifications. Mais on note aussi qu'entre candidature et qualification, le poids relatif des femmes s'étole toujours : alors qu'en 2009, la perte était d'1 point, elle est de 1,5 points en 2010.

⇒ L'analyse disciplinaire montre des situations très diversifiées.

☞ Dans les **disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion**, le taux de qualification est de 41,13 %, en hausse par rapport à 2009 (40,43 %), sans rattraper toutefois le taux de 2008 (42,2 %). Il reste toujours très inférieur à la moyenne du corps. Pour ces sections, la qualification est donc le moyen de constituer le vivier nécessaire et suffisant pour pourvoir les postes ouverts aux concours : la section 01 - droit privé et sciences criminelles qualifie peu, mais les 45 postes offerts dans cette discipline ont été pourvus ; à l'opposé, la section 06 - sciences de gestion a beaucoup qualifié au regard des autres sections, mais le taux de couverture des postes y est assez nettement inférieur.

La part des femmes est de 7 points supérieure à la moyenne du corps (52,49 %), résultat meilleur que ceux de 2009 (46,82 %) et de 2008 (43,9 %). 3 des 6 sections ont qualifié plus de femmes que d'hommes, une nouvelle fois la section 06 - sciences de gestion, mais aussi la section 03 - histoire du droit et des institutions qui a qualifié 8 femmes sur les 12 candidats retenus.

☞ Dans les **disciplines des lettres et des sciences humaines**, le taux de qualification est de 54,58 %, à un niveau équivalent à celui de 2009 (54,16 %), un peu en dessous de celui de 2008 (56 %). Les variations d'une section à l'autre sont importantes ; ne retenant que les sections ayant prononcé un grand nombre de qualifications, on peut souligner l'écart entre la section 07 - sciences du langage : linguistique et phonétique générales (67,59 %) et la section 09 - langue et littérature françaises (46,29 %) ou encore entre la section 16 - psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale (46,49 %) et la section 21 - géographie physique, humaine, économique et régionale (70,39 %). De façon générale, on peut noter que, d'une année à l'autre, les sections ont un comportement homogène, celles qui qualifient peu restent sur cette ligne et l'inverse est également vrai.

Ces disciplines ont qualifié plus de femmes que d'hommes (57,28 % contre 42,72 %), l'écart en faveur du sexe féminin s'étant même accru par rapport à l'an dernier. Les sections qui font exception sont encore les mêmes que les années précédentes, c'est-à-dire la section 72 - épistémologie, histoire des sciences et des techniques, même si la qualification des femmes progresse sensiblement (43,75 % contre 30,56 % en 2009 et 26,3 % en 2008), ou la section 74 - sciences et techniques des activités physiques et sportives (24,42 % contre 34,69 % en 2009), ou encore la section 17 - philosophie (42,11 % contre 36,04 % l'année dernière).

☞ Les **disciplines scientifiques et technologiques** présentent un taux de qualification de 70,89 %, encore supérieur à la moyenne nationale du corps, pratiquement équivalent à celui de 2009 (71,0 %), mais encore inférieur à celui de 2008 (72,9 %). D'une discipline à l'autre, les différences sont également assez nettes, mais globalement il se confirme, comme pour le recrutement des PR, qu'au-delà de la simple constitution du vivier, ces sections accordent à la qualification une valeur de reconnaissance d'un niveau de formation et de compétences utilisable dans un autre cadre que le seul recrutement des MCF. On remarque ainsi la section 25 - mathématiques (90,0 %), la section 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques (90,55 %) ou encore la section 33 - chimie des matériaux (90,29 %). Par rapport à 2009, le comportement des sections scientifiques et

technologiques apparaît un peu moins homogène que celui des sections littéraires et des sciences humaines : par exemple, en proportion, le taux de qualification de la section 26 - mathématiques appliquées et application des mathématiques, après avoir chuté de plus de 8 points de 2008 à 2009, regagne les 8 points perdus en 2010, et celui de la section 29 - constituants élémentaires gagne 12 points entre 2009 et 2010 ; en revanche d'autres disciplines restent sur la même ligne : par exemple les sections 61 - génie informatique, automatique et traitement du signal et 62 - énergétique et traitement des procédés.

La répartition hommes/femmes est très défavorable à ces dernières : elles ne représentent que 38,10 % des qualifiés, proportion en hausse modeste par rapport à 2009 (37,49 %). Comme l'an dernier, le groupe X - sciences biologiques et biochimiques fait à nouveau exception : toutes les sections du groupe ont qualifié davantage de femmes que d'hommes, celles-ci obtenant 76 % des qualifications ; à l'inverse, les sections du groupe V - mathématiques et informatique et du groupe IX - technologies apparaissent les plus en retrait avec respectivement 25,78 % et 21,66 % de femmes qualifiées, mais la part des femmes dans les dossiers soumis à leur examen est tout aussi limitée (respectivement 26,46 % et 24,15 %).

⇒ Avec un taux de qualification de 77,62 %, les **disciplines pharmaceutiques** sont au dessus de la moyenne nationale du corps, et elles ont qualifié proportionnellement plus qu'en 2009 (65,12 %) et en 2008 (54,6 %).

Avec 62,77 % des qualifiés, elles continuent à faire une large place aux femmes, plus qu'en 2009 (55,63 %) et en 2008 (54,9 %).

Place des qualifiés 2010 dans les concours de recrutement

Les qualifiés en 2010, candidats aux concours de recrutement, sont en concurrence avec les personnes dont la qualification antérieure est toujours valide. Le tableau IV - g dresse le bilan des postes pourvus en fonction de l'année de qualification des candidats retenus.

⇒ 743 des 1 523 postes de MCF pourvus l'ont été par un candidat qualifié en 2010, soit 48,79 % ; c'est une proportion légèrement supérieure à celle de 2009 (47,38 %), mais qui reste inférieure à celles enregistrées en 2008 (51,1 %) et 2007 (52,1 %). Les qualifiés de 2009 représentent 24,75 % des lauréats, pourcentage un peu moins élevé que celui des qualifiés 2008 pour le recrutement 2009 (28,95 %). Les qualifiés de 2008 comptent pour 16,68 % des nommés, alors que les qualifiés 2007 ne représentaient que 15,81 % des lauréats du recrutement 2009. Globalement, 73,54 % des MCF sont donc recrutés ayant été qualifiés dans l'année du recrutement ou l'année précédente, ratio en baisse par rapport à 2009 (76,33 %) et à 2008 (77,5 %).

⇒ L'analyse disciplinaire montre des situations très diversifiées.

⇒ Dans les **disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion**, le poids des qualifiés 2010 parmi les lauréats est supérieur à la moyenne nationale du corps : 71,89 % (66,25 % en 2009, 70,2 % en 2008, 67,1 % en 2007). Les situations sont différentes selon les sections : la section 02 - droit public est celle où les qualifiés 2010 pèsent du poids le plus grand (29 des 35 nommés, 82,86 %), alors qu'ils ne comptent que pour 44,44 % dans la section 04 - science politique (4 sur 9) ; ces deux exemples montrent cependant combien les petits effectifs peuvent amplifier les effets de proportion.

⇒ Dans les **disciplines des lettres et des sciences humaines**, les qualifiés 2010 ne représentent que 40,82 % des lauréats ; par rapport aux années précédentes, la part des qualifiés de l'année continue de chuter : elle était de 43,66 % en 2009, 48,8 % en 2008, 51,6 % en 2007. Là aussi, des contrastes marqués existent entre les sections ; pour s'en tenir aux disciplines dans lesquelles un nombre significatif de recrutements a été effectué, on note que dans la section 70 - sciences de l'éducation le tiers des nommés sont des qualifiés de l'année (10 sur 30), alors que dans la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes 31 qualifiés 2010 sont lauréats des concours sur 54 postes pourvus (57,41 %).

⇒ Dans les **disciplines scientifiques et technologiques**, la part des qualifiés 2010 dans les lauréats est également en deçà de la moyenne nationale du corps : 47,55 % contre 44,73 % en 2009, 46,6 %

en 2008, 48,3 % en 2007. Là encore, les situations sont diverses selon les sections, entre la section 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques dans laquelle 43 des 71 nommés (60,56 %) sont des qualifiés 2010, ou encore la section 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil (48 sur 81, 59,26 %), et la section 32 - chimie organique, minérale, industrielle dans laquelle 9 des 37 nommés (24,32 %) sont des qualifiés de cette année, ou la section 64 - biochimie et biologie moléculaire où ils sont seulement 5 sur 29 nommés (17,24 %).

↳ Dans les **disciplines pharmaceutiques**, les qualifiés 2010 ne représentent que 31,91 % des nommés, contre 43,10 % en 2009, 55,1 % en 2008, 52,3 % en 2007.

Réussite des qualifiés 2010 aux concours de recrutement

Le tableau IV - h met en évidence le taux de réussite des qualifiés 2010 au recrutement, soulignant ainsi la probabilité qu'un candidat a d'être recruté l'année de sa qualification.

⇒ Les 743 qualifiés 2010 lauréats des concours représentent 9,08 % des qualifications accordées par le CNU cette année (8,12 % en 2009, 9,4 % en 2008), et 12,28 % des personnes qualifiées (11,28 % en 2009 et 12,9 % en 2008).

Quel que soit son mode de calcul, le taux de réussite des qualifiés de l'année reste donc faible. On peut avancer un élément d'explication avec le chiffre suivant ¹⁷ : 2 354 personnes qualifiées sur 6 050, soit 38,90 %, n'ont pas été candidates aux concours de recrutement, proportion en baisse d'un point par rapport à 2009 (39,94 %), mais qui reste plus grande que celles des années antérieures : elle était de 34,9 % en 2008, 30,9 % en 2007, 28,4 % en 2006. Les raisons de ce désintérêt peuvent être multiples. Si, comme pour les PR, on rapproche les qualifiés 2010, lauréats des concours, de ceux qui ont été candidats, le taux de réussite est alors de 20,10 %.

⇒ L'analyse disciplinaire montre encore des situations très diversifiées. On peut rapprocher le taux de réussite des qualifiés 2010 par section du taux de qualification de chaque section (tableau IV - e) ; mais la même prudence dans l'analyse soulignée pour les PR doit prévaloir : les taux de réussite des qualifiés 2010 résultent de la compilation des décisions prises par les jurys dans les établissements, alors que les taux de qualification sont l'expression d'une décision collective de la section à l'issue d'une réunion plénière.

↳ Les **disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion**, avec un taux de réussite des qualifiés 2010 de 34,29 %, se situent largement au dessus de la moyenne nationale du corps, taux supérieur à ceux de l'an dernier (28,86 %) et de 2008 (32,10 %). Mais, les situations sont très contrastées selon les sections. La section 02 - droit public n'a qualifié que 28,08 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite aux concours de 50,88 % ; à l'opposé, la section 06 - sciences de gestion a qualifié 62,28 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite de 37,78 %.

↳ Les **disciplines des lettres et des sciences humaines** enregistrent un taux de réussite des qualifiés 2010 de 9,13 %, équivalent à celui de 2009 (9,07 %), et toujours inférieur à celui de 2008 (10,23 %). Là aussi, des contrastes marqués existent entre les sections, et les mêmes interrogations se font jour, par exemple sur la section 17 - philosophie qui a qualifié 52,78 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite de 4,39 % seulement, ou encore la section 08 - langues et littératures anciennes qui a qualifié 74,24 % de ses candidats, lesquels ne représentent que 8,16 % des nommés, même si, dans les deux cas, le petit nombre des lauréats accentue la chute du taux. A l'opposé, la section 16 - psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale a qualifié 46,49 % de ses candidats, mais ils connaissent un taux de réussite de 23,58 %.

↳ Dans les **disciplines des sciences et technologies**, le taux de réussite des qualifiés 2010 est de 6,68 %, en progression par rapport à 2009 (5,99 %) pour retrouver un niveau proche de celui de 2008 (6,85 %). Les situations sont encore diversifiées. Quelle explication trouver aux données observées ? En particulier, le groupe X - sciences biologiques et biochimiques (sections 64 à 69) a qualifié 65,61 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite de 2,60 % ; on peut aussi souligner la situation de la section 25 - mathématiques qui a qualifié 90 % de ses candidats, lesquels ont réussi à 10,63 % seulement. On le répète une nouvelle fois, dans ces disciplines, il est clair que les sections

¹⁷ - Etude de la promotion 2010 des qualifiés aux fonctions de professeur des universités et de maître de conférences - DGRH A1-1, mai 2010.

accordent à la qualification une valeur autre que la simple constitution du vivier des recrutements, celle de la reconnaissance d'un niveau de compétences pouvant être valorisé dans d'autres circonstances que le seul recrutement des MCF.

- ↳ Les qualifiés 2010 dans les **disciplines pharmaceutiques** ont un taux de réussite de 5,47 %, alors que le taux de qualification atteint 77,62 %. On peut avoir la même réflexion que pour les disciplines scientifiques et technologiques.

ANALYSE DES POSTES NON POURVUS (cf. tableau V et suivants)

Bilan global et analyse des motifs de non pourvoi

Rappelons que les nouvelles règles de procédure, faisant du conseil d'administration le jury de recrutement et donnant au président ou au directeur de l'établissement la possibilité de rejeter la proposition du conseil d'administration, sont entrées en vigueur l'an dernier. La comparaison des motifs de non pourvoi des postes ne peut se faire qu'avec la session 2009.

Le tableau V décline la répartition des postes non pourvus en fonction du motif qui a conduit à cette situation. S'agissant des PR, on a distingué les résultats selon la prise en compte, ou pas, des postes offerts à la mutation et au détachement dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, au titre de l'article 51 du statut ; en effet, traditionnellement ces postes sont peu pourvus, et ils obèrent assez sensiblement les résultats.

Si on ne prend en considération que les 2 471 emplois de PR et de MCF ouverts pour les concours, après les mutations et les détachements, le nombre des postes non pourvus est de 262, soit 10,60 % du total des publications (cf. tableaux II et V). En 2009, cette proportion était de 10,89 %.

Si on prend en compte la totalité des emplois offerts dans le cadre de la session « synchronisée », 329 des 2 844 postes de PR et de MCF n'ont pas été pourvus, soit une proportion de 11,57 % (cf. tableaux S - 2 et V). Ce taux était de 11,61 % à la session « synchronisée » 2009¹⁸.

On observe donc, quelle que soit l'approche retenue, que le taux d'emplois non pourvus est demeuré à peu près constant entre 2009 et 2010.

Quels sont les motifs qui ont conduit à ne pas pourvoir ces postes ? Dans cette analyse, on a fait le choix de privilégier les résultats sur les postes ouverts aux seuls concours. On ne tiendra compte des emplois non pourvus, offerts au titre de l'article 51 du statut, que lorsqu'ils ont un impact significatif sur ces motifs.

⇒ Le premier motif tient aux décisions prises par les instances des établissements, comités de sélection et conseils d'administration ; elles sont à l'origine de la vacance de 129 postes sur 262, soit 49,24 % ; cette proportion était de 42,71 % en 2009. Ces 129 emplois ne représentent que 5,22 % des postes offerts aux concours.

↳ 69 emplois (30 MCF et 39 PR, 26,34 % du total des postes non pourvus) sont restés vacants parce que les comités de sélection ont estimé que les candidatures reçues n'étaient pas suffisantes : ils n'ont pas transmis de propositions au conseil d'administration.

↳ 60 emplois (36 MCF et 24 PR, 22,90 % du total) n'ont pas été pourvus parce que les conseils d'administration ont jugé que les propositions des comités de sélection ne correspondaient pas au profil des postes offerts.

13 postes de PR ouverts au titre de l'article 51 viennent s'ajouter aux 129 précédents ; 9 sont demeurés vacants du fait des comités de sélection et 4 du fait des conseils d'administration.

⇒ Le deuxième motif tient au comportement des candidats eux-mêmes : ils sont à l'origine de la vacance de 100 postes sur 262, soit 38,17 % ; cette proportion était de 37,97 % en 2009. Ces 100 emplois ne comptent que pour 4,05 % des postes offerts aux concours.

↳ 23 postes n'ont pas inspiré les candidats (1 MCF et 22 PR) : aucune candidature n'a été enregistrée pour ces concours ; ils représentent 8,78 % des emplois non pourvus. On peut, pour ce motif de non pourvoi, revenir sur les années antérieures ; la session 2010 marque un arrêt dans la décroissance

¹⁸ 358 postes sur 3 084 étaient demeurés non pourvus, sachant que les concours de PR ouverts au titre de l'article 46-3 n'avaient pas été pris en compte car non terminés à la date de l'étude ; ces concours sont inclus dans les chiffres de 2010.

de l'autocensure des candidats : l'absence de candidatures représentait en effet 7,80 % des postes non pourvus en 2009, 8,7 % en 2008, 14,5 % en 2007. Le poids de l'article 51 prend ici toute son importance ; 51 postes proposés dans ce cadre sont non pourvus pour ce motif : ils font monter la proportion de l'absence de candidatures à 22,49 % des 329 postes restés vacants lorsqu'on prend en compte tous les emplois de la session « synchronisée ».

↳ 34 emplois (14 MCF et 20 PR) n'ont pas été pourvus parce que les candidats n'ont pas formulé de vœux d'affectation alors qu'ils avaient obtenu au moins un résultat favorable, soit 12,98 % des postes vacants à l'issue des concours ; en 2009, on avait compté 20 postes dans ce cas, soit 6,78 % des emplois non pourvus.

↳ 43 emplois (29 MCF et 14 PR) sont demeurés vacants parce que l'algorithme d'affectation a épuisé la liste des candidats classés compte tenu des vœux qu'ils avaient exprimés, soit une proportion de 16,41 %. Si on se reporte sur les sessions antérieures, on note que 69 postes étaient concernés par ce motif en 2009 (23,39 % des postes non pourvus), 99 en 2008 (30,7 % du total de l'année). Le nombre de candidatures multiples reste du même ordre que les années précédentes pour le recrutement des PR (2,6 candidatures par personne, 2,9 en 2009, 2,8 en 2008), alors qu'il continue à décroître pour le recrutement des MCF (6,4 contre 7 en 2009 et 7,4 en 2008). On peut éventuellement en déduire que ces lauréats ont mieux ciblé leurs vœux d'affectation.

⇒ Les présidents et directeurs d'établissement ont exercé leur droit de veto dans 5 cas, 2 fois pour un recrutement de MCF et 3 fois pour un recrutement de PR ; cela ne représente que 1,91 % des emplois non pourvus et 0,20 % des emplois mis aux concours. En 2009, 3 refus avaient été recensés, soit 1,02 % des vacances constatées.

Les refus des directeurs des écoles et instituts internes des universités, au titre de l'article L. 713-9 du code de l'éducation, ont concerné 3 postes, tous de MCF, soit 1,15 % des postes non pourvus et 0,12 % des emplois mis aux concours. En 2009, 5 emplois étaient concernés, soit 1,69 % des postes non pourvus.

Ces responsables n'ont exercé leur droit pour aucun poste de PR ouvert au titre de l'article 51.

⇒ En 2009, les auteurs avaient appelé l'attention sur un nouveau motif de non pourvoi, l'interruption de procédure, en signalant qu'il avait un poids non négligeable : 46 postes offerts aux concours avaient été laissés vacants pour cette raison, soit 15,59 % du total.

Cette année, le nombre de ces situations a nettement diminué : 12 postes offerts aux concours sont concernés (9 MCF et 3 PR), soit 4,58 % des postes restés vacants. L'application permettant aux établissements de saisir les résultats de leurs recrutements ne distingue pas les causes de l'interruption de procédure. Il est vraisemblable que ces raisons sont les mêmes que celles discernées l'an dernier : l'anomalie réglementaire, l'interruption liée à l'impossibilité de composer le comité de sélection ou de le réunir en temps utile, celle résultant de l'initiative de l'établissement qui a préféré interrompre la procédure pour republier le poste avec des conditions différentes.

Analyse par corps et par discipline

L'analyse par corps et par discipline permet d'affiner ces chiffres globaux : elle est l'image en creux des observations faites sur le taux de couverture des postes.

⇒ S'agissant des concours de **MCF**, 124 emplois n'ont pas été pourvus, relevant tous de l'article 26-I-1 (cf. tableau V - a), soit 7,62 % des 1 627 offerts. En 2009, 142 postes ouverts au titre de cet article étaient restés vacants, soit 7,84 % du total des postes offerts.

↳ 66 postes sont non pourvus du fait des instances des établissements, 30 par les comités de sélection (24,19 % de l'ensemble des vacances) et 36 par les conseils d'administration (29,02 %).

↳ 44 emplois sont restés vacants du fait des candidats ; l'absence de candidats restant une cause marginale (1 poste), on constate que 14 postes sont restés vacants parce que les lauréats potentiels

n'ont pas exprimé de vœux d'affectation, soit 11,29 % du total (11 en 2009, 7,75 %) et 29 à cause de l'algorithme d'affectation, soit 23,39 % (39 en 2009, 27,46 %).

- ↪ Les présidents et directeurs d'établissement ont exercé leur droit de veto dans 2 cas, et les directeurs des écoles et instituts internes des universités dans 3.
- ↪ Enfin, on relèvera que 9 emplois (7,26 % du total) sont restés vacants car les établissements ont souhaité ou dû interrompre la procédure ; ils étaient 32 en 2009 (22,54 % du total).

L'analyse disciplinaire fait apparaître les éléments suivants.

- ↪ En proportion du total des postes non pourvus, c'est dans les **disciplines scientifiques et technologiques** que le nombre des postes laissés vacants est le plus important : 58 sur 124, soit 46,77 %. Ils représentent 7,52 % des 771 postes offerts dans ces disciplines. 15 emplois sont restés sans lauréat du fait des avis des comités de sélection et 18 à cause des choix des conseils d'administration, alors que 14 ont subi les conséquences négatives des vœux d'affectation des candidats (8) ou de l'absence de vœux (6), et 7 une interruption de procédure. On notera que les 2 refus des présidents et directeurs d'établissement ont été prononcés pour des emplois de ces disciplines
 - ↪ Les **disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion** viennent ensuite, avec 36 postes non pourvus, soit 29,03 % des emplois laissés vacants. Ils représentent 12,72 % des 283 postes offerts dans ces disciplines. 21 emplois sont non pourvus parce que les lauréats potentiels n'ont pas fait de vœux ou en raison des calculs de l'algorithme d'affectation, et 14 du fait des instances des établissements, 6 par les avis des comités de sélection et 8 par les choix des conseils d'administration.
 - ↪ En **lettres et sciences humaines**, 27 postes sont restés vacants, soit 21,77 % du total des non pourvus et 5,16 % des emplois ouverts aux concours dans ces disciplines. 17 sont non pourvus du fait des instances des établissements, 7 à la suite des travaux des comités de sélection et 10 à cause des décisions défavorables des conseils d'administration, et 7 à cause des choix des candidats, dont 4 résultent de l'algorithme d'affectation.
 - ↪ Enfin, en **pharmacie**, 3 emplois seulement sont demeurés vacants qui représentent 6 % des 50 postes mis au concours dans ces disciplines. 2 ont été non pourvus du fait des avis des comités de sélection et 1 à cause de l'algorithme d'affectation.
- ⇒ Pour les concours de **PR**, on ne retiendra que l'article 46-1 (cf. tableau V - b) ¹⁹. 127 postes ne sont pas pourvus, soit 17,99 % du total des postes offerts. En 2009, 148 postes ouverts au titre de cet article étaient restés vacants, soit 18,55 % du total des postes offerts.
- ↪ Les instances des établissements ont causé la vacance de 63 postes, soit 49,61 % du total des non pourvus, 39 du fait des comités de sélection (30,71 % de l'ensemble des vacances) et 24 à cause des conseils d'administration (18,90 %).
 - ↪ 56 postes sont non pourvus du fait des candidats, soit 44,09 % des cas. 22 emplois sont restés vacants faute de candidats, soit 17,32 % du total (20 en 2009, 13,51 %), 20 parce que les personnes classées n'ont pas fait de vœux d'affectation, soit 15,75 % (9 en 2009, 6,08 %), et 14 à cause de l'algorithme d'affectation, soit 11,02 % (30 en 2009, 20,27 %).
 - ↪ 3 postes de PR ont été concernés par le veto des présidents et directeurs d'établissement, et le même nombre de postes sont restés vacants par interruption de procédure.

Par grande discipline, on remarque les données suivantes.

¹⁹ 11 emplois ouverts au titre de l'article 46-3 n'ont pas été pourvus. Ceci résulte des avis défavorables opposés aux candidats sélectionnés par les établissements par les sections du CNU qui ont eu à se prononcer ; ce motif ne figure pas dans les tableaux V et V - b.

- ↪ 86 postes des **lettres et sciences humaines** sont non pourvus, ce qui représente 67,72 % du total des emplois restés vacants et 25,83 % de l'offre globale dans ces disciplines. Les choix des candidats ont abouti à la vacance de 46 emplois : 19 parce qu'ils n'ont pas inspiré de candidatures, 13 parce que les lauréats potentiels n'ont pas exprimé de vœux d'affectation et 14 en raison des calculs de l'algorithme d'affectation. Le non pourvoi de 36 postes est imputable aux instances des établissements, 25 du fait des avis des comités de sélection, 11 en raison des choix des conseils d'administration.
- ↪ En **sciences et technologies**, ce sont 37 postes qui sont non pourvus, soit 29,13 % du total des emplois restés vacants et 10,45 % des emplois proposés aux concours dans ces disciplines. Les travaux des comités de sélection ont laissé 13 postes sans lauréat, et les décisions des conseils d'administration 12. Les choix des candidats ont conduit à la vacance de 9 emplois, 3 parce qu'il n'y a pas eu de candidatures, 6 parce que les personnes classées n'ont pas fait de vœux d'affectation ; mais l'algorithme d'affectation n'a pas laissé cette année de postes non pourvus.
- ↪ Enfin, si en **pharmacie**, on enregistre seulement 4 emplois non pourvus, ils représentent néanmoins 21,05 % des postes ouverts aux concours dans ces disciplines.
- ⇒ On a indiqué que 67 emplois de **PR**, offerts à la mutation et au détachement dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion sont restés vacants (cf. tableau V - c). Ils représentent 51,54 % des 130 postes ouverts à ce titre. C'est dans la section 06 - sciences de gestion qu'on retrouve le plus grand nombre de ces postes : 24.

51 d'entre eux (76,12 % de ce total) n'ont pas suscité de candidatures. 20 de ces postes relevaient de la section 06 - sciences de gestion, 10 de la section 02 - droit public, 9 de la section 01 - droit privé et sciences criminelles et 8 de la section 05 - sciences économiques.

Les instances des établissements sont à l'origine de 13 vacances (19,40 % des non pourvus), 9 résultant des avis des comités de sélection et 4 des choix des conseils d'administration.

CONCLUSION - LES POINTS SAILLANTS DU RECRUTEMENT 2010

Au terme du bilan de la campagne 2010 du recrutement des PR et des MCF, les auteurs ont souhaité mettre en exergue les points suivants.

- ⇒ Lorsqu'on regarde l'ensemble des recrutements terminés à la date du 1^{er} septembre 2010, on observe une diminution du nombre de postes proposés par les établissements par rapport à 2009, liée vraisemblablement à un nombre moins important de départs à la retraite.
- ⇒ Le taux de couverture global des emplois offerts est très satisfaisant. Il est très élevé pour les MCF (94,51 %), et très bon pour les PR (81,59 %). Si on ne considère que les seuls concours, le taux est de 92,47 % pour les MCF, de 83,25 % pour les PR.
- ⇒ La part des détachements dans le recrutement reste mineure : 0,78 % des emplois ont été pourvus par ce moyen.

Le poids relatif des mutations demeure au niveau des années antérieures, autour de 10 %. Le bilan des soldes migratoires des mutations est très favorable aux académies d'Ile-de-France, particulièrement celle de Paris, attractivité à laquelle seules les académies de la périphérie sud du territoire échappent.

⇒ Le recrutement des PR se caractérise par :

- ♦ le poids des MCF, voisin aujourd'hui de 90 %, qui progresse lentement, mais régulièrement ; pour les agents du rang B, l'accès au corps des PR est incontestablement une voie de promotion ; en revanche, on note une augmentation de l'ancienneté dans le corps d'origine avant le recrutement : elle est en 2010 de 11 ans, 10 mois, en progression de 2 ans depuis 2005 ;
- ♦ la confirmation du mouvement circulaire concernant les MCF parisiens qui quittent leur université pour devenir professeur et y reviennent quelques années plus tard par le biais d'une mutation ;
- ♦ la féminisation lente, mais progressive : 30,6 % des lauréats en 2010 sont des femmes, contre 25 % en 2005 ; globalement, la réussite des femmes correspond à leur place dans la qualification ;
- ♦ le résultat relativement moyen des qualifiés 2010 qui représentent 41,4 % des lauréats des concours ; seulement 16,7 % des personnes qualifiées ont réussi à être recrutées, mais, si on considère les candidats effectifs aux concours, leur taux de réussite monte à 35,7 %.

⇒ Le recrutement des MCF est marqué par :

- ♦ une féminisation stable depuis plusieurs années autour de 40 % ; le résultat des femmes est toutefois cohérent avec celui qu'elles ont dans la qualification ;
- ♦ la réussite moyenne des qualifiés 2010 qui représentent 48,8 % des lauréats des concours ; seulement 12,3 % des personnes qualifiées ont été recrutées, mais, si on ne prend en compte que les candidats effectifs aux concours, leur taux de réussite est de 20,1 %.

⇒ 10,6 % des postes proposés aux concours sont restés vacants. 49,2 % de ces emplois n'ont pas été pourvus du fait des décisions prises par les instances des établissements, comités de sélection et conseils d'administration, alors que le comportement des candidats eux-mêmes est à l'origine de 38,2 % des vacances constatées. Les avis défavorables motivés prononcés par les chefs d'établissement n'ont concerné que 5 postes, et ceux des directeurs d'écoles et d'instituts rattachés seulement 3.

ANNEXE - DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le recrutement des enseignants-chercheurs est organisé selon les dispositions de la loi LRU et du décret statutaire du 6 juin 1984, dans sa rédaction résultant des décrets du 10 avril 2008 et du 23 avril 2009. De ces dispositions, il convient de mettre en exergue le rôle dévolu aux instances de l'établissement : comités de sélection, conseil d'administration et chef d'établissement.

Les comités de sélection

Les comités de sélection ont été institués par le décret du 10 avril 2008, en vue du recrutement des PR et des MCF. Ils sont chargés d'étudier et de donner un avis sur les dossiers des candidats.

Un comité est constitué pour chaque emploi à pourvoir. Le conseil d'administration, siégeant en formation restreinte aux représentants élus des enseignants-chercheurs, des chercheurs et personnels assimilés, délibère une première fois pour préciser l'effectif total du comité, entre 8 et 16, le nombre des membres choisis hors de l'établissement et le nombre de ceux choisis parmi les enseignants de la discipline du poste. Au cours d'une seconde délibération, il adopte la liste des membres, lesquels sont proposés par le président ou le directeur de l'établissement qui a recueilli l'avis du conseil scientifique. Sont considérés comme membres extérieurs à l'établissement les enseignants-chercheurs et personnels assimilés qui ne sont pas électeurs pour les élections au conseil d'administration ; peuvent être choisis des universitaires et des chercheurs d'institutions étrangères, d'un rang au moins égal à celui auquel postulent les candidats. La composition de chaque comité est rendue publique avant le début de ses travaux.

Lorsqu'il s'agit d'un recrutement de maître de conférences, le comité de sélection est composé à parité de MCF et personnels assimilés et de PR et personnels assimilés. Pour un recrutement de professeur, seuls des PR et personnels assimilés doivent former le comité. Le conseil d'administration choisit le président du comité parmi ses membres.

Il faut signaler que nul ne peut appartenir simultanément à des comités de sélection en activité dans plus de trois établissements. Un comité cesse son activité à la date à laquelle il transmet ses avis au conseil d'administration de l'établissement.

Un comité de sélection peut être commun à plusieurs établissements associés à cette fin, notamment dans le cadre d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Il est créé par une délibération adoptée en des termes identiques par chaque conseil d'administration des établissements concernés. Ses membres sont proposés en commun par les présidents et directeurs des établissements associés. Les modalités de composition de ce comité sont identiques à celles des comités constitués pour un établissement. Dans un tel comité, sont considérés comme membres extérieurs les enseignants-chercheurs et personnels assimilés qui ne sont pas électeurs pour les élections au conseil d'administration de l'établissement dans lequel le poste est à pourvoir.

Le comité de sélection examine les dossiers des candidats à un recrutement, par la voie de la mutation, du détachement ou du concours.

Lorsque des candidats se présentent au titre de la mutation ou du détachement, leurs dossiers sont transmis au conseil scientifique qui émet un avis sur chaque candidature. Cet avis est transmis au comité de sélection.

Au vu des rapports présentés pour chaque candidat par deux de ses membres, le comité établit la liste des candidats qu'il souhaite entendre. Il siège valablement si la moitié de ses membres sont présents, parmi lesquels une moitié au moins de membres extérieurs. Les membres peuvent participer aux réunions par tout moyen de télécommunication permettant leur identification et leur participation effective : ils sont alors réputés présents pour tous les calculs de quorum et de majorité ; toutefois le comité ne peut siéger valablement si le nombre des membres physiquement présents est inférieur à quatre.

Les candidats sélectionnés pour l'audition peuvent demander à être entendus par les mêmes moyens de télécommunication.

Le comité de sélection examine en même temps les candidatures à la mutation, au détachement et au concours. Il peut toutefois soumettre au conseil d'administration des avis distincts pour chacune des trois voies de recrutement.

Après ces auditions, le comité de sélection délibère et donne un avis motivé sur toutes les candidatures et, le cas échéant, sur un classement des candidats ; la délibération est acquise à la majorité des membres présents et, en cas de partage des votes, la voix du président est prépondérante. Ces avis sont transmis au conseil d'administration, après quoi il est mis fin à l'activité du comité.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'établissement fonctionne comme jury de recrutement. Il siège en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés d'un rang au moins égal à celui de l'emploi postulé. Il délibère à partir des avis formulés par le comité de sélection, accompagné le cas échéant de celui du conseil scientifique, et peut, s'il l'estime nécessaire, se faire communiquer toute pièce du dossier des candidats.

Il propose au ministre chargé de l'enseignement supérieur le nom d'un candidat ou une liste de candidats classés par ordre de préférence. Il ne peut pas proposer à la nomination le nom d'un candidat non sélectionné par le comité de sélection.

La nomination dans le corps des MCF relève toujours de la compétence du ministre, celle dans le corps des PR de la compétence du Président de la République.

Le président ou le directeur de l'établissement

Le président ou le directeur de l'établissement peut émettre un avis défavorable motivé sur le candidat retenu par le conseil d'administration ou sur l'un des candidats classés.

Sauf le cas où il émet un avis défavorable motivé, il transmet le nom du candidat sélectionné ou la liste des candidats classés au ministre ; en aucun cas, il ne peut modifier l'ordre de la liste de classement.

Lorsque l'emploi à pourvoir est affecté à une école ou à un institut faisant partie d'une université, le président ou le directeur de l'établissement ne peut transmettre le nom du candidat sélectionné ou la liste de classement si, dans les 15 jours suivant la réunion du conseil d'administration, le directeur de l'école ou de l'institut a émis un avis défavorable motivé sur ce recrutement.



**Synthèse du recrutement 2010
des professeurs des universités et des maîtres de conférences**

Bilan établi au 1er septembre 2010

Cette partie présente une synthèse des opérations de recrutement des enseignants-chercheurs, professeurs des universités et maîtres de conférences. Cette synthèse porte sur les résultats de la session dite "synchronisée" (ANTEE) et de la session au "fil de l'eau" (FIDIS), présente le bilan par établissement et par académie et donne des indications relatives aux candidats et candidatures au recrutement.

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau S - 1
Synthèse des sessions dites "synchronisée" et "fil de l'eau" (ANTEE et FIDIS) à la date du 1er septembre 2010

Pour information

	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par concours	Postes non pourvus	Total des postes pourvus		Recrutements FIDIS & ANTEE en cours (Nominations probables après le 01/09/2010)
						Nombre	% par rapport aux postes publiés (2)	
Maîtres de conférences								
Article 26-I-1 : concours externes	2 081	161	11	1 716	111	1 888	94,45%	82
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2nd degré	25			24		24	100,00%	1
Total Maîtres de conférences	2 106	161	11	1 740	111	1 912	94,51%	83
Professeurs des universités								
Article 46-1 : concours externes	934	92	12	659	124	763	86,02%	47
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue)	60			43	17	43	71,67%	
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels	13			11	2	11	84,62%	
Sous-Total 1	1 007	92	12	713	143	817	85,10%	47
Disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion								
- article 51 (1) :	179	76	4		74	80	51,95%	25
- article 49-2-1 : agrégation externe	60			60		60	100,00%	
- article 49-2-2 : agrégation interne	5			5		5	100,00%	
Sous-Total 2	244	76	4	65	74	145	66,21%	25
Total Professeurs des universités	1 251	168	16	778	217	962	81,59%	72
TOTAL GENERAL	3 357	329	27	2 518	328	2 874	89,76%	155

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

(1) Les postes non pourvus par mutation ou détachement en 2010 peuvent être offerts ultérieurement aux concours de l'agrégation du supérieur.

(2) Le taux indiqué ne prend pas en compte les postes des concours non terminés.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau S - 2
Session "synchronisée" (ANTEE) à la date du 1er septembre 2010

	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par concours	Postes non pourvus	Total des postes pourvus	
						Nombre	% par rapport aux postes publiés
Maîtres de conférences							
Article 26-I-1 : concours externes	1 777	141	9	1 503	124	1 653	93,02%
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2nd degré	20			20		20	100,00%
Total Maîtres de conférences	1 797	141	9	1 523	124	1 673	93,10%
Professeurs des universités							
Article 46-1 : concours externes	799	84	9	579	127	672	84,11%
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue)	50			39	11	39	78,00%
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels	3			3		3	100,00%
Sous-Total 1	852	84	9	621	138	714	83,80%
<u>Disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion</u>							
- article 51 (1) :	130	60	3		67	63	48,46%
- article 49-2-1 : agrégation externe	60			60		60	100,00%
- article 49-2-2 : agrégation interne	5			5		5	100,00%
Sous-Total 2	195	60	3	65	67	128	65,64%
Total Professeurs des universités	1 047	144	12	686	205	842	80,42%
TOTAL GENERAL	2 844	285	21	2 209	329	2 515	88,43%

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

(1) Les postes non pourvus par mutation ou détachement en 2010 peuvent être offerts ultérieurement aux concours de l'agrégation du supérieur.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau S - 3
Session "fil de l'eau" (FIDIS) à la date du 1er septembre 2010

Pour information

	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par concours	Postes non pourvus	Total des postes pourvus		Recrutements en cours (Nominations probables après le 01/10/2010)
						Nombre	% par rapport aux postes publiés (2)	
Maîtres de conférences								
Article 26-I-1 : concours externes	317	20	2	213		235	100,00%	82
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2nd degré	5			4		4	100,00%	1
Total Maîtres de conférences	322	20	2	217		239	100,00%	83
Professeurs des universités								
Article 46-1 : concours externes	138	8	3	80		91	100,00%	47
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue)	10			4	6	4	40,00%	
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels	10		2	8		10	100,00%	
Sous-Total 1	158	8	3	92	6	105	94,59%	47
<u>Disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion</u>								
- article 51 (1) :	52	24	3			27	100,00%	25
Sous-Total 2	52	24	3			27	77,14%	17
Total Professeurs des universités	210	32	6	92	6	132	90,41%	64
TOTAL GENERAL	532	52	8	309	6	371	96,36%	147

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

(1) Les postes non pourvus par mutation ou détachement en 2010 peuvent être offerts ultérieurement aux concours de l'agrégation du supérieur.

(2) Le taux indiqué ne prend pas en compte les postes en cours de recrutement.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau S - 4

Bilan des postes publiés et pourvus (tous articles confondus, excepté l'article 46-3 et les agrégations)
Répartition par établissement, académie, grande discipline et nature de poste.

Etablissement	DROIT						LETTRES						SCIENCES						PHARMACIE						Total général						
	MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		
	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	
AIX-MARSEILLE 1	1	1			1	1	22	19	18	14	40	33	21	19	3	2	24	21							44	39	21	16	65	55	
AIX-MARSEILLE 2	4	3	2		6	3	4	4			4	4	8	8	3	2	11	10	3	3	1		4	3	19	18	6	2	25	20	
AIX-MARSEILLE 3	5	5	3	3	8	8	1	1			1	1	8	8	7	7	15	15							14	14	10	10	24	24	
AVIGNON	1	1	1		2	1	2	2	4	4	6	6	6	6	1	1	7	7							9	9	6	5	15	14	
AIX IEP							1	1			1	1													1	1			1	1	
MARSEILLE E.C.														1	1	1	1											1	1	1	1
Académie d'AIX-MARSEILLE	11	10	6	3	17	13	30	27	22	18	52	45	43	41	15	13	58	54	3	3	1		4	3	87	81	44	34	131	115	
AMIENS	4	4	3		7	4	8	8	10	8	18	16	14	10	6	5	20	15	2	2	1	1	3	3	28	24	20	14	48	38	
COMPIEGNE							3	3	1	1	4	4	5	4	5	5	10	9							8	7	6	6	14	13	
Académie d'AMIENS	4	4	3		7	4	11	11	11	9	22	20	19	14	11	10	30	24	2	2	1	1	3	3	36	31	26	20	62	51	
BESANCON	8	8	2	1	10	9	9	9	3	2	12	11	12	10	5	5	17	15							29	27	10	8	39	35	
BELFORT UTBM													1	1			1	1							1	1			1	1	
Académie de BESANCON	8	8	2	1	10	9	9	9	3	2	12	11	13	11	5	5	18	16							30	28	10	8	40	36	
BORDEAUX 1							1	1			1	1	19	19	13	13	32	32							20	20	13	13	33	33	
BORDEAUX 2							3	3	1	1	4	4	4	4	2		6	4	3	3	1	1	4	4	10	10	4	2	14	12	
BORDEAUX 3	1	1			1	1	20	20	9	7	29	27	3	3			3	3							24	24	9	7	33	31	
BORDEAUX 4	9	8			9	8	7	7			7	7			1	1	1	1							16	15	1	1	17	16	
PAU	2	2			2	2	2	2	3	3	5	5	12	12	4	4	16	16							16	16	7	7	23	23	
BORDEAUX IP													7	7	3	3	10	10							7	7	3	3	10	10	
Académie de BORDEAUX	12	11			12	11	33	33	13	11	46	44	45	45	23	21	68	66	3	3	1	1	4	4	93	92	37	33	130	125	
CAEN	10	8	1		11	8	14	13	6	5	20	18	10	10	4	4	14	14							34	31	11	9	45	40	
CAEN ISMRA													1	1	1		2	1							1	1	1	1	2	1	
Académie de CAEN	10	8	1		11	8	14	13	6	5	20	18	11	11	5	4	16	15							35	32	12	9	47	41	
CLERMONT 1	4	4	1		5	4							6	6	1	1	7	7	1	1	2	2	3	3	11	11	4	3	15	14	
CLERMONT 2	2	2			2	2	7	7	8	6	15	13	10	9	6	5	16	14							19	18	14	11	33	29	
CLERMONT ENSC															2	2	2	2										2	2	2	2
CLERMONT IFMA													1	1			1	1							1	1			1	1	
Académie de CLERMONT	6	6	1		7	6	7	7	8	6	15	13	17	16	9	8	26	24	1	1	2	2	3	3	31	30	20	16	51	46	
PARIS 8	1	1			1	1	16	16	18	14	34	30	2	2	1		3	2							19	19	19	14	38	33	
PARIS 12	9	7	4	3	13	10	12	11	6	6	18	17	14	11	6	5	20	16							35	29	16	14	51	43	
PARIS 13	8	7	3	3	11	10	14	14	7	5	21	19	19	18	4	3	23	21			1		1		41	39	15	11	56	50	
MARNE LA VALLEE	4	2			4	2	9	9	4	4	13	13	9	7	4	4	13	11							22	18	8	8	30	26	
CACHAN ENS							2	2			2	2	4	4	2	2	8	6							6	6	4	2	10	8	
SUPMECA PARIS													2	2			2	2							2	2			2	2	
Académie de CRETEIL	22	17	7	6	29	23	53	52	35	29	88	81	50	44	19	14	69	58			1		1		125	113	62	49	187	162	
GRENOBLE 1							3	3	1	1	4	4	23	20	7	7	30	27	2	2			2	2	28	25	8	8	36	33	
GRENOBLE 2	15	15	5		20	15	14	13	3	2	17	15	2	2	1	1	3	3							31	30	9	3	40	33	
GRENOBLE 3							5	4	5	4	10	8													5	4	5	4	10	8	
GRENOBLE INP													12	11	8	7	20	18							12	11	8	7	20	18	
CHAMBERY							5	4	2		7	4	7	7	9	9	16	16							12	11	11	9	23	20	
GRENOBLE IEP	2	1	1	1	3	2																			2	1	1	1	3	2	
Académie de GRENOBLE	17	16	6	1	23	17	27	24	11	7	38	31	44	40	25	24	69	64	2	2			2	2	90	82	42	32	132	114	

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau S - 4

Bilan des postes publiés et pourvus (tous articles confondus, excepté l'article 46-3 et les agrégations)
Répartition par établissement, académie, grande discipline et nature de poste.

Etablissement	DROIT						LETTRES						SCIENCES						PHARMACIE						Total général						
	MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		
	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	
LILLE 1	6	6	5	4	11	10	6	6	2	1	8	7	20	20	15	12	35	32							32	32	22	17	54	49	
LILLE 2	9	8	5	1	14	9	4	3			4	3	4	4			4	4	8	8	2	1	10	9	25	23	7	2	32	25	
LILLE 3	1	1	1		2	1	16	15	15	11	31	26	1		1	1	2	1							18	16	17	12	35	28	
ARTOIS	3	2	1		4	2	13	12	16	8	29	20	18	13	7	6	25	19							34	27	24	14	58	41	
LITTORAL	2				2		4	4	2	2	6	6	8	7	1	1	9	8							14	11	3	3	17	14	
VALENCIENNES	1		1		2		2	2	2	2	4	4	5	5	1	1	6	6							8	7	4	3	12	10	
LILLE E.C.	1	1			1	1							1	1	2	1	3	2							2	2	2	1	4	3	
ROUBAIX ENSAIT													1	1	2	2	3	3							1	1	2	2	3	3	
LILLE IEP							1	1			1	1													1	1			1	1	
LILLE ENSC													2	2			2	2							2	2			2	2	
Académie de LILLE	23	18	13	5	36	23	46	43	37	24	83	67	60	53	29	24	89	77	8	8	2	1	10	9	137	122	81	54	218	176	
LIMOGES	3	3			3	3	3	3	3	1	6	4	9	8	9	9	18	17	1	1			1	1	16	15	12	10	28	25	
LIMOGES ENSCI													2	2			2	2							2	2			2	2	
Académie de LIMOGES	3	3			3	3	3	3	3	1	6	4	11	10	9	9	20	19	1	1			1	1	18	17	12	10	30	27	
LYON 2	3	3	4	3	7	6	10	10	16	12	26	22	3	3			3	3							16	16	20	15	36	31	
LYON 3	10	10	3	2	13	12	7	7	7	4	14	11													17	17	10	6	27	23	
ST ETIENNE	5	5			5	5	3	3	3	1	6	4	3	3	3	3	6	6							11	11	6	4	17	15	
LYON IEP									1	1	1	1																1	1	1	1
LYON ENS							2	2	2	2	4	4	1	1			1	1							3	3	2	2	5	5	
LYON E.C.													3	3	1	1	4	4							3	3	1	1	4	4	
LYON INSA									1	1	1	1	14	13	8	8	22	21							14	13	9	9	23	22	
Académie de LYON	18	18	7	5	25	23	22	22	30	21	52	43	24	23	12	12	36	35							64	63	49	38	113	101	
MONTPELLIER 1	3	3	4	2	7	5	1	1			1	1							2	2	2	1	4	3	6	6	6	3	12	9	
MONTPELLIER 2	4	2			4	2	3	2			3	2	26	25	8	7	34	32							33	29	8	7	41	36	
MONTPELLIER 3							19	19	8	8	27	27													19	19	8	8	27	27	
PERPIGNAN	3	3	3		6	3	3	2	4	4	7	6	2	2	1	1	3	3							8	7	8	5	16	12	
MONTPELLIER ENSC													1	1	2	2	3	3							1	1	2	2	3	3	
Académie de MONTPELLIER	10	8	7	2	17	10	26	24	12	12	38	36	29	28	11	10	40	38	2	2	2	1	4	3	67	62	32	25	99	87	
NANCY 1	1				1		3	3	2	1	5	4	30	25	10	8	40	33	2	2			2	2	36	30	12	9	48	39	
NANCY 2	7	7	3	1	10	8	10	10	11	7	21	17													17	17	14	8	31	25	
NANCY INP													9	9	9	8	18	17							9	9	9	8	18	17	
METZ	5	3	1	1	6	4	9	9	3	3	12	12	6	5	5	4	11	9							20	17	9	8	29	25	
METZ ENI													1	1	1	1	2	2							1	1	1	1	2	2	
Académie de NANCY-METZ	13	10	4	2	17	12	22	22	16	11	38	33	46	40	25	21	71	61	2	2			2	2	83	74	45	34	128	108	
NANTES	5	5	5	2	10	7	13	13	6	5	19	18	11	10	9	21	19		3	3			3	3	32	31	21	16	53	47	
LE MANS	4	4			4	4	4	4	3	2	7	6	3	3	3	3	6	6							11	11	6	5	17	16	
ANGERS	1	1	3		4	1	7	7	2		9	7	9	9	1	1	10	10							17	17	6	1	23	18	
NANTES E.C.													3	2	1	1	4	3							3	2	1	1	4	3	
Académie de NANTES	10	10	8	2	18	12	24	24	11	7	35	31	26	24	15	14	41	38	3	3			3	3	63	61	34	23	97	84	
NICE	7	5	2	1	9	6	10	10	4	2	14	12	20	18	12	10	32	28							37	33	18	13	55	46	
Académie de NICE	7	5	2	1	9	6	10	10	4	2	14	12	20	18	12	10	32	28							37	33	18	13	55	46	
ORLEANS	5	3			5	3	3	3	5	5	8	8	6	6	7	6	13	12							14	12	12	11	26	23	
TOURS	6	5	3	1	9	6	14	14	2	1	16	15	12	11	5	5	17	16							32	30	10	7	42	37	
BLOIS ENVIL													3	3			3	3							3	3			3	3	
Académie ORLEANS-TOURS	11	8	3	1	14	9	17	17	7	6	24	23	21	20	12	11	33	31							49	45	22	18	71	63	

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau S - 4

Bilan des postes publiés et pourvus (tous articles confondus, excepté l'article 46-3 et les agrégations)
Répartition par établissement, académie, grande discipline et nature de poste.

Etablissement	DROIT						LETTRES						SCIENCES						PHARMACIE						Total général							
	MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total			
	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv		
PARIS 1	15	13	8	5	23	18	18	18	18	14	14	32	32	3	3			3	3							36	34	22	19	58	53	
PARIS 2	9	9	7	7	16	16	2	2			2	2	1	1			1	1								12	12	7	7	19	19	
PARIS 3	2	2	1	1	3	3	16	14	15	14	31	28														18	16	16	15	34	31	
PARIS 4							20	20	16	13	36	33														20	20	16	13	36	33	
PARIS 5	4	4	4	3	8	7	6	5	8	7	14	12	10	10	4	3	14	13	7	6	2	2	9	8	27	25	18	15	45	40		
PARIS 6													52	52	21	19	73	71								52	52	21	19	73	71	
PARIS 7	1	1			1	1	19	17	5	4	24	21	21	20	7	7	28	27								41	38	12	11	53	49	
PARIS 9	11	11	5	5	16	16	2	2			2	2	6	6	3	2	9	8								19	19	8	7	27	26	
PARIS ENSC	1	1			1	1							2	2			2	2								3	3			3	3	
PARIS CNAM	5	5	3	1	8	6	4	4	1		5	4	13	10	5	5	18	15								22	19	9	6	31	25	
PARIS ENS							3	3	1	1	4	4	3	3	1	1	4	4								6	6	2	2	8	8	
PARIS IEP			1	1	1	1																					1	1	1	1	1	1
Académie de PARIS	48	46	29	23	77	69	90	85	60	53	150	138	111	107	41	37	152	144	7	6	2	2	9	8	256	244	132	115	388	359		
POITIERS	10	10	3		13	10	8	8	7	6	15	14	11	11	5	5	16	16	2	2			2	2	2	31	31	15	11	46	42	
LA ROCHELLE							2	2	1	1	3	3			1	1	1	1								2	2	2	2	4	4	
POITIERS ENSMA													2	2	3	3	5	5								2	2	3	3	5	5	
Académie de POITIERS	10	10	3		13	10	10	10	8	7	18	17	13	13	9	9	22	22	2	2			2	2	2	35	35	20	16	55	51	
REIMS	10	6	1		11	6	9	8	6	4	15	12	7	6	6	6	13	12	2	2	2	2	4	4	28	22	15	12	43	34		
UNIV. TECHNO TROYES													3	2	2	2	5	4								3	2	2	2	5	4	
Académie de REIMS	10	6	1		11	6	9	8	6	4	15	12	10	8	8	8	18	16	2	2	2	2	4	4	31	24	17	14	48	38		
RENNES 1	12	12	6	4	18	16	2	2			2	2	22	22	10	9	32	31	3	3	1	1	4	4	39	39	17	14	56	53		
RENNES 2	1	1			1	1	9	9	15	12	24	21														10	10	15	12	25	22	
BREST	8	6	1		9	6	8	7	3	3	11	10	15	13	3	1	18	14								31	26	7	4	38	30	
BRETAGNE SUD	4	2			4	2	1	1	2	1	3	2	4	3	4	4	8	7								9	6	6	5	15	11	
RENNES IEP			2		2																							2		2		
RENNES INSA													4	3	2	2	6	5								4	3	2	2	6	5	
BREST ENSC													1	1			1	1								1	1			1	1	
BREST ENI													1	1	2	2	3	3								1	1	2	2	3	3	
RENNES EHESP	1	1			1	1	1	1			1	1	1		1	1	2	1								3	2	1	1	4	3	
Académie de RENNES	26	22	9	4	35	26	21	20	20	16	41	36	48	43	22	19	70	62	3	3	1	1	4	4	98	88	52	40	150	128		
ROUEN	8	8	5		13	8	13	10	10	8	23	18	9	7	5	5	14	12	1				1			31	25	20	13	51	38	
LE HAVRE	1	1			1	1	4	4	4	3	8	7	5	5	2	2	7	7								10	10	6	5	16	15	
ROUEN INSA													2	2	4	4	6	6								2	2	4	4	6	6	
Académie de ROUEN	9	9	5		14	9	17	14	14	11	31	25	16	14	11	11	27	25	1				1			43	37	30	22	73	59	
STRASBOURG	6	6	6	1	12	7	20	18	8	5	28	23	16	16	3	3	19	19	3	3			3	3	45	43	17	9	62	52		
MULHOUSE	2	1			2	1	3	3	1	1	4	4	2	2	3	3	5	5								7	6	4	4	11	10	
STRASBOURG INSA															1	1	1	1										1	1	1	1	
Académie de STRASBOURG	8	7	6	1	14	8	23	21	9	6	32	27	18	18	7	7	25	25	3	3			3	3	52	49	22	14	74	63		
TOULOUSE 2	1	1			1	1	19	19	19	15	38	34			2	2	2	2								20	20	21	17	41	37	
TOULOUSE 3	4	4			4	4	6	6	1	1	7	7	35	35	18	17	53	52	3	3	1	1	4	4	48	48	20	19	68	67		
TOULOUSE INP							1	1			1	1	4	4	5	5	9	9								5	5	5	5	10	10	
ALBI CUFR							1	1			1	1	1	1			1	1								2	2			2	2	
TOULOUSE INSA													3	3	1	1	4	4								3	3	1	1	4	4	
TARBES ENI													3	3	3	3	6	6								3	3	3	3	6	6	
Académie de TOULOUSE	5	5			5	5	27	27	20	16	47	43	46	46	29	28	75	74	3	3	1	1	4	4	81	81	50	45	131	126		

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau S - 4

Bilan des postes publiés et pourvus (tous articles confondus, excepté l'article 46-3 et les agrégations)
Répartition par établissement, académie, grande discipline et nature de poste.

Etablissement	DROIT						LETTRES						SCIENCES						PHARMACIE						Total général					
	MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total	
	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv
PARIS 10	15	15	4	3	19	18	23	21	14	13	37	34	6	6	1	1	7	7							44	42	19	17	63	59
PARIS 11	5	5	1	1	6	6	2	2	1	1	3	3	33	31	8	8	41	39	5	4	3	3	8	7	45	42	13	13	58	55
EVRY	6	6			6	6	2	2	4	4	6	6	9	9	7	5	16	14							17	17	11	9	28	26
CERGY-PONTOISE	7	7			7	7	12	12	6	5	18	17	11	10	3	3	14	13							30	29	9	8	39	37
VERSAILLES ST-QUENT.	1	1	3	3	4	4	3	3	3	1	6	4	9	9	4	4	13	13							13	13	10	8	23	21
PARIS E.C.													6	5	1	1	7	6							6	5	1	1	7	6
EVRY ENSIIE													1	1			1	1							1	1			1	1
Académie de VERSAILLES	34	34	8	7	42	41	42	40	28	24	70	64	75	71	24	22	99	93	5	4	3	3	8	7	156	149	63	56	219	205
TOTAL GENERAL	335	299	131	64	466	363	593	566	394	308	987	874	816	758	388	351	1 204	1 109	53	50	19	15	72	65	1 797	1 673	932	738	2 729	2 411

Etablissement ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies conformément à la loi LRU du 10 août 2007.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 5

Synthèse des candidats et candidatures au détachement, à la mutation et au concours (session synchronisée)

1) Total candidatures enregistrées sur l'application ANTARES-ANTEE

	Nb postes	Détachement		Mutation		Concours		Total			
		Nb candidats	Nb candidatures	Nb candidats	Nb candidatures	Nb candidats	Nb candidatures	ensemble candidats	ensemble candidatures	ratio ensemble candidats / postes	ratio ensemble candidatures / postes
PR art 51	130	23	81	95	150			118	231	0,91	1,78
PR autres articles	802	95	148	270	449	1 545	4 155	1 910	4 752	2,38	5,93
MCF	1 797	161	492	701	1 658	8 724	59 336	9 586	61 486	5,33	34,22
Total	2 729	279	721	1 066	2 257	10 269	63 491	11 614	66 469	4,26	24,36

Source : DGRH A1-1, A2, ANTARES-ANTEE, septembre 2010

Remarques :

Sur les **1545** candidats aux concours PR, **743** n'ont déposé qu'une seule candidature, soit **48,09 %** d'entre eux ;
 et sur les **8724** candidats aux concours MCF, **1860** n'ont déposé qu'une seule candidature, soit **21,21 %** d'entre eux.
 En outre, 1 candidat aux concours de PR a déposé **26** candidatures, et 1 candidat aux concours de MCF a déposé **135** candidatures.
 Enfin, **47** candidats ont déposé simultanément des candidatures aux concours PR et MCF
 Le nombre de postes de PR indiqué ne prend pas en compte les concours de l'article 46-3 ("voie longue") et des agrégations.

2) Total candidatures jugées recevables par les établissements

	Nb postes	Détachement		Mutation		Concours		Total			
		Nb candidats	Nb candidatures	Nb candidats	Nb candidatures	Nb candidats	Nb candidatures	ensemble candidats	ensemble candidatures	ratio ensemble candidats / postes	ratio ensemble candidatures / postes
PR art 51	130	8	17	90	139			98	156	0,75	1,20
PR autres articles	802	57	77	253	416	1 503	3 844	1 813	4 337	2,26	5,41
MCF	1 797	83	192	661	1 507	8 380	53 697	9 124	55 396	5,08	30,83
Total	2 729	148	286	1 004	2 062	9 883	57 541	11 035	59 889	4,04	21,95

Source : DGRH A1-1, A2, ANTARES-ANTEE, septembre 2010

Remarques :

Sur les **1503** candidats aux concours PR, **748** n'ont déposé qu'une seule candidature, soit **49,77 %** d'entre eux ;
 et sur les **8380** candidats aux concours MCF, **1850** n'ont déposé qu'une seule candidature, soit **21,10 %** d'entre eux.
 En outre, 2 candidats aux concours de PR ont déposé **23** candidatures, et 1 candidat aux concours de MCF a déposé **128** candidatures.
 Enfin, **42** candidats ont déposé simultanément des candidatures aux concours PR et MCF
 Le nombre de postes de PR indiqué ne prend pas en compte les concours de l'article 46-3 ("voie longue") et des agrégations.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation
des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 5a
Nombre de candidatures recevables des candidats nommés (*)

Candidatures	Candidats nommés aux concours		Candidats nommés au détachement		Candidats nommés à la mutation	
	MCF	PR	MCF	PR	MCF	PR
1	279	319	7	11	86	107
2	176	107	2	1	24	24
3	158	55			16	4
4	122	36			6	4
5	79	17			1	3
6	81	14			2	2
7	77	9				
8	44	6				
9	38	3				
10	50	6			2	
11	40	1				
12	31	2			1	
13	29	2			1	
14	17	2				
15	21	1			1	
16	16					
17	20					
18	20	1				
19	16					
20	20					
21	9	1				
22	11					
23	10					
24	9					
25	12				1	
26	11					
27	8					
28	6					
29	10					
30	9					
31	5					
32	9					
33	8					
34	9					
35	5					
37	4					
38	6					
39	5					
40	3					
41	3					
42	8					
43	4					
44	1					
45	1					
46	1					
47	3					
48	2					
49	1					
50	1					
51	1					
55	2					
56	1					
57	1					
58	3					
60	2					
66	2					
71	1					
74	1					
80	1					
Nb. moyen de candidatures	9,14	2,32	1,22	1,08	2,18	1,46

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(*) : pour les candidats nommés PR par concours, les chiffres ne tiennent pas compte des concours de l'article 46-3 et des agrégations.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 5b
Répartition par section des candidatures des candidats nommés (concours)

1) Cas des candidats ayant déposé entre 11 et 21 candidatures (Professeurs)

Total candidatures	Nb établissements	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures
11	7	19	6	70	5
12	9	25	11	26	1
12	9	25	2	26	10
13	10	25	4	26	9
13	10	25	12	26	1
14	12	11	14		
14	10	25	3	26	11
15	12	27	1	61	14
18	15	25	5	26	13
21	15	25	12	26	9

2) Cas des candidats ayant déposé entre 50 et 80 candidatures (Maîtres de conférences)

Total candidatures	Nb établissements	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures
50	32	25	13	26	33	60	4
51	33	04	2	19	7	26	42
55	34	05	54	06	1		
55	35	05	16	06	36		
56	37	05	29	06	27		
57	32	01	57				
58	33	01	58				
58	33	01	58				
58	30	05	6	06	52		
60	43	05	57	06	3		
60	33	01	58	02	2		
66	47	05	3	06	63		
66	44	05	66	06	3		
71	48	05	66	06	3		
74	47	05	31	06	43		
80	51	05	4	06	76		

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

 **Section de recrutement**

Note de lecture : une ligne d'un des deux tableaux ci-dessus correspond à un candidat précis.

Par exemple, le candidat qui a déposé 50 candidatures de maître de conférences, l'a fait dans 32 établissements.

Parmi ces candidatures, 13 ont été déposées en 25ème section, 33 en 26ème section et 4 en 60ème section.

Ce candidat a été recruté en 26ème section.

**Bilan des opérations de mutation et de détachement
des professeurs des universités et des maîtres de conférences**

Campagne 2010 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie présente une synthèse des opérations de mutation et détachement qui, à présent, se déroulent avec les opérations de recrutement proprement dites. Cette synthèse comprend notamment une description académique de ces opérations ainsi qu'une perspective historique des "migrations" auxquelles elles donnent lieu. Les données relatives aux candidats et candidatures à ces opérations préalables sont rassemblées dans le tableau II-d.

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

(session synchronisée - ANTEE)

Tableau I
Bilan des opérations de mutation et de détachement

	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par mutation ou détachement	% Postes pourvus par mutation ou détachement
Maîtres de conférences					
Article 26-I-1 : mutations et détachements	1 777	141	9	150	8,44%
Total Maîtres de conférences	1 777	141	9	150	8,44%
Professeurs des universités					
Article 46-1 : mutations et détachements	799	84	9	93	11,64%
Article 51 : mutations et détachements (1)	130	60	3	63	48,46%
Total Professeurs des universités	929	144	12	156	16,79%
Total Général	2 706 (*)	285	21	306	11,31%
		10,53%	0,78%	11,31%	

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(1) : postes de professeurs exclusivement offerts à la mutation et au détachement dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion
(les postes restés vacants sont offerts à l'agrégation)

(*) Pour obtenir la totalité des 2844 emplois publiés, il convient d'ajouter à ce nombre les emplois mentionnés dans le tableau II :

118 emplois de professeurs au titre des articles 46-3, 46-4, 49-2-1 et 49-2-2 + 20 emplois de maîtres de conférences au titre des articles 26-I-2.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - a
Opérations de mutation et de détachement - Analyse par section et par article

Article 26-I-1

Section	Titre de la section	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par mutation ou par détachement
01	Droit privé et sciences criminelles	58	13		13
02	Droit public	42	3	2	5
03	Histoire du droit et des institutions	6	1		1
04	Science politique	11	2		2
05	Sciences économiques	81	14		14
06	Sciences de gestion	135	15		15
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	30	4		4
08	Langues et littératures anciennes	9			
09	Langue et littérature françaises	29	2		2
10	Littératures comparées	5	1		1
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	63	6		6
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	14			
13	Langues et littératures slaves	4			
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	37	7		7
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	14	1	1	2
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	61	3		3
17	Philosophie	14	1		1
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	32	3		3
19	Sociologie, démographie	42	1		1
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	1			
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	28	2		2
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	36	2	1	3
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	42		1	1
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	12			
25	Mathématiques	42	2		2
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	79	7		7
27	Informatique	125	8		8
28	Milieux denses et matériaux	36	1		1
29	Constituants élémentaires	11			
30	Milieux dilués et optique	10			
31	Chimie théorique, physique, analytique	38	5		5
32	Chimie organique, minérale, industrielle	40	2		2
33	Chimie des matériaux	23			
34	Astronomie, astrophysique	7			
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	29	1	1	2
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	7			
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	8		1	1
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	95	4		4
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	42	3	1	4
62	Energétique, génie des procédés	33	3		3
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	44	1		1
64	Biochimie et biologie moléculaire	31			
65	Biologie cellulaire	34			
66	Physiologie	31	1	1	2
67	Biologie des populations et écologie	31			
68	Biologie des organismes	8	1		1
69	Neurosciences	10			
70	Sciences de l'éducation	34	5		5
71	Sciences de l'information et de la communication	37	6		6
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	4			
73	Cultures et langues régionales	3			
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	25	7		7
76	Théologie catholique				
77	Théologie protestante	1			
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	18			
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	12			
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	23	3		3
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	1777	141	9	150
			7,93%	0,51%	8,44%

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - b
Opérations de mutation et de détachement - Analyse par section et par article

Article 46-1

Section	Titre de la section	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par mutation ou par détachement
01	Droit privé et sciences criminelles				
02	Droit public				
03	Histoire du droit et des institutions				
04	Science politique				
05	Sciences économiques				
06	Sciences de gestion				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	26	1		1
08	Langues et littératures anciennes	6			
09	Langue et littérature françaises	18	6		6
10	Littératures comparées	5	2		2
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	47	7		7
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	11	3		3
13	Langues et littératures slaves	3			
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	32	4		4
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	8			
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	35	4	1	5
17	Philosophie	14	4		4
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	22	3		3
19	Sociologie, démographie	28	5	1	6
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	3			
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	21	3		3
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	31	7	2	9
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	23	1	1	2
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	8	1		1
25	Mathématiques	24	3		3
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	34	7		7
27	Informatique	39	5		5
28	Milieux denses et matériaux	17			
29	Constituants élémentaires	5			
30	Milieux dilués et optique	10			
31	Chimie théorique, physique, analytique	21			
32	Chimie organique, minérale, industrielle	20	1		1
33	Chimie des matériaux	16	1		1
34	Astronomie, astrophysique	11	3		3
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes				
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	3			
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	2			
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	41	5	1	6
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	31	1		1
62	Energétique, génie des procédés	26	1		1
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	25	1	1	2
64	Biochimie et biologie moléculaire	11		1	1
65	Biologie cellulaire	19			
66	Physiologie	9			
67	Biologie des populations et écologie	6		1	1
68	Biologie des organismes	6			
69	Neurosciences	10			
70	Sciences de l'éducation	14	2		2
71	Sciences de l'information et de la communication	19	2		2
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	1			
73	Cultures et langues régionales	1			
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	17	1		1
76	Théologie catholique	1			
77	Théologie protestante				
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	7			
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	8			
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	4			
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	799	84	9	93
			10,51%	1,13%	11,64%

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - c
Opérations de mutation et de détachement - Analyse par section et par article

Article 51

Section	Titre de la section	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par mutation ou par détachement
01	Droit privé et sciences criminelles	33	20		20
02	Droit public	27	15		15
03	Histoire du droit et des institutions	3	2		2
04	Science politique	5	2		2
05	Sciences économiques	27	10	3	13
06	Sciences de gestion	35	11		11
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	130	60	3	63
			46,15%	2,31%	48,46%

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - d
Analyse des postes pourvus par les professeurs mutés
Répartition par grande discipline, académie d'accueil et académie d'origine

Académie d'origine \ Académie d'accueil		AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES	TOTAL	
DROIT	AIX-MARSEILLE				1																1					1				3	
	CRETEIL		1	1															1					1					1	5	
	GRENOBLE																												1	1	
	LILLE														2							1				1				4	
	LYON	1															2				1									4	
	MONTPELLIER																1												1	2	
	NANCY																		1	1										2	
	NANTES																							1			1			2	
	NICE																										1			1	
	ORLEANS-TOURS																							1							1
	PARIS						1	1		2							2	2	2		1	3	1	2		1	1		4	23	
	RENNES												1		1		1									1				4	
	STRASBOURG																		1											1	
	VERSAILLES								1	1									1					1	1		2			7	
	TOTAL DROIT	1	1	1	1	1	1	2	3	1	3	5	3	5	2	2	5	1	5	2	2	4	3	7	4	3	7	60			
	LETTRES	AIX-MARSEILLE																1													1
AMIENS															1															1	
BORDEAUX							1															1	1							3	
CRETEIL						1									1	1				1	1		2					1	8		
LILLE																							1		1				2		
LYON																1	1	1			1								4		
NANCY																1										1			2		
ORLEANS-TOURS															1														1		
PARIS		2	1			1	1		6		1	1					1				1	2			2		1	3	23		
POITIERS																1										1			1		
REIMS													1		1														2		
RENNES							1			1																1			3		
ROUEN															1														1		
TOULOUSE																						1							1		
VERSAILLES										1									1					1					3		
TOTAL LETTRES	2	1			2	3		7	1	2	3	4	2	4	1	1	2	4	2	4	2	4	1	3	2	1	4	56			
SCIENCES (*)	AMIENS																						1						1		
	BESANCON																								1				1		
	BORDEAUX					1																					1		2		
	CAEN													1															1		
	CRETEIL													1														1	2		
	LIMOGES													1															1		
	LYON																1												1		
	MONTPELLIER																1												1		
	NANCY		1																1										2		
	NICE									1																			1		
	PARIS														1						1	1			1		1	2	7		
	ROUEN													1										1					2		
	TOULOUSE	1				1															1								3		
	VERSAILLES	1																	1			1							3		
	TOTAL SCIENCES	2	1			2			1				5	1	1	1	2	1	2	1	2	1	1	1	2		2	3	28		

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(*) compte tenu de leurs faibles effectifs, les mutations dans les disciplines pharmaceutiques ont été intégrées aux "Sciences"

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - e
Analyse des postes pourvus par les maîtres de conférences mutés
Répartition par grande discipline, académie d'accueil et académie d'origine

Académie d'origine \ Académie d'accueil		AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES	TOTAL
		DROIT	AIX-MARSEILLE																		1	1									
	BESANCON				1														1												2
	BORDEAUX					2																						1			3
	CAEN				1																										1
	CLERMONT-FERRAND						1																								1
	CRETEIL													1						1											2
	GRENOBLE											4	1																		5
	LILLE													3						2											5
	LYON	1																							1						2
	MONTPELLIER											1					1								1						3
	PARIS						1		1					2					2				1	1					2		10
	POITIERS																							1							1
	REIMS												1																		1
	RENNES																		2							3					5
	STRASBOURG																	1													1
	VERSAILLES		1													1															3
	TOTAL DROIT	1	1		2	2	2			1		5	1	7		1	1	2	9	1			1	2	2	4		1	2	48	
LETTRES	AIX-MARSEILLE		1							1	1																				4
	AMIENS													1																	1
	BORDEAUX														1																3
	CLERMONT-FERRAND																												1	1	
	CRETEIL				1							1	1								1								1	5	
	GRENOBLE															1												1			2
	LILLE												1																		1
	LYON					1													1	1						1					4
	NANCY														1																2
	NANTES																				1										1
	NICE																				1										1
	ORLEANS												1													1					2
	PARIS	1							1	1			1			2			1		1		2					1	2	13	
	POITIERS																		1												1
	RENNES																									1					1
	STRASBOURG																								1						1
	TOULOUSE															1							1						2		4
	VERSAILLES													1		1			1							1					4
	TOTAL LETTRES	1	1		1	1			2	2	1	6	2	5		2	4	2	3	3	3	3	1	5	1	1	1	3	4	51	
SCIENCES (*)	AIX-MARSEILLE												1														1				2
	BORDEAUX					1																	1						1		3
	CAEN				1																										1
	GRENOBLE					1	1									1							1								4
	LILLE												1																		1
	LYON		1													1															2
	MONTPELLIER				1					1																			1		3
	NANCY					1																			1						3
	NANTES						1												1												3
	ORLEANS-TOURS																						1								1
	PARIS				1				1							1			1				2					1	1	8	
	POITIERS																										1				1
	STRASBOURG	1																				1				1					3
	TOULOUSE		1		1	1																									3
	VERSAILLES			1			1						1																		4
	TOTAL SCIENCES	1	2	1	4	4	3		3			3	3	3		2	1	6	1	6	1	1	1	2	1	2	1	2	2	42	

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(*) compte tenu de leurs faibles effectifs, les mutations dans les disciplines pharmaceutiques ont été intégrées aux "Sciences"

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - f
Solde académique des mutations par grande discipline (*)

I - Professeurs des universités

	AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES
DROIT	2	-1	-1	-1		-1	2		-2				1		-1	-1	-3		-1	-4		22	-5	-2	2	-4	-2		
LETTRES	-1				1	-3			1	-1	-2		-1	-4	2	-4	1	-1	-2	-3		21	-3	1		-1			-1
SCIENCES **	-2			1		1			1				-5	1			1	-2	1	-1		5	-1	-1	-2	2		1	
Solde des mouvements PR	-1	-1	-1		1	-3	2			-1	-2		-5	-3	1	-5	-1	-3	-2	-8		48	-9	-2		-3	-2	1	-1

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

II - Maîtres de conférences

	AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES
DROIT	2	-1			1	-1	1		1			-1	-2		1	2	-2	-9	-1			9	-1	-1	1		1	-1	1
LETTRES	3			-1	2		1		3	-2	1		-5	-2	-1			-3	-1	-1		10	1	-1	-4	-1		1	
SCIENCES **	1	-2	-1	-4	-1	-2			-3		4		-2		-1	3	3	1				2	1	-1	-1	-2	2	1	2
Solde des mouvements MCF	6	-3	-1	-5	2	-3	2		1	-2	5	-1	-9	-2	-1	5	1	-11	-2	-1		21	1	-3	-4	-3	3	1	3

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

III - Professeurs des universités et Maîtres de conférences

	AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES
DROIT	4	-2	-1	-1	1	-2	3		-1			-1	-1		1	-5	-9	-2	-4		31	-6	-3	3	-4	-1	-1	1	1
LETTRES	2			-1	3	-3	1		4	-3	-1		-6	-6	1	-4	1	-4	-3	-4		31	-2		-4	-2		1	-1
SCIENCES **	-1	-2	-1	-3	-1	-1			-2		4		-7	1	-1	3	4	-1	1	-1		7		-2	-3		2	2	2
Solde mouvements PR + MCF	5	-4	-2	-5	3	-6	4		1	-3	3	-1	-14	-5				-14	-4	-9		69	-8	-5	-4	-6	1	2	2

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(*) le solde étant entendu comme la différence entre les entrées et les sorties. Un solde négatif se traduira notamment par autant de postes vacants (ou sans titulaire) à la fin de la présente session de la campagne de recrutement

(**) compte tenu de leurs faibles effectifs, les mutations dans les disciplines pharmaceutiques ont été intégrées aux "Sciences"

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

(session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - g
Soldes migratoires des mutations

Académie	PR							MCF							PR + MCF						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Aix-Marseille	2		5	4		4	-1	2	-2	5	-2	4	-2	6	4	-2	10	2	4	2	5
Amiens		-5		-1	-4	-1	-1	-2	-4	-8	-2	-5	-1	-3	-2	-9	-8	-3	-9	-2	-4
Antilles-Guyane	-2			-1	1	-3	-1		-3	-2	1	-2	-3	-1	-2	-3	-2		-1	-6	-2
Besançon	-3	-3	-2	-1	-6	-2		-1	-4	-1	-1	-1	-3	-5	-4	-7	-3	-2	-7	-5	-5
Bordeaux	2	1		2	-1	2	1	1	7	1	5	4	4	2	3	8	1	7	3	6	3
Caen	-4		-4	-1	6	3	-3	-2			-5		-3	-3	-6		-4	-6	6		-6
Clermont-Ferrand	-1	-1	-6	-5	-2	-5	2	-2	1	-3	-3	3	-1	2	-3		-9	-8	1	-6	4
Corse		-1	1	-1		-1			-3	-1	1					-4				-1	
Créteil	1	2	6	1	3	-4		1	3	2	-7	2	5	1	2	5	8	-6	5	1	1
Dijon	-3	2	1	-5	2	-3	-1	-2	-3	-1	-1	-1	1	-2	-5	-1		-6	1	-2	-3
Grenoble	-3	-3	-6	-2	-3	-4	-2	2	3	6		5	-3	5	-1			-2	2	-7	3
La Réunion	2	-1	1	1	-1			-3	-3	-2	-2	-2	-1	-1	-1	-4	-1	-1	-3	-1	-1
Lille	-12	-12	-9	-11	-10	-15	-5	-5	-5	-10	-7	-6	-8	-9	-17	-17	-19	-18	-16	-23	-14
Limoges		-3	-2	1	-4	1	-3	-1			-3	-1	-1	-2	-1	-3	-2	-2	-5		-5
Lyon	7	-6	1		2	1	1	-1	2	3	-3	5	1	-1	6	-4	4	-3	7	2	
Montpellier	-2	6	-5	-2	-2	6	-5	8	8	4	2	6	5	5	6	14	-1		4	11	
Nancy-Metz	-9	-4	-7	-4	-2	-6	-1	-9	-3	-7	3	-4	2	1	-18	-7	-14	-1	-6	-4	
Nantes	-9	-3	1	-6	-3	-9	-3		-1	4	-4	-1	-1	-11	-9	-4	5	-10	-4	-10	-14
Nice	1	2	-3	3	-2	3	-2	-2	4	-3	3	-2	-5	-2	-1	6	-6	6	-4	-2	-4
Orléans-Tours	-4	2	-4	-1	-6	-3	-8	-2	-2	-1	1	-10	5	-1	-6		-5		-16	2	-9
Pacifique				-1	1			1			-1	2	-1		1			-2	3	-1	
Paris	36	30	33	43	34	40	48	18	24	21	19	14	16	21	54	54	54	62	48	56	69
Poitiers	-4	-2	-2	-5	-3	1	-9	1	2		2	1	-1	1	-3		-2	-3	-2		-8
Reims	-1		-2	-1	-1	-5	-2	-4	-6	-2	1		-7	-3	-5	-6	-4		-1	-12	-5
Rennes	1	-10	-5	-8	-5	-6		-3	-5	1	-6	-1	2	-4	-2	-15	-4	-14	-6	-4	-4
Rouen	-6	-4	-2	-5	-8	-5	-3	-4	-5	-2	1	-4		-3	-10	-9	-4	-4	-12	-5	-6
Strasbourg		4	2	-1	-1	4	-2	-4	-8	-5	3	-1	2	3	-4	-4	-3	2	-2	6	1
Toulouse	-1	5	6	-4	2	-5	1	3	8	4	6	-2		1	2	13	10	2		-5	2
Versailles	12	4	2	11	13	12	-1	9	-5	-3	-1	-3	-2	3	21	-1	-1	10	10	10	2

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

**Bilan des opérations de recrutement
des professeurs des universités et des maîtres de conférences**

Campagne 2010 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie présente une synthèse des opérations de recrutement proprement dites avec d'une part les taux de couverture des postes à pourvoir, et d'autre part, le volume des candidatures présentées. Enfin, une mise en perspective des postes pourvus avec les résultats de la campagne de qualification en 2010

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

**Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités
(session synchronisée - ANTEE)**

**Tableau II
Bilan des opérations de recrutement par concours**

	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% postes pourvus
Maîtres de conférences				
Article 26-I-1 : concours externes (1)	1 627	124	1 503	92,38%
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2 nd degré	20		20	100,00%
Total Maîtres de conférences	1 647	124	1 523	92,47%
Professeurs des universités				
Article 46-1 : concours externes (2)	706	127	579	82,01%
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue)	50	11	39	78,00%
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels	3		3	100,00%
Sous-Total 1	759	138	621	81,82%
<u>Disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion</u>				
Article 49-2-1 : agrégation externe	60		60	100,00%
Article 49-2-2 : agrégation interne	5		5	100,00%
Sous-Total 2	65		65	100,00%
Total Professeurs des universités	824	138	686	83,25%
TOTAL GENERAL	2 471	262	2 209	89,40%
		10,60%	89,40%	

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(1) soit 1777 postes publiés - 150 postes pourvus par mutation ou détachement (cf. tableau "Synthèse de la session synchronisée")

(2) soit 799 postes publiés - 93 postes pourvus par mutation ou détachement (cf. tableau "Synthèse de la session synchronisée")

Note de lecture : les postes dits "offerts au recrutement" ne comprennent pas ceux pourvus par mutation ou détachement.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Session "synchronisée" (ANTEE)

Tableau II - a
Analyse par section des postes offerts au recrutement, tous articles confondus (*)

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences				Professeurs des universités			
		Postes offerts	Postes non pourvus	Postes pourvus	Taux de couverture	Postes offerts	Postes non pourvus	Postes pourvus	Taux de couverture
01	Droit privé et sciences criminelles	45		45	100,00%	5		5	100,00%
02	Droit public	37	2	35	94,59%	7	4	3	42,86%
03	Histoire du droit et des institutions	5		5	100,00%	2	1	1	50,00%
04	Science politique	9		9	100,00%	1		1	100,00%
05	Sciences économiques	68	3	65	95,59%	5	2	3	60,00%
06	Sciences de gestion	121	31	90	74,38%	9	3	6	66,67%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	27		27	100,00%	25	6	19	76,00%
08	Langues et littératures anciennes	9		9	100,00%	6		6	100,00%
09	Langue et littérature françaises	32		32	100,00%	12	2	10	83,33%
10	Littératures comparées	4		4	100,00%	3		3	100,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	57	3	54	94,74%	40	15	25	62,50%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	14		14	100,00%	8	5	3	37,50%
13	Langues et littératures slaves	4		4	100,00%	3		3	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	32	1	31	96,88%	28	10	18	64,29%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	12	1	11	91,67%	8	3	5	62,50%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	58	9	49	84,48%	30	6	24	80,00%
17	Philosophie	13		13	100,00%	10		10	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	30	1	29	96,67%	19	3	16	84,21%
19	Sociologie, démographie	41	1	40	97,56%	22	9	13	59,09%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	1		1	100,00%	4		4	100,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	26		26	100,00%	18	4	14	77,78%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	35		35	100,00%	22	1	21	95,45%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	41	1	40	97,56%	21	5	16	76,19%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	12		12	100,00%	7	2	5	71,43%
25	Mathématiques	40		40	100,00%	22		22	100,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	73	2	71	97,26%	28	2	26	92,86%
27	Informatique	118	7	111	94,07%	37	5	32	86,49%
28	Milieux denses et matériaux	35	2	33	94,29%	20	2	18	90,00%
29	Constituants élémentaires	11	1	10	90,91%	5		5	100,00%
30	Milieux dilués et optique	10		10	100,00%	10		10	100,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	33		33	100,00%	21	1	20	95,24%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	38	1	37	97,37%	20	2	18	90,00%
33	Chimie des matériaux	23	2	21	91,30%	15		15	100,00%
34	Astronomie, astrophysique	7		7	100,00%	2		2	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	27	2	25	92,59%	9		9	100,00%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	7		7	100,00%	3	1	2	66,67%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	7	1	6	85,71%	2		2	100,00%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	91	10	81	89,01%	35	4	31	88,57%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	38	6	32	84,21%	31	4	27	87,10%
62	Energétique, génie des procédés	30	8	22	73,33%	27	2	25	92,59%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	43	5	38	88,37%	24	2	22	91,67%
64	Biochimie et biologie moléculaire	31	2	29	93,55%	14	1	13	92,86%
65	Biologie cellulaire	34	1	33	97,06%	19	6	13	68,42%
66	Physiologie	29	4	25	86,21%	9	1	8	88,89%
67	Biologie des populations et écologie	31	4	27	87,10%	6	1	5	83,33%
68	Biologie des organismes	7		7	100,00%	6		6	100,00%
69	Neurosciences	10		10	100,00%	10	4	6	60,00%
70	Sciences de l'éducation	32	2	30	93,75%	12	3	9	75,00%
71	Sciences de l'information et de la communication	32	4	28	87,50%	17	8	9	52,94%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	4		4	100,00%	1		1	100,00%
73	Cultures et langues régionales	3	2	1	33,33%	1		1	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	19	1	18	94,74%	18	4	14	77,78%
76	Théologie catholique					1		1	100,00%
77	Théologie protestante	1	1		0,00%				
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	18		18	100,00%	7	3	4	57,14%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	12		12	100,00%	8	1	7	87,50%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	20	3	17	85,00%	4		4	100,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		1 647	124	1 523	92,47%	759	138	621	81,82%
Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010			7,53%	92,47%			18,18%	81,82%	

(*) exceptés les articles 49-2-1 (agrégation externe), 49-2-2 (agrégation interne), et 51 (mutations, détachements).

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau II - b
Analyse par section et qualification des postes offerts au recrutement, tous articles confondus (*)

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences				Professeurs des universités (**)			
		Qualifiés 2010	Postes offerts	Postes pourvus	Taux de couverture	Qualifiés 2010	Postes offerts	Postes pourvus	Taux de couverture
01	Droit privé et sciences criminelles	80	45	45	100,00%	2	1	1	100,00%
02	Droit public	57	37	35	94,59%				
03	Histoire du droit et des institutions	12	5	5	100,00%				
04	Science politique	66	9	9	100,00%				
05	Sciences économiques	127	68	65	95,59%	7			
06	Sciences de gestion	180	121	90	74,38%	3			
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	171	27	27	100,00%	35	25	19	76,00%
08	Langues et littératures anciennes	49	9	9	100,00%	7	6	6	100,00%
09	Langue et littérature françaises	106	32	32	100,00%	22	12	10	83,33%
10	Littératures comparées	51	4	4	100,00%	5	3	3	100,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	115	57	54	94,74%	20	40	25	62,50%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	32	14	14	100,00%	8	8	3	37,50%
13	Langues et littératures slaves	24	4	4	100,00%	6	3	3	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	83	32	31	96,88%	25	28	18	64,29%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	63	12	11	91,67%	12	8	5	62,50%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	106	58	49	84,48%	31	30	24	80,00%
17	Philosophie	114	13	13	100,00%	23	10	10	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	152	30	29	96,67%	37	19	16	84,21%
19	Sociologie, démographie	219	41	40	97,56%	21	22	13	59,09%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	125	1	1	100,00%	19	3	3	100,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	145	26	26	100,00%	21	18	14	77,78%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	232	35	35	100,00%	38	22	21	95,45%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	132	41	40	97,56%	23	21	16	76,19%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	77	12	12	100,00%	17	7	5	71,43%
25	Mathématiques	207	40	40	100,00%	89	21	21	100,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	249	73	71	97,26%	83	27	25	92,59%
27	Informatique	440	118	111	94,07%	120	36	31	86,11%
28	Milieux denses et matériaux	292	35	33	94,29%	75	17	15	88,24%
29	Constituants élémentaires	99	11	10	90,91%	46	5	5	100,00%
30	Milieux dilués et optique	168	10	10	100,00%	47	10	10	100,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	263	33	33	100,00%	74	21	20	95,24%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	297	38	37	97,37%	46	19	17	89,47%
33	Chimie des matériaux	251	23	21	91,30%	56	15	15	100,00%
34	Astronomie, astrophysique	52	7	7	100,00%	8			
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	121	27	25	92,59%	53	8	8	100,00%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	143	7	7	100,00%	34	3	2	66,67%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	62	7	6	85,71%	12	2	2	100,00%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	288	91	81	89,01%	98	35	31	88,57%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	220	38	32	84,21%	53	30	26	86,67%
62	Energétique, génie des procédés	175	30	22	73,33%	65	25	23	92,00%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	148	43	38	88,37%	59	23	21	91,30%
64	Biochimie et biologie moléculaire	372	31	29	93,55%	50	10	10	100,00%
65	Biologie cellulaire	490	34	33	97,06%	87	19	13	68,42%
66	Physiologie	202	29	25	86,21%	37	9	8	88,89%
67	Biologie des populations et écologie	138	31	27	87,10%	39	5	4	80,00%
68	Biologie des organismes	249	7	7	100,00%	48	6	6	100,00%
69	Neurosciences	163	10	10	100,00%	22	10	6	60,00%
70	Sciences de l'éducation	87	32	30	93,75%	22	12	9	75,00%
71	Sciences de l'information et de la communication	60	32	28	87,50%	12	17	9	52,94%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	48	4	4	100,00%	12	1	1	100,00%
73	Cultures et langues régionales	13	3	1	33,33%	2	1	1	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	86	19	18	94,74%	20	16	12	75,00%
76	Théologie catholique	4				1	1	1	100,00%
77	Théologie protestante	7	1						
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	66	18	18	100,00%	2	7	4	57,14%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	92	12	12	100,00%	8	8	7	87,50%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	116	20	17	85,00%	5	4	4	100,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		8 186	1 647	1 523	92,47%	1 767	709	582	82,09%

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(*) exceptés les articles 46-3 ("voie longue"), 49-2-1 (agrégation externe), 49-2-2 (agrégation interne), et 51 (mutations, détachements).

(**) pour les disciplines des sections 1 à 6, la mise en regard des qualifiés et des postes offerts n'est pas pertinente, le recrutement se déroulant essentiellement par les agrégations ou par la "voie longue"

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau II - c
Ratio par corps et par discipline du nombre des qualifications 2010 et des postes offerts au recrutement

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences			Professeurs des universités		
		Qualifiés 2010	Postes offerts	Ratio Q/P	Qualifiés 2010	Postes offerts	Ratio Q/P
01	Droit privé et sciences criminelles	80	45	1,78	2	1	
02	Droit public	57	37	1,54			
03	Histoire du droit et des institutions	12	5	2,40			
04	Science politique	66	9	7,33			
05	Sciences économiques	127	68	1,87	7		
06	Sciences de gestion	180	121	1,49	3		
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale:	171	27	6,33	35	25	1,40
08	Langues et littératures anciennes	49	9	5,44	7	6	1,17
09	Langue et littérature françaises	106	32	3,31	22	12	1,83
10	Littératures comparées	51	4	12,75	5	3	1,67
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	115	57	2,02	20	40	0,50
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves:	32	14	2,29	8	8	1,00
13	Langues et littératures slaves	24	4	6,00	6	3	2,00
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	83	32	2,59	25	28	0,89
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	63	12	5,25	12	8	1,50
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie social	106	58	1,83	31	30	1,03
17	Philosophie	114	13	8,77	23	10	2,30
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	152	30	5,07	37	19	1,95
19	Sociologie, démographie	219	41	5,34	21	22	0,95
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistor	125	1	125,00	19	3	6,33
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	145	26	5,58	21	18	1,17
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	232	35	6,63	38	22	1,73
23	Géographie physique, humaine, économique et régional	132	41	3,22	23	21	1,10
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	77	12	6,42	17	7	2,43
25	Mathématiques	207	40	5,18	89	21	4,24
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	249	73	3,41	83	27	3,07
27	Informatique	440	118	3,73	120	36	3,33
28	Milieux denses et matériaux	292	35	8,34	75	17	4,41
29	Constituants élémentaires	99	11	9,00	46	5	9,20
30	Milieux dilués et optique	168	10	16,80	47	10	4,70
31	Chimie théorique, physique, analytique	263	33	7,97	74	21	3,52
32	Chimie organique, minérale, industriel	297	38	7,82	46	19	2,42
33	Chimie des matériaux	251	23	10,91	56	15	3,73
34	Astronomie, astrophysique	52	7	7,43	8		
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	121	27	4,48	53	8	6,63
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	143	7	20,43	34	3	11,33
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	62	7	8,86	12	2	6,00
60	Mécanique, génie mécanique, génie civi	288	91	3,16	98	35	2,80
61	Génie informatique, automatique et traitement du signa	220	38	5,79	53	30	1,77
62	Energétique, génie des procédés	175	30	5,83	65	25	2,60
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	148	43	3,44	59	23	2,57
64	Biochimie et biologie moléculaire	372	31	12,00	50	10	5,00
65	Biologie cellulaire	490	34	14,41	87	19	4,58
66	Physiologie	202	29	6,97	37	9	4,11
67	Biologie des populations et écologie	138	31	4,45	39	5	7,80
68	Biologie des organismes	249	7	35,57	48	6	8,00
69	Neurosciences	163	10	16,30	22	10	2,20
70	Sciences de l'éducation	87	32	2,72	22	12	1,83
71	Sciences de l'information et de la communication	60	32	1,88	12	17	0,71
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	48	4	12,00	12	1	12,00
73	Cultures et langues régionales	13	3	4,33	2	1	2,00
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	86	19	4,53	20	16	1,25
76	Théologie catholique	4			1	1	1,00
77	Théologie protestante	7	1	7,00			
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	66	18	3,67	2	7	0,29
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	92	12	7,67	8	8	1,00
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	116	20	5,80	5	4	1,25
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		8 186	1 647	4,97	1 767	709	2,49

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

**Bilan détaillé des opérations de recrutement
des professeurs des universités**

Campagne 2010 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie détaille les opérations de recrutement des professeurs pour chaque type de concours et pour chaque section du CNU. A la démographie des recrutés est adjointe, pour les anciens maîtres de conférences, une présentation, d'une part, de leur mobilité, et d'autre part, de leur ancienneté. Enfin, une mise en perspective des postes pourvus avec la phase de qualification en 2010

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes

Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - a
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article
Article 46-1

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles				
02	Droit public				
03	Histoire du droit et des institutions				
04	Science politique				
05	Sciences économiques				
06	Sciences de gestion				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	25	6	19	76,00%
08	Langues et littératures anciennes	6		6	100,00%
09	Langue et littérature françaises	12	2	10	83,33%
10	Littératures comparées	3		3	100,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	40	15	25	62,50%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	8	5	3	37,50%
13	Langues et littératures slaves	3		3	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	28	10	18	64,29%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	8	3	5	62,50%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	30	6	24	80,00%
17	Philosophie	10		10	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	19	3	16	84,21%
19	Sociologie, démographie	22	9	13	59,09%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	3		3	100,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	18	4	14	77,78%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	22	1	21	95,45%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	21	5	16	76,19%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	7	2	5	71,43%
25	Mathématiques	21		21	100,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	27	2	25	92,59%
27	Informatique	34	5	29	85,29%
28	Milieux denses et matériaux	17	2	15	88,24%
29	Constituants élémentaires	5		5	100,00%
30	Milieux dilués et optique	10		10	100,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	21	1	20	95,24%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	19	2	17	89,47%
33	Chimie des matériaux	15		15	100,00%
34	Astronomie, astrophysique				
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	8		8	100,00%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	3	1	2	66,67%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	2		2	100,00%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	35	4	31	88,57%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	30	4	26	86,67%
62	Energétique, génie des procédés	25	2	23	92,00%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	23	2	21	91,30%
64	Biochimie et biologie moléculaire	10		10	100,00%
65	Biologie cellulaire	19	6	13	68,42%
66	Physiologie	9	1	8	88,89%
67	Biologie des populations et écologie	5	1	4	80,00%
68	Biologie des organismes	6		6	100,00%
69	Neurosciences	10	4	6	60,00%
70	Sciences de l'éducation	12	3	9	75,00%
71	Sciences de l'information et de la communication	17	8	9	52,94%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	1		1	100,00%
73	Cultures et langues régionales	1		1	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	16	4	12	75,00%
76	Théologie catholique	1		1	100,00%
77	Théologie protestante				
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	7	3	4	57,14%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	8	1	7	87,50%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	4		4	100,00%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	706	127	579	82,01%
			17,99%	82,01%	

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - b
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article

Article 46-3

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles	4		4	100,00%
02	Droit public	7	4	3	42,86%
03	Histoire du droit et des institutions	2	1	1	50,00%
04	Science politique	1		1	100,00%
05	Sciences économiques	5	2	3	60,00%
06	Sciences de gestion	9	3	6	66,67%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	1		1	100,00%
25	Mathématiques	1		1	100,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	1		1	100,00%
27	Informatique	1		1	100,00%
28	Milieux denses et matériaux	3		3	100,00%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	1		1	100,00%
34	Astronomie, astrophysique	2		2	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	1		1	100,00%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	1		1	100,00%
62	Energétique, génie des procédés	2		2	100,00%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	1		1	100,00%
64	Biochimie et biologie moléculaire	4	1	3	75,00%
67	Biologie des populations et écologie	1		1	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	2		2	100,00%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	50	11	39	78,00%

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - c
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article

Article 46-4

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles	1		1	100,00%
27	Informatique	2		2	100,00%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	3		3	100,00%
				100,00%	

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - d
Mobilité des anciens maîtres de conférences nommés professeur des universités (*)
Répartition par grande discipline, académie d'accueil et académie d'origine

Académie d'origine \ Académie d'accueil	AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DION	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES	TOTAL	
BESANCON				1																										1	
GRENOBLE																										1					1
TOTAL DROIT				1																					1					2	
AIX-MARSEILLE	10										1				2	1			2	1										17	
AMIENS		5																					2		1					8	
BESANCON				2																										2	
BORDEAUX					6														1								1		8		
CAEN						4																							4		
CLERMONT-FERRAND		1					2															1	1						5		
CRETEIL									9		1		1	1	1						1	5							19		
GRENOBLE										2					2														4		
LILLE	1								1	1			14													1		3	21		
LIMOGES															1														1		
LYON			1												12								2					1	17		
MONTPELLIER											1		1		6							1					1	10			
NANCY-METZ					1						1						3					1						1	8		
NANTES												1						5								1		7			
NICE																			2									2			
ORLEANS-TOURS																	1				1							3			
PARIS	1			1											1	1					1	18						1	23		
POITIERS			1							1											1			2					5		
REIMS												1													1				2		
RENNES						1				1												2				7		1	13		
ROUEN	1				1	1									1							3				1	2	9			
STRASBOURG				1																							3	4			
TOULOUSE																												14	14		
VERSAILLES		2							1							1						2						12	20		
TOTAL LETTRES	13	8	2	3	9	5	2		12	3	4	1	18	1	22	8	6	9	4	3	38	3	2	8	4	4	16	18	226		
AIX-MARSEILLE	10																					1							11		
AMIENS		8																											8		
BESANCON				4																									4		
BORDEAUX					12																	1						2	17		
CAEN						3																						3			
CLERMONT-FERRAND							6								1													7			
CRETEIL									7													2						1	10		
GRENOBLE	1										13				3						1						1	20			
LILLE							1						19									1						21			
LIMOGES		1												6														7			
LYON															9													9			
MONTPELLIER								1		2						3										1	1	8			
NANCY-METZ											1							14										16			
NANTES						1					1						9								1			13			
NICE																			4				1					2	7		
ORLEANS-TOURS		1								1										5					1	1		9			
PARIS									1	1			1									17						1	21		
POITIERS															1								8					9			
REIMS																									6		1	7			
RENNES		1			1																			1		10	1	15			
ROUEN		1																								5		8			
STRASBOURG									1						1											1	4	7			
TOULOUSE									1																			23	25		
VERSAILLES									2				1									2						13	18		
TOTAL SCIENCES	11	12		4	13	3	8		15	1	16		21	6	15	3	16	11	5	6	29	9	7	12	5	7	26	19	280		
BORDEAUX					1																								1		
CLERMONT-FERRAND							2																						2		
LILLE													1															1			
MONTPELLIER																1												1			
PARIS																							1					2			
REIMS																									2			1			
TOULOUSE																												1	1		
VERSAILLES																												3	3		
TOTAL PHARMACIE					1		2						1			1						1		2			1	3	12		

SOLDES par académie	AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DION	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES	TOTAL
Solde Droit											1														-1					
Solde Lettres	4		-2	-1	-1	-1	3		7	-3		-1	3		-5	2	2	-2	-2			-15	2		5	5		-2	2	
Solde Sciences		-4			4		-1		-5	-1	4			1	-6	5				2	2	3			3	3		-1	-1	
Solde Pharmacie																														
Solde mvt ex-MCF	4	-4	-2	-1	3	-1	2		2	-4	4	-1	3	1	-11	7	2				3	-23	2		8	8		-3	1	
pm: recrutement de PR ex-MCF	24	20	2	8	23	8	12		27	4	20	1	40	7	37	12	22	20	9	9		68	12	11	21	9	11	43	40	520
pm: recrutement PR hors enseignement supérieur	2	2			2	1	2		3		4		4	1	2	2	4	1	2	4		14	1	1	5	2	2	1	62	

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(*) : les chiffres présentés concernent les recrutements au titre des articles 46-1 et 46-4 du statut.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - e
Recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, économiques et de gestion
Concours d'agrégation externe (article 49-2-1) et concours d'agrégation interne (article 49-2-2)

Section du CNU	Titre de la section	Agrégation externe (article 49-2-1)				Agrégation interne (article 49-2 -2)			
		Postes	Candidats	Admissibles	Admis	Postes	Candidats	Auditionnés	Retenus
01	Droit privé et sciences criminelles								
02	Droit public	30	175	53	30	5			5
03	Histoire du droit et des institutions	8	51	16	8				
04	Science politique								
05	Sciences économiques	22	86	24	22				
06	Sciences de gestion								
Total Droit et Sciences économiques et de gestion		60	312	93	60	5			5

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

Agrégations externes : Arrêté du 3 mars 2009 (JO du 17 mars 2009), puis arrêtés du 11 septembre 2009 (JO du 26 septembre 2009) et du 20 octobre 2009 (JO du 4 novembre 2009).

Agrégation interne : Arrêté du 30 mars 2009 (JO du 9 avril 2009).

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - f
Analyse par section, sexe et corps des postes pourvus, tous articles confondus (*)

Section	Titre de la section	Professeurs des universités			
		Femmes	Hommes	Total	% femmes sur total
01	Droit privé et sciences criminelles		1	1	
02	Droit public				
03	Histoire du droit et des institutions				
04	Science politique				
05	Sciences économiques				
06	Sciences de gestion				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale:	16	3	19	84,21%
08	Langues et littératures anciennes	3	3	6	50,00%
09	Langue et littérature françaises	7	3	10	70,00%
10	Littératures comparées	1	2	3	33,33%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	12	13	25	48,00%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	2	1	3	66,67%
13	Langues et littératures slaves	1	2	3	33,33%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	13	5	18	72,22%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	2	3	5	40,00%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie social	11	13	24	45,83%
17	Philosophie	1	9	10	10,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	7	9	16	43,75%
19	Sociologie, démographie	6	7	13	46,15%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire		3	3	
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	6	8	14	42,86%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	8	13	21	38,10%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	4	12	16	25,00%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	1	4	5	20,00%
25	Mathématiques	2	19	21	9,52%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	6	19	25	24,00%
27	Informatique	4	27	31	12,90%
28	Milieus denses et matériaux	1	14	15	6,67%
29	Constituants élémentaires		5	5	
30	Milieus dilués et optique	1	9	10	10,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	7	13	20	35,00%
32	Chimie organique, minérale, industriel	6	11	17	35,29%
33	Chimie des matériaux	5	10	15	33,33%
34	Astronomie, astrophysique	3	5	8	37,50%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes				
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère		2	2	
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement		2	2	
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	1	30	31	3,23%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	3	23	26	11,54%
62	Energétique, génie des procédés	5	18	23	21,74%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	3	18	21	14,29%
64	Biochimie et biologie moléculaire	5	5	10	50,00%
65	Biologie cellulaire	5	8	13	38,46%
66	Physiologie	3	5	8	37,50%
67	Biologie des populations et écologie		4	4	
68	Biologie des organismes	2	4	6	33,33%
69	Neurosciences	2	4	6	33,33%
70	Sciences de l'éducation	3	6	9	33,33%
71	Sciences de l'information et de la communication	1	8	9	11,11%
72	Épistémologie, histoire des sciences et des techniques		1	1	
73	Cultures et langues régionales		1	1	
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	2	10	12	16,67%
76	Théologie catholique		1	1	
77	Théologie protestante				
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	2	2	4	50,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	4	3	7	57,14%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	1	3	4	25,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		178	404	582	30,58%

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

(*) exceptés les articles 46-3 ("voix longue"), 49-2-1 (agrégation externe), 49-2-2 (agrégation interne), et 51 (mutations, détachements).

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - g
Répartition par grande discipline, groupe, section du CNU, corps, sexe et âge moyen

	Section	Professeurs des universités						
		Femmes	Age Moyen	Hommes	Age Moyen	Total	Age Moyen	
D R O I T	01			1	39 ans	1	39 ans	
	02							
	03							
	04							
	GROUPE 1			1	39 ans	1	39 ans	
	05							
	06							
	GROUPE 2				45 ans 8 mois		45 ans 8 mois	
	TOTAL DROIT			1	45 ans 8 mois	1	45 ans 8 mois	
L E T T R E S	07	16	51 ans 5 mois	3	51 ans 4 mois	19	51 ans 5 mois	
	08	3	45 ans 8 mois	3	47 ans 4 mois	6	46 ans 6 mois	
	09	7	51 ans 3 mois	3	49 ans 8 mois	10	50 ans 9 mois	
	10	1	57 ans	2	46 ans 6 mois	3	50 ans	
	11	12	44 ans	13	47 ans 2 mois	25	45 ans 8 mois	
	12	2	58 ans	1	46 ans	3	54 ans	
	13	1	57 ans	2	50 ans	3	52 ans 4 mois	
	14	13	50 ans	5	53 ans 7 mois	18	51 ans	
	15	2	58 ans 6 mois	3	56 ans	5	57 ans	
	GROUPE 3	57	49 ans 10 mois	35	49 ans 6 mois	92	49 ans 9 mois	
	16	11	49 ans 4 mois	13	46 ans 11 mois	24	48 ans	
	17	1	60 ans	9	49 ans 6 mois	10	50 ans 7 mois	
	18	7	48 ans 8 mois	9	46 ans 8 mois	16	47 ans 6 mois	
	19	6	47 ans 2 mois	7	51 ans 5 mois	13	49 ans 5 mois	
	20			3	45 ans 4 mois	3	45 ans 4 mois	
	21	6	49 ans	8	44 ans	14	46 ans 1 mois	
	22	8	50 ans 3 mois	13	48 ans 2 mois	21	49 ans	
	23	4	48 ans 9 mois	12	44 ans 6 mois	16	45 ans 6 mois	
	24	1	52 ans	4	43 ans 3 mois	5	45 ans	
	GROUPE 4	44	49 ans 3 mois	78	46 ans 10 mois	122	47 ans 9 mois	
	70	3	51 ans	6	49 ans 6 mois	9	50 ans	
	71	1	52 ans	8	46 ans 9 mois	9	47 ans 4 mois	
	72			1	57 ans	1	57 ans	
	73			1	48 ans	1	48 ans	
	74	2	42 ans	10	42 ans 7 mois	12	42 ans 6 mois	
	GROUPE 12	6	48 ans 2 mois	26	46 ans 2 mois	32	46 ans 7 mois	
	Théologie			1	43 ans	1	43 ans	
	TOTAL LETTRES	107	49 ans 6 mois	140	47 ans 4 mois	247	48 ans 4 mois	
	S C I E N C E S	25	2	41 ans 6 mois	19	38 ans 4 mois	21	38 ans 8 mois
		26	6	38 ans 2 mois	19	39 ans	25	38 ans 9 mois
		27	4	44 ans 6 mois	27	40 ans 9 mois	31	41 ans 3 mois
		GROUPE 5	12	40 ans 10 mois	65	39 ans 6 mois	77	39 ans 9 mois
28		1	39 ans	14	41 ans 3 mois	15	41 ans 1 mois	
29				5	40 ans 4 mois	5	40 ans 4 mois	
30		1	42 ans	9	44 ans 5 mois	10	44 ans 2 mois	
GROUPE 6		2	40 ans 6 mois	28	42 ans 1 mois	30	42 ans	
31		7	40 ans 6 mois	13	38 ans 8 mois	20	39 ans 4 mois	
32		6	42 ans 4 mois	11	41 ans	17	41 ans 5 mois	
33		5	41 ans	10	42 ans 4 mois	15	41 ans 11 mois	
GROUPE 7		18	41 ans 3 mois	34	40 ans 6 mois	52	40 ans 9 mois	
34								
35		3	39 ans 4 mois	5	43 ans 7 mois	8	42 ans	
36				2	40 ans 6 mois	2	40 ans 6 mois	
37				2	39 ans	2	39 ans	
GROUPE 8		3	39 ans 4 mois	9	41 ans 10 mois	12	41 ans 3 mois	
60		1	45 ans	30	42 ans 9 mois	31	42 ans 10 mois	
61		3	40 ans	23	41 ans 8 mois	26	41 ans 6 mois	
62		5	42 ans 9 mois	18	44 ans 1 mois	23	43 ans 9 mois	
63		3	39 ans	18	41 ans 11 mois	21	41 ans 6 mois	
GROUPE 9		12	41 ans 4 mois	89	42 ans 7 mois	101	42 ans 5 mois	
64		5	45 ans 4 mois	5	43 ans 9 mois	10	44 ans 7 mois	
65		5	41 ans 4 mois	8	44 ans 10 mois	13	43 ans 6 mois	
66		3	42 ans 8 mois	5	39 ans 7 mois	8	40 ans 9 mois	
67				4	43 ans 6 mois	4	43 ans 6 mois	
68		2	44 ans 6 mois	4	43 ans 9 mois	6	44 ans	
69		2	46 ans 6 mois	4	46 ans 9 mois	6	46 ans 8 mois	
GROUPE 10		17	43 ans 9 mois	30	43 ans 8 mois	47	43 ans 8 mois	
TOTAL SCIENCES		64	41 ans 9 mois	255	41 ans 7 mois	319	41 ans 7 mois	
PHARMACIE		85	2	43 ans	2	45 ans	4	44 ans
		86	4	38 ans 3 mois	3	42 ans	7	39 ans 10 mois
	87	1	43 ans	3	46 ans 4 mois	4	45 ans 6 mois	
	GROUPE 11	7	40 ans 10 mois	8	44 ans 4 mois	15	42 ans 5 mois	
TOTAL GENERAL	178	46 ans 4 mois	404	43 ans 8 mois	582	44 ans 6 mois		

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - h

Répartition des professeurs recrutés par ancienneté dans le corps d'origine (MCF) et groupe de disciplines CNU

Groupe de disciplines	Droit et science politique	Sciences économiques et de gestion	Langues et Littératures	Histoire-géographie et sciences humaines	Mathématiques et informatique	Physique	Chimie	Sciences de la terre	Mécanique, génie mécanique, génie informatique, énergétique	Biologie et biochimie	Pharmacie	Groupe interdisciplinaire	Théologie	Total
Ancienneté (en années)														
2				1										1
3					1									1
4				2						1				3
5			2	2	2		2		4		1			13
6			1	6	5				1	1	1	2	1	18
7	1	1	2	4	9		3	2	2	3	1	1		29
8			9	4	8	2	1	3	4	3	1	1		36
9			4	5	5	3	5		3	3	2	3		33
10			8	11	4	2	6	1	7	2		10		51
11			11	16	9	3	9		13	4	1	5		71
12			8	12	5	3	5	2	11	8	2	6		62
13			8	8	4	1	3		12	4	1			41
14			5	13	4	2	3		8	4				39
15			6	3	3	3	5		8	2		2		32
16			3	8	2		4	2	5	3	2			29
17			4	5	1	1	1		1	3				16
18			4	5	2		1	1	3	1		2		19
19			2	1	1	1			3					8
20			4	1		2			1					8
21			1			1				1				3
22			3	1	1				2					7
Total	1	1	85	108	66	24	48	11	88	43	12	32	1	520
Moyenne	7 ans	7 ans	12 ans 10 mois	11 ans 10 mois	10 ans 6 mois	13 ans 1 mois	11 ans 7 mois	11 ans 1 mois	12 ans 6 mois	12 ans	10 ans 4 mois	10 ans 10 mois	6 ans	11 ans 10 mois

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - i
Bilan de la phase de qualification par le CNU

Section	Titre de la section	Professeurs des universités		
		Dossiers examinés	Candidats retenus	Taux de qualification
01	Droit privé et sciences criminelles	4	2	50,00%
02	Droit public			
03	Histoire du droit et des institutions			
04	Science politique	6		
05	Sciences économiques	17	7	41,18%
06	Sciences de gestion	8	3	37,50%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	52	35	67,31%
08	Langues et littératures anciennes	8	7	87,50%
09	Langue et littérature françaises	30	22	73,33%
10	Littératures comparées	12	5	41,67%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	30	20	66,67%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	14	8	57,14%
13	Langues et littératures slaves	7	6	85,71%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	40	25	62,50%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	16	12	75,00%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	43	31	72,09%
17	Philosophie	42	23	54,76%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	44	37	84,09%
19	Sociologie, démographie	57	21	36,84%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	31	19	61,29%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	30	21	70,00%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	56	38	67,86%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	34	23	67,65%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	34	17	50,00%
25	Mathématiques	98	89	90,82%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	93	83	89,25%
27	Informatique	178	120	67,42%
28	Milieux denses et matériaux	114	75	65,79%
29	Constituants élémentaires	79	46	58,23%
30	Milieux dilués et optique	56	47	83,93%
31	Chimie théorique, physique, analytique	102	74	72,55%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	95	46	48,42%
33	Chimie des matériaux	75	56	74,67%
34	Astronomie, astrophysique	8	8	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	59	53	89,83%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	52	34	65,38%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	14	12	85,71%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	153	98	64,05%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	108	53	49,07%
62	Energétique, génie des procédés	99	65	65,66%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	90	59	65,56%
64	Biochimie et biologie moléculaire	122	50	40,98%
65	Biologie cellulaire	106	87	82,08%
66	Physiologie	44	37	84,09%
67	Biologie des populations et écologie	50	39	78,00%
68	Biologie des organismes	55	48	87,27%
69	Neurosciences	49	22	44,90%
70	Sciences de l'éducation	56	22	39,29%
71	Sciences de l'information et de la communication	31	12	38,71%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	20	12	60,00%
73	Cultures et langues régionales	2	2	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	47	20	42,55%
76	Théologie catholique	3	1	33,33%
77	Théologie protestante	1		
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	7	2	28,57%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	17	8	47,06%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	14	5	35,71%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		2 712	1 767	65,15%

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Note : l'attention du lecteur est attirée sur le fait que ce tableau décrit les qualifications et non les qualifiés, une même personne pouvant se "re-qualifier" plusieurs années de suite ou obtenir une qualification dans des sections différentes.

Campagne de qualification - Année 2010

Tableau III - j
Répartition des qualifications par section du CNU, corps et sexe des individus qualifiés

Section du CNU	Professeurs des universités							
	Dossiers examinés			Qualifications			%	%
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total		
01	1	3	4		2	2	50,00%	
02								
03								
04	1	5	6					
05	4	13	17	1	6	7	41,18%	14,29%
06	3	5	8	1	2	3	37,50%	33,33%
DROIT	9	26	35	2	10	12	34,29%	16,67%
07	30	22	52	21	14	35	67,31%	60,00%
08	6	2	8	5	2	7	87,50%	71,43%
09	12	18	30	10	12	22	73,33%	45,45%
10	6	6	12	4	1	5	41,67%	80,00%
11	17	13	30	11	9	20	66,67%	55,00%
12	4	10	14	2	6	8	57,14%	25,00%
13	5	2	7	5	1	6	85,71%	83,33%
14	23	17	40	15	10	25	62,50%	60,00%
15	6	10	16	5	7	12	75,00%	41,67%
16	22	21	43	14	17	31	72,09%	45,16%
17	9	33	42	4	19	23	54,76%	17,39%
18	17	27	44	13	24	37	84,09%	35,14%
19	20	37	57	12	9	21	36,84%	57,14%
20	14	17	31	10	9	19	61,29%	52,63%
21	10	20	30	10	11	21	70,00%	47,62%
22	14	42	56	7	31	38	67,86%	18,42%
23	11	23	34	5	18	23	67,65%	21,74%
24	11	23	34	6	11	17	50,00%	35,29%
70	22	34	56	10	12	22	39,29%	45,45%
71	10	21	31	4	8	12	38,71%	33,33%
72	6	14	20	3	9	12	60,00%	25,00%
73		2	2		2	2	100,00%	
74	13	34	47	6	14	20	42,55%	30,00%
76	2	1	3		1	1	33,33%	
77	1		1					
LETTRES	291	449	740	182	257	439	59,32%	41,46%
25	13	85	98	11	78	89	90,82%	12,36%
26	23	70	93	21	62	83	89,25%	25,30%
27	35	143	178	24	96	120	67,42%	20,00%
28	24	90	114	14	61	75	65,79%	18,67%
29	11	68	79	5	41	46	58,23%	10,87%
30	12	44	56	9	38	47	83,93%	19,15%
31	40	62	102	25	49	74	72,55%	33,78%
32	32	63	95	14	32	46	48,42%	30,43%
33	24	51	75	18	38	56	74,67%	32,14%
34		8	8		8	8	100,00%	
35	8	51	59	8	45	53	89,83%	15,09%
36	9	43	52	3	31	34	65,38%	8,82%
37	5	9	14	4	8	12	85,71%	33,33%
60	21	132	153	11	87	98	64,05%	11,22%
61	12	96	108	3	50	53	49,07%	5,66%
62	29	70	99	21	44	65	65,66%	32,31%
63	9	81	90	4	55	59	65,56%	6,78%
64	45	77	122	19	31	50	40,98%	38,00%
65	43	63	106	33	54	87	82,08%	37,93%
66	17	27	44	15	22	37	84,09%	40,54%
67	18	32	50	14	25	39	78,00%	35,90%
68	20	35	55	18	30	48	87,27%	37,50%
69	22	27	49	11	11	22	44,90%	50,00%
SCIENCES	472	1 427	1 899	305	996	1 301	68,51%	23,44%
85	3	4	7	1	1	2	28,57%	50,00%
86	8	9	17	3	5	8	47,06%	37,50%
87	6	8	14	3	2	5	35,71%	60,00%
PHARMACIE	17	21	38	7	8	15	39,47%	46,67%
TOTAL	789	1 923	2 712	496	1 271	1 767	65,15%	28,07%

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - k
Analyse des postes pourvus par année de qualification du candidat nommé

Section	Titre de la section	Année de qualification	→	2006	2007	2008	2009	2010	Total	% (*)
01	Droit privé et sciences criminelles						1		1	
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales			1	1	3	7	7	19	36,84%
08	Langues et littératures anciennes				1	3	2		6	
09	Langue et littérature françaises				3		4	3	10	30,00%
10	Littératures comparées				1	1	1		3	
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes				4	2	7	12	25	48,00%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves					1	1	1	3	33,33%
13	Langues et littératures slaves					2		1	3	33,33%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes			1	2		4	11	18	61,11%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques				2		2	1	5	20,00%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale			1		5	9	9	24	37,50%
17	Philosophie				1	2	2	5	10	50,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art			1	1	2	5	7	16	43,75%
19	Sociologie, démographie			1	2	1	2	7	13	53,85%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire				1	1	1		3	
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art					3	2	9	14	64,29%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique			2	3	1	7	8	21	38,10%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale				1	3	1	11	16	68,75%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme						1	4	5	80,00%
25	Mathématiques					2	9	10	21	47,62%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques				1	3	7	14	25	56,00%
27	Informatique			1	3	4	5	18	31	58,06%
28	Milieux denses et matériaux				1	4	6	4	15	26,67%
29	Constituants élémentaires				1		1	3	5	60,00%
30	Milieux dilués et optique			1	1	2	6		10	
31	Chimie théorique, physique, analytique				3	3	7	7	20	35,00%
32	Chimie organique, minérale, industrielle			2	2	4	8	1	17	5,88%
33	Chimie des matériaux				1	1	6	7	15	46,67%
34	Astronomie, astrophysique									
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes				1	1	4	2	8	25,00%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère				1			1	2	50,00%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement						2		2	
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil			1	3	7	9	11	31	35,48%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal				2	7	5	12	26	46,15%
62	Energétique, génie des procédés			1	6	5	4	7	23	30,43%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes			2	2	5	6	6	21	28,57%
64	Biochimie et biologie moléculaire				5	2	1	2	10	20,00%
65	Biologie cellulaire			1	2	2	2	6	13	46,15%
66	Physiologie					2	1	5	8	62,50%
67	Biologie des populations et écologie			1			1	2	4	50,00%
68	Biologie des organismes					1	1	4	6	66,67%
69	Neurosciences					2	2	2	6	33,33%
70	Sciences de l'éducation				1		1	7	9	77,78%
71	Sciences de l'information et de la communication				2	1	4	2	9	22,22%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques					1			1	
73	Cultures et langues régionales				1				1	
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives					3	3	6	12	50,00%
76	Théologie catholique							1	1	100,00%
77	Théologie protestante									
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé						3	1	4	25,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé					2	2	3	7	42,86%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique					1	2	1	4	25,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES				17	62	95	167	241	582	41,41%
Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010				2,92%	10,65%	16,32%	28,69%	41,41%		

* Pourcentage des qualifiés en 2010 par rapport au total.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - 1
Analyse des postes pourvus par les candidats qualifiés et nommés en 2010

Section	Titre de la section	Dossiers examinés en 2010	Candidats qualifiés en 2010	Total nommés		
				Total toutes années de qualification confondues	Dont qualifiés en 2010	Taux de réussite des qualifiés en 2010
01	Droit privé et sciences criminelles	4	2	1		
02	Droit public					
03	Histoire du droit et des institutions					
04	Science politique	6				
05	Sciences économiques	17	7			
06	Sciences de gestion	8	3			
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale:	52	35	19	7	20,00%
08	Langues et littératures anciennes	8	7	6		
09	Langue et littérature françaises	30	22	10	3	13,64%
10	Littératures comparées	12	5	3		
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	30	20	25	12	60,00%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	14	8	3	1	12,50%
13	Langues et littératures slaves	7	6	3	1	16,67%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	40	25	18	11	44,00%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	16	12	5	1	8,33%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie social	43	31	24	9	29,03%
17	Philosophie	42	23	10	5	21,74%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	44	37	16	7	18,92%
19	Sociologie, démographie	57	21	13	7	33,33%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	31	19	3		
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	30	21	14	9	42,86%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	56	38	21	8	21,05%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	34	23	16	11	47,83%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	34	17	5	4	23,53%
25	Mathématiques	98	89	21	10	11,24%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques:	93	83	25	14	16,87%
27	Informatique	178	120	31	18	15,00%
28	Milieux denses et matériaux	114	75	15	4	5,33%
29	Constituants élémentaires	79	46	5	3	6,52%
30	Milieux dilués et optique	56	47	10		
31	Chimie théorique, physique, analytique	102	74	20	7	9,46%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	95	46	17	1	2,17%
33	Chimie des matériaux	75	56	15	7	12,50%
34	Astronomie, astrophysique	8	8			
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	59	53	8	2	3,77%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	52	34	2	1	2,94%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	14	12	2		
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	153	98	31	11	11,22%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	108	53	26	12	22,64%
62	Energétique, génie des procédés	99	65	23	7	10,77%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	90	59	21	6	10,17%
64	Biochimie et biologie moléculaire	122	50	10	2	4,00%
65	Biologie cellulaire	106	87	13	6	6,90%
66	Physiologie	44	37	8	5	13,51%
67	Biologie des populations et écologie	50	39	4	2	5,13%
68	Biologie des organismes	55	48	6	4	8,33%
69	Neurosciences	49	22	6	2	9,09%
70	Sciences de l'éducation	56	22	9	7	31,82%
71	Sciences de l'information et de la communication	31	12	9	2	16,67%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	20	12	1		
73	Cultures et langues régionales	2	2	1		
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	47	20	12	6	30,00%
76	Théologie catholique	3	1	1	1	100,00%
77	Théologie protestante	1				
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	7	2	4	1	50,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	17	8	7	3	37,50%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	14	5	4	1	20,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		2 712	1 767 *	582	241	13,64%

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

* Rappel : un même candidat peut être qualifié dans plusieurs sections

**Bilan détaillé des opérations de recrutement
des maîtres de conférences**

Campagne 2010 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie détaille les opérations de recrutement des maîtres de conférences pour chaque type de concours et pour chaque section du CNU.
L'approche démographique (notamment sexe et âge) des recrutés est complétée et par une mise en perspective des postes pourvus avec la phase de qualification en 2010

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES
Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
Bureau des études de gestion prévisionnelle
- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau IV - a
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article
Article 26-I-1

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles	45		45	100,00%
02	Droit public	37	2	35	94,59%
03	Histoire du droit et des institutions	5		5	100,00%
04	Science politique	9		9	100,00%
05	Sciences économiques	67	3	64	95,52%
06	Sciences de gestion	120	31	89	74,17%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	26		26	100,00%
08	Langues et littératures anciennes	9		9	100,00%
09	Langue et littérature françaises	27		27	100,00%
10	Littératures comparées	4		4	100,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	57	3	54	94,74%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	14		14	100,00%
13	Langues et littératures slaves	4		4	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	30	1	29	96,67%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	12	1	11	91,67%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	58	9	49	84,48%
17	Philosophie	13		13	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	29	1	28	96,55%
19	Sociologie, démographie	41	1	40	97,56%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	1		1	100,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	26		26	100,00%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	33		33	100,00%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	41	1	40	97,56%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	12		12	100,00%
25	Mathématiques	40		40	100,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	72	2	70	97,22%
27	Informatique	117	7	110	94,02%
28	Milieux denses et matériaux	35	2	33	94,29%
29	Constituants élémentaires	11	1	10	90,91%
30	Milieux dilués et optique	10	0	10	100,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	33		33	100,00%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	38	1	37	97,37%
33	Chimie des matériaux	23	2	21	91,30%
34	Astronomie, astrophysique	7		7	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	27	2	25	92,59%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	7		7	100,00%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	7	1	6	85,71%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	91	10	81	89,01%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	38	6	32	84,21%
62	Energétique, génie des procédés	30	8	22	73,33%
63	Electronique, optronique et systèmes	43	5	38	88,37%
64	Biochimie et biologie moléculaire	31	2	29	93,55%
65	Biologie cellulaire	34	1	33	97,06%
66	Physiologie	29	4	25	86,21%
67	Biologie des populations et écologie	31	4	27	87,10%
68	Biologie des organismes	7		7	100,00%
69	Neurosciences	10		10	100,00%
70	Sciences de l'éducation	29	2	27	93,10%
71	Sciences de l'information et de la communication	31	4	27	87,10%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	4		4	100,00%
73	Cultures et langues régionales	3	2	1	33,33%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	18	1	17	94,44%
76	Théologie catholique				
77	Théologie protestante	1	1		0,00%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	18		18	100,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	12		12	100,00%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	20	3	17	85,00%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	1627	124	1503	92,38%
			7,62%	92,38%	

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

Note de lecture : les postes dits "offerts au recrutement" ne comprennent pas ceux pourvus par mutation ou détachement

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau IV - b
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article

Article 26-I-2

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
05	Sciences économiques	1		1	100,00%
06	Sciences de gestion	1		1	100,00%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	1		1	100,00%
09	Langue et littérature françaises	5		5	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	2		2	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	1		1	100,00%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	2		2	100,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	1		1	100,00%
27	Informatique	1		1	100,00%
70	Sciences de l'éducation	3		3	
71	Sciences de l'information et de la communication	1		1	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1		1	100,00%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	20		20	100,00%

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

100,00%

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau IV - c
Analyse par section, sexe et corps des postes pourvus, tous articles confondus

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences			
		Femmes	Hommes	Total	% femmes sur total
01	Droit privé et sciences criminelles	16	29	45	35,56%
02	Droit public	15	20	35	42,86%
03	Histoire du droit et des institutions	2	3	5	40,00%
04	Science politique	6	3	9	66,67%
05	Sciences économiques	37	28	65	56,92%
06	Sciences de gestion	46	44	90	51,11%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	22	5	27	81,48%
08	Langues et littératures anciennes	6	3	9	66,67%
09	Langue et littérature françaises	21	11	32	65,63%
10	Littératures comparées	4		4	100,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	31	23	54	57,41%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	11	3	14	78,57%
13	Langues et littératures slaves	3	1	4	75,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	23	8	31	74,19%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	7	4	11	63,64%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	27	22	49	55,10%
17	Philosophie	5	8	13	38,46%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	13	16	29	44,83%
19	Sociologie, démographie	19	21	40	47,50%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	1		1	100,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	11	15	26	42,31%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	20	15	35	57,14%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	18	22	40	45,00%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	7	5	12	58,33%
25	Mathématiques	6	34	40	15,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	17	54	71	23,94%
27	Informatique	35	76	111	31,53%
28	Milieux denses et matériaux	11	22	33	33,33%
29	Constituants élémentaires	5	5	10	50,00%
30	Milieux dilués et optique		10	10	0,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	8	25	33	24,24%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	9	28	37	24,32%
33	Chimie des matériaux	6	15	21	28,57%
34	Astronomie, astrophysique	1	6	7	14,29%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	6	19	25	24,00%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	4	3	7	57,14%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	2	4	6	33,33%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	17	64	81	20,99%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	5	27	32	15,63%
62	Energétique, génie des procédés	5	17	22	22,73%
63	Electronique, optronique et systèmes	7	31	38	18,42%
64	Biochimie et biologie moléculaire	16	13	29	55,17%
65	Biologie cellulaire	20	13	33	60,61%
66	Physiologie	8	17	25	32,00%
67	Biologie des populations et écologie	13	14	27	48,15%
68	Biologie des organismes	1	6	7	14,29%
69	Neurosciences	4	6	10	40,00%
70	Sciences de l'éducation	12	18	30	40,00%
71	Sciences de l'information et de la communication	19	9	28	67,86%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	2	2	4	50,00%
73	Cultures et langues régionales		1	1	0,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	4	14	18	22,22%
76	Théologie catholique				
77	Théologie protestante				
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	12	6	18	66,67%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	5	7	12	41,67%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	8	9	17	47,06%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		639	884	1 523	41,96%

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau IV - d
Répartition par grande discipline, groupe, section du CNU, corps, sexe et âge moyen

	Section	Maîtres de conférences						
		Femmes	Age Moyen	Hommes	Age Moyen	Total	Age Moyen	
D R O I T	01	16	32 ans 6 mois	29	30 ans 10 mois	45	31 ans 5 mois	
	02	15	31 ans 10 mois	20	32 ans 7 mois	35	32 ans 3 mois	
	03	2	36 ans	3	32 ans 8 mois	5	34 ans	
	04	6	32 ans	3	36 ans 8 mois	9	33 ans 6 mois	
	GROUPE 1	39	32 ans 4 mois	55	31 ans 11 mois	94	32 ans 1 mois	
	05	37	31 ans	28	32 ans 6 mois	65	31 ans 7 mois	
	06	46	32 ans 5 mois	44	34 ans 10 mois	90	33 ans 8 mois	
	GROUPE 2	83	31 ans 9 mois	72	33 ans 11 mois	155	32 ans 9 mois	
	TOTAL DROIT	122	31 ans 11 mois	127	33 ans 1 mois	249	32 ans 6 mois	
L E T T R E S	07	22	36 ans 9 mois	5	38 ans 4 mois	27	37 ans	
	08	6	40 ans	3	36 ans 4 mois	9	38 ans 9 mois	
	09	21	37 ans 4 mois	11	41 ans 5 mois	32	38 ans 9 mois	
	10	4	36 ans 6 mois			4	36 ans 6 mois	
	11	31	35 ans 5 mois	23	34 ans 10 mois	54	35 ans 2 mois	
	12	11	37 ans 10 mois	3	37 ans	14	37 ans 8 mois	
	13	3	31 ans 4 mois	1	33 ans	4	31 ans 9 mois	
	14	23	37 ans 3 mois	8	37 ans 4 mois	31	37 ans 3 mois	
	15	7	38 ans	4	41 ans	11	39 ans 1 mois	
	GROUPE 3	128	36 ans 10 mois	58	37 ans 4 mois	186	36 ans 11 mois	
	16	27	35 ans 5 mois	22	34 ans 6 mois	49	35 ans	
	17	5	34 ans	8	41 ans 1 mois	13	38 ans 4 mois	
	18	13	35 ans	16	38 ans 10 mois	29	37 ans 1 mois	
	19	19	34 ans 7 mois	21	34 ans	40	34 ans 3 mois	
	20	1	28 ans			1	28 ans	
	21	11	37 ans 2 mois	15	35 ans 3 mois	26	36 ans	
	22	20	35 ans 6 mois	15	35 ans 4 mois	35	35 ans 5 mois	
	23	17	31 ans 9 mois	22	31 ans 11 mois	39	31 ans 10 mois	
	24	7	34 ans 5 mois	5	31 ans	12	33 ans	
	GROUPE 4	120	34 ans 9 mois	124	35 ans	244	34 ans 10 mois	
	70	12	40 ans 10 mois	18	40 ans 3 mois	30	40 ans 6 mois	
	71	19	34 ans 8 mois	9	37 ans 10 mois	28	35 ans 9 mois	
	72	2	40 ans	2	34 ans	4	37 ans	
	73			1	46 ans	1	46 ans	
	74	4	36 ans	14	33 ans 1 mois	18	33 ans 9 mois	
	GROUPE 12	37	37 ans 1 mois	44	37 ans 4 mois	81	37 ans 3 mois	
	Théologie							
	TOTAL LETTRES	285	35 ans 11 mois	226	36 ans	511	36 ans	
	S C I E N C E S	25	6	29 ans 8 mois	34	30 ans 1 mois	40	30 ans
		26	18	30 ans 9 mois	53	30 ans 2 mois	71	30 ans 1 mois
		27	34	30 ans 3 mois	77	30 ans 10 mois	111	30 ans 10 mois
		GROUPE 5	58	31 ans 4 mois	164	30 ans 6 mois	222	30 ans 5 mois
		28	11	32 ans	22	31 ans 6 mois	33	31 ans 5 mois
29		5		5	31 ans	10	31 ans 6 mois	
30			31 ans 6 mois	10	29 ans 6 mois	10	29 ans 6 mois	
GROUPE 6		16	30 ans 6 mois	37	30 ans 11 mois	53	31 ans 1 mois	
31		8	31 ans 2 mois	25	30 ans 2 mois	33	30 ans 3 mois	
32		9	31 ans 2 mois	28	30 ans 3 mois	37	30 ans 6 mois	
33		6	30 ans 11 mois	15	30 ans 1 mois	21	30 ans 5 mois	
GROUPE 7		23	28 ans	68	30 ans 2 mois	91	30 ans 4 mois	
34		1	31 ans 10 mois	6	31 ans	7	30 ans 6 mois	
35		6	32 ans	19	29 ans 10 mois	25	30 ans 3 mois	
36		3	30 ans 6 mois	4	29 ans 6 mois	7	30 ans 6 mois	
37		2	31 ans 4 mois	4	31 ans	6	30 ans 10 mois	
GROUPE 8		12	29 ans 4 mois	33	30 ans 1 mois	45	30 ans 5 mois	
60		17	29 ans 7 mois	64	30 ans 10 mois	81	30 ans 6 mois	
61		5	32 ans 2 mois	27	30 ans 8 mois	32	30 ans 6 mois	
62		5	29 ans 5 mois	17	31 ans 1 mois	22	31 ans 4 mois	
63		7	29 ans 10 mois	31	30 ans 10 mois	38	30 ans 6 mois	
GROUPE 9		34	34 ans	139	30 ans 10 mois	173	30 ans 8 mois	
64		16	33 ans 5 mois	13	35 ans	29	34 ans 5 mois	
65		20	34 ans 3 mois	13	33 ans 11 mois	33	33 ans 7 mois	
66		8	30 ans 8 mois	17	32 ans 8 mois	25	33 ans 2 mois	
67		13	28 ans	14	32 ans	27	31 ans 4 mois	
68		1	31 ans	6	32 ans	7	31 ans 5 mois	
69		4	32 ans 10 mois	6	33 ans 10 mois	10	32 ans 8 mois	
GROUPE 10		62	31 ans 2 mois	69	33 ans 3 mois	131	33 ans 1 mois	
TOTAL SCIENCES		205	32 ans 10 mois	510	30 ans 11 mois	715	31 ans	
PHARMACIE		85	12	32 ans 4 mois	6	32 ans 10 mois	18	32 ans 10 mois
		86	5	33 ans 9 mois	7	34 ans 10 mois	12	33 ans 10 mois
		87	8	33 ans	9	31 ans 8 mois	17	32 ans 7 mois
	GROUPE 11	25	33 ans 6 mois	22	33 ans	47	33 ans	
TOTAL GENERAL	637	33 ans 6 mois	885	32 ans 7 mois	1522	33 ans		

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau IV - e
Bilan de la phase de qualification par le CNU

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences		
		Dossiers examinés	Candidats retenus	Taux de qualification
01	Droit privé et sciences criminelles	219	80	36,53%
02	Droit public	203	57	28,08%
03	Histoire du droit et des institutions	30	12	40,00%
04	Science politique	192	66	34,38%
05	Sciences économiques	336	127	37,80%
06	Sciences de gestion	289	180	62,28%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	253	171	67,59%
08	Langues et littératures anciennes	66	49	74,24%
09	Langue et littérature françaises	229	106	46,29%
10	Littératures comparées	108	51	47,22%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	180	115	63,89%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	53	32	60,38%
13	Langues et littératures slaves	35	24	68,57%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	152	83	54,61%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	80	63	78,75%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	228	106	46,49%
17	Philosophie	216	114	52,78%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	318	152	47,80%
19	Sociologie, démographie	354	219	61,86%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	232	125	53,88%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	206	145	70,39%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	375	232	61,87%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	199	132	66,33%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	156	77	49,36%
25	Mathématiques	230	207	90,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	275	249	90,55%
27	Informatique	678	440	64,90%
28	Milieux denses et matériaux	342	292	85,38%
29	Constituants élémentaires	110	99	90,00%
30	Milieux dilués et optique	190	168	88,42%
31	Chimie théorique, physique, analytique	323	263	81,42%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	444	297	66,89%
33	Chimie des matériaux	278	251	90,29%
34	Astronomie, astrophysique	68	52	76,47%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	155	121	78,06%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	176	143	81,25%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	75	62	82,67%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	435	288	66,21%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	370	220	59,46%
62	Energétique, génie des procédés	293	175	59,73%
63	Electronique, optronique et systèmes	277	148	53,43%
64	Biochimie et biologie moléculaire	747	372	49,80%
65	Biologie cellulaire	675	490	72,59%
66	Physiologie	264	202	76,52%
67	Biologie des populations et écologie	274	138	50,36%
68	Biologie des organismes	282	249	88,30%
69	Neurosciences	218	163	74,77%
70	Sciences de l'éducation	264	87	32,95%
71	Sciences de l'information et de la communication	203	60	29,56%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	89	48	53,93%
73	Cultures et langues régionales	30	13	43,33%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	168	86	51,19%
76	Théologie catholique	11	4	36,36%
77	Théologie protestante	11	7	63,64%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	89	66	74,16%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	114	92	80,70%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	150	116	77,33%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		13 017	8 186 *	62,89%

Source : GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2010

Note : l'attention du lecteur est attirée sur le fait que ce tableau décrit les qualifications et non les qualifiés, une même personne pouvant se "re-qualifier" plusieurs années de suite ou obtenir une qualification dans des sections différentes.

Campagne de qualification - Année 2010

Tableau IV - f
Répartition des qualifications par section du CNU, corps et sexe des individus qualifiés

Section du CNU	Maîtres de conférences							%	%	
	Dossiers examinés			Qualifications			Qualifications			Femmes
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total				
01	127	92	219	38	42	80	36,53%	47,50%		
02	96	107	203	27	30	57	28,08%	47,37%		
03	13	17	30	8	4	12	40,00%	66,67%		
04	88	104	192	38	28	66	34,38%	57,58%		
05	137	199	336	60	67	127	37,80%	47,24%		
06	144	145	289	103	77	180	62,28%	57,22%		
DROIT	605	664	1 269	274	248	522	41,13%	52,49%		
07	173	80	253	123	48	171	67,59%	71,93%		
08	41	25	66	32	17	49	74,24%	65,31%		
09	153	76	229	70	36	106	46,29%	66,04%		
10	78	30	108	38	13	51	47,22%	74,51%		
11	127	53	180	83	32	115	63,89%	72,17%		
12	36	17	53	23	9	32	60,38%	71,88%		
13	23	12	35	17	7	24	68,57%	70,83%		
14	115	37	152	60	23	83	54,61%	72,29%		
15	45	35	80	36	27	63	78,75%	57,14%		
16	141	87	228	63	43	106	46,49%	59,43%		
17	81	135	216	48	66	114	52,78%	42,11%		
18	195	123	318	98	54	152	47,80%	64,47%		
19	176	178	354	122	97	219	61,86%	55,71%		
20	131	101	232	71	54	125	53,88%	56,80%		
21	120	86	206	87	58	145	70,39%	60,00%		
22	195	180	375	115	117	232	61,87%	49,57%		
23	96	103	199	61	71	132	66,33%	46,21%		
24	75	81	156	38	39	77	49,36%	49,35%		
70	136	128	264	45	42	87	32,95%	51,72%		
71	114	89	203	41	19	60	29,56%	68,33%		
72	33	56	89	21	27	48	53,93%	43,75%		
73	12	18	30	3	10	13	43,33%	23,08%		
74	56	112	168	21	65	86	51,19%	24,42%		
76	5	6	11	1	3	4	36,36%	25,00%		
77	3	8	11	1	6	7	63,64%	14,29%		
LETTRES	2 360	1 856	4 216	1 318	983	2 301	54,58%	57,28%		
25	51	179	230	49	158	207	90,00%	23,67%		
26	71	204	275	64	185	249	90,55%	25,70%		
27	191	487	678	118	322	440	64,90%	26,82%		
28	84	258	342	72	220	292	85,38%	24,66%		
29	30	80	110	27	72	99	90,00%	27,27%		
30	44	146	190	39	129	168	88,42%	23,21%		
31	141	182	323	112	151	263	81,42%	42,59%		
32	198	246	444	123	174	297	66,89%	41,41%		
33	111	167	278	104	147	251	90,29%	41,43%		
34	16	52	68	13	39	52	76,47%	25,00%		
35	58	97	155	45	76	121	78,06%	37,19%		
36	70	106	176	59	84	143	81,25%	41,26%		
37	30	45	75	25	37	62	82,67%	40,32%		
60	91	344	435	50	238	288	66,21%	17,36%		
61	81	289	370	46	174	220	59,46%	20,91%		
62	105	188	293	56	119	175	59,73%	32,00%		
63	55	222	277	28	120	148	53,43%	18,92%		
64	448	299	747	215	157	372	49,80%	57,80%		
65	420	255	675	287	203	490	72,59%	58,57%		
66	165	99	264	118	84	202	76,52%	58,42%		
67	152	122	274	72	66	138	50,36%	52,17%		
68	150	132	282	128	121	249	88,30%	51,41%		
69	127	91	218	89	74	163	74,77%	54,60%		
SCIENCES	2 889	4 290	7 179	1 939	3 150	5 089	70,89%	38,10%		
85	50	39	89	35	31	66	74,16%	53,03%		
86	62	52	114	53	39	92	80,70%	57,61%		
87	107	43	150	84	32	116	77,33%	72,41%		
PHARMACIE	219	134	353	172	102	274	77,62%	62,77%		
TOTAL	6 073	6 944	13 017	3 703	4 483	8 186	62,89%	45,24%		

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau IV - g
Analyse des postes pourvus par année de qualification du candidat nommé

Section	Titre de la section	Année de qualification →	2006	2007	2008	2009	2010	Total	% (*)
01	Droit privé et sciences criminelles			3	3	10	29	45	64,44%
02	Droit public					6	29	35	82,86%
03	Histoire du droit et des institutions			1	1		3	5	60,00%
04	Science politique				2	3	4	9	44,44%
05	Sciences économiques			1	9	9	46	65	70,77%
06	Sciences de gestion		1	3	6	12	68	90	75,56%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales			3	3	10	11	27	40,74%
08	Langues et littératures anciennes			1		4	4	9	44,44%
09	Langue et littérature françaises		1	5	3	12	11	32	34,38%
10	Littératures comparées				1	2	1	4	25,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes			3	7	13	31	54	57,41%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves			3	2	2	7	14	50,00%
13	Langues et littératures slaves			1		2	1	4	25,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes		1	2	3	7	18	31	58,06%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques			2	3	3	3	11	27,27%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale		1	1	9	13	25	49	51,02%
17	Philosophie		1	2	3	2	5	13	38,46%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art		1	7	8	5	8	29	27,59%
19	Sociologie, démographie			6	9	11	14	40	35,00%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire					1		1	0,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art			2	8	9	7	26	26,92%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique		1	5	9	10	10	35	28,57%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale			2	10	9	18	40	45,00%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme			2	2	2	6	12	50,00%
25	Mathématiques			3	6	9	22	40	55,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques			6	9	13	43	71	60,56%
27	Informatique			5	8	41	57	111	51,35%
28	Milieux denses et matériaux		1	2	11	7	12	33	36,36%
29	Constituants élémentaires			1	1	2	6	10	60,00%
30	Milieux dilués et optique			1	1	2	6	10	60,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique			2	5	11	15	33	45,45%
32	Chimie organique, minérale, industrielle			5	12	11	9	37	24,32%
33	Chimie des matériaux			2	4	7	8	21	38,10%
34	Astronomie, astrophysique				2	2	3	7	42,86%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes				5	5	15	25	60,00%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère			1	2	1	3	7	42,86%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement			1	1	3	1	6	16,67%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil			5	13	15	48	81	59,26%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal		1	1	5	5	20	32	62,50%
62	Energétique, génie des procédés			1	1	8	12	22	54,55%
63	Electronique, optronique et systèmes			3	5	12	18	38	47,37%
64	Biochimie et biologie moléculaire		3	4	8	9	5	29	17,24%
65	Biologie cellulaire			5	6	8	14	33	42,42%
66	Physiologie		1	3	7	7	7	25	28,00%
67	Biologie des populations et écologie			7	9	2	9	27	33,33%
68	Biologie des organismes				1	1	5	7	71,43%
69	Neurosciences			3	2	3	2	10	20,00%
70	Sciences de l'éducation			2	5	13	10	30	33,33%
71	Sciences de l'information et de la communication		1	3	5	10	9	28	32,14%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques				2	1	1	4	25,00%
73	Cultures et langues régionales			1				1	0,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives		1	3	3	2	9	18	50,00%
76	Théologie catholique								
77	Théologie protestante								
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé			4	5	2	7	18	38,89%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé		1		5	3	3	12	25,00%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique			3	4	5	5	17	29,41%

TOUTES SECTIONS CONFONDUES

16	132	254	377	743	1 523	48,79%
1,05%	8,67%	16,68%	24,75%	48,79%		

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

* Pourcentage des qualifiés en 2010 par rapport au total.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau IV - h
Analyse des postes pourvus par les candidats qualifiés et nommés en 2010

Section	Titre de la section	Dossiers examinés en 2010	Candidats qualifiés en 2010	Total nommés		
				Total toutes années de qualification confondues	Dont qualifiés en 2010	Taux de réussite des qualifiés en 2010
01	Droit privé et sciences criminelles	219	80	45	29	36,25%
02	Droit public	203	57	35	29	50,88%
03	Histoire du droit et des institutions	30	12	5	3	25,00%
04	Science politique	192	66	9	4	6,06%
05	Sciences économiques	336	127	65	46	36,22%
06	Sciences de gestion	289	180	90	68	37,78%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale:	253	171	27	11	6,43%
08	Langues et littératures anciennes	66	49	9	4	8,16%
09	Langue et littérature françaises	229	106	32	11	10,38%
10	Littératures comparées	108	51	4	1	1,96%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	180	115	54	31	26,96%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	53	32	14	7	21,88%
13	Langues et littératures slaves	35	24	4	1	4,17%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	152	83	31	18	21,69%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	80	63	11	3	4,76%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	228	106	49	25	23,58%
17	Philosophie	216	114	13	5	4,39%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	318	152	29	8	5,26%
19	Sociologie, démographie	354	219	40	14	6,39%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	232	125	1		0,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	206	145	26	7	4,83%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	375	232	35	10	4,31%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	199	132	40	18	13,64%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	156	77	12	6	7,79%
25	Mathématiques	230	207	40	22	10,63%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	275	249	71	43	17,27%
27	Informatique	678	440	111	57	12,95%
28	Milieux denses et matériaux	342	292	33	12	4,11%
29	Constituants élémentaires	110	99	10	6	6,06%
30	Milieux dilués et optique	190	168	10	6	3,57%
31	Chimie théorique, physique, analytique	323	263	33	15	5,70%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	444	297	37	9	3,03%
33	Chimie des matériaux	278	251	21	8	3,19%
34	Astronomie, astrophysique	68	52	7	3	5,77%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	155	121	25	15	12,40%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	176	143	7	3	2,10%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	75	62	6	1	1,61%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	435	288	81	48	16,67%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	370	220	32	20	9,09%
62	Energétique, génie des procédés	293	175	22	12	6,86%
63	Electronique, optronique et systèmes	277	148	38	18	12,16%
64	Biochimie et biologie moléculaire	747	372	29	5	1,34%
65	Biologie cellulaire	675	490	33	14	2,86%
66	Physiologie	264	202	25	7	3,47%
67	Biologie des populations et écologie	274	138	27	9	6,52%
68	Biologie des organismes	282	249	7	5	2,01%
69	Neurosciences	218	163	10	2	1,23%
70	Sciences de l'éducation	264	87	30	10	11,49%
71	Sciences de l'information et de la communication	203	60	28	9	15,00%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	89	48	4	1	2,08%
73	Cultures et langues régionales	30	13	1		0,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	168	86	18	9	10,47%
76	Théologie catholique	11	4	0		0,00%
77	Théologie protestante	11	7	0		0,00%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	89	66	18	7	10,61%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	114	92	12	3	3,26%
87	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	150	116	17	5	4,31%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		13 017	8 186 *	1 523	743	9,08%

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

* Rappel : un même candidat peut être qualifié dans plusieurs sections

**Bilan des postes de maître de conférences et de professeur des universités
non pourvus au terme des opérations de recrutement**

Campagne 2010 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie précise la répartition des postes MCF et PR
pour chaque type de concours et pour chaque section du CNU.
qui resteront vacants au terme des opérations de recrutement.
Les motifs de non pourvoi des postes sont fournis par les établissements, sur ANTARES-ANTEE

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES
Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
Bureau des études de gestion prévisionnelle
- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau V
Analyse des postes non pourvus

	Non vacant	Absence de candidature	Absence de lauréat proposé par les C-S	Avis défavorable du président ou du directeur	Refus directeur art. L 713-9	Absence de lauréat proposé par le CA	Interruption de procédure	Non pourvus par l'algorithme		Total non pourvus
								Vœux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	
Maîtres de conférences										
Article 26-I-1 : concours externes		1	30	2	3	36	9	29	14	124
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2nd degré										
Total Maîtres de conférences		1	30	2	3	36	9	29	14	124
Professeurs des universités										
Article 46-1 : concours externes	2	22	39	3		24	3	14	20	127
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue) (*)										11
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels										
Total Professeurs des universités (hors article 51)	2	22	39	3		24	3	14	20	138
TOTAL GENERAL (hors PR article 51)	2	23	69	5	3	60	12	43	34	262
	0,76%	8,78%	26,34%	1,91%	1,15%	22,90%	4,58%	16,41%	12,98%	
Article 51 : recrutement des disciplines juridiques et économiques										
Article 51 : recrutement des disciplines juridiques et économiques		51	9			4	2		1	67
Total Professeurs des universités (avec article 51)	2	73	48	3		28	5	14	21	205
TOTAL GENERAL	2	74	78	5	3	64	14	43	35	329
	0,61%	22,49%	23,71%	1,52%	0,91%	19,45%	4,26%	13,07%	10,64%	

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

(*) La décision de ne pas pourvoir un poste ouvert au titre de l'article 46-3 résulte de l'avis défavorable opposé aux candidats sélectionnés par le CA de l'établissement par la section du CNU. Ce motif ne figure pas dans le tableau.

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau V - a
Analyse des postes non pourvus par section et par article

Article 26-I-1

Section	Titre de la section	Absence de candidature	Absence de lauréat proposé par les C-S	Avis défavorable du président ou du directeur	Refus directeur art. L 713-9	Absence de lauréat proposé par le CA	Interruption de procédure	Veux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	Total non pourvus
02	Droit public		1					1		2
05	Sciences économiques					1		2		3
06	Sciences de gestion		5		1	7		13	5	31
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		1			1			1	3
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes					1				1
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques		1							1
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale		2			4		1	2	9
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art						1			1
19	Sociologie, démographie					1				1
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale							1		1
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques						1	1		2
27	Informatique					5	2			7
28	Milieux denses et matériaux		2							2
29	Constituants élémentaires		1							1
30	Milieux dilués et optique									
32	Chimie organique, minérale, industrielle					1				1
33	Chimie des matériaux		1					1		2
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes		1			1			1	3
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement					1				1
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil		4			1	1	4		10
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal		1	1	1			1	1	5
62	Energétique, génie des procédés		1	1	1	3		1	1	8
63	Electronique, optronique et systèmes		1			2			2	5
64	Biochimie et biologie moléculaire					2				2
65	Biologie cellulaire					1				1
66	Physiologie		1			1	1		1	4
67	Biologie des populations et écologie		2				2			4
70	Sciences de l'éducation		1					1		2
71	Sciences de l'information et de la communication		2			2				4
73	Cultures et langues régionales					1	1			2
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives							1		1
77	Théologie protestante	1								1
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique		2					1		3
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		1	30	2	3	36	9	29	14	124
		0,81%	24,19%	1,61%	2,42%	29,03%	7,26%	23,39%	11,29%	

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau V - b
Analyse des postes non pourvus par section et par article

Article 46-1

Section	Titre de la section	Non vacant	Absence de candidature	Absence de lauréat proposé par les C-S	Avis défavorable du président ou du directeur	Absence de lauréat proposé par le CA	Interruption de procédure	Vœux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	Total non pourvus
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales		1	2				2	1	6
09	Langue et littérature françaises		1	1						2
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		7	3				4	1	15
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves		2	1		1	1			5
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes		2	3		2		2	1	10
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques		2						1	3
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale			4		1		1		6
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art			2		1				3
19	Sociologie, démographie	1		5		1		1	1	9
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art			1				1	2	4
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique								1	1
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale		1	1		1		1	1	5
24	Aménagement de l'espace, urbanisme					1			1	2
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques					1			1	2
27	Informatique			2		2			1	5
28	Milieux denses et matériaux			1		1				2
31	Chimie théorique, physique, analytique					1				1
32	Chimie organique, minérale, industrielle		1						1	2
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère			1						1
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil					2			2	4
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal			3		1				4
62	Energétique, génie des procédés		1			1				2
63	Electronique, optronique et systèmes			1	1					2
65	Biologie cellulaire	1		2		1	1		1	6
66	Physiologie		1							1
67	Biologie des populations et écologie			1						1
69	Neurosciences			2		2				4
70	Sciences de l'éducation							1	2	3
71	Sciences de l'information et de la communication		2	1		2	1	1	1	8
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives		1	1	1	1				4
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé			1		1			1	3
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé				1					1
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		2	22	39	3	24	3	14	20	127
		1,57%	17,32%	30,71%	2,36%	18,90%	2,36%	11,02%	15,75%	

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

Bilan de la campagne 2010 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau V - c
Analyse des postes non pourvus par section et par article

Article 51

Section	Titre de la section	Absence de candidature	Absence de lauréat proposé par les C-S	Absence de lauréat proposé par le CA	Interruption de procédure	Aucun vœu des candidats classés	Total non pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles	9	3	1			13
02	Droit public	10		1		1	12
03	Histoire du droit et des institutions	1					1
04	Science politique	3					3
05	Sciences économiques	8	4	2			14
06	Sciences de gestion	20	2		2		24
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		51	9	4	2	1	67
		76,12%	13,43%	5,97%	2,99%	1,49%	

Source : GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, juillet 2010

**Table des disciplines ou sections
du Conseil national des universités**

Campagne 2010 - Session "synchronisée" (ANTEE)

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes

Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Grande Discipline	Groupe	Libellé sous-groupe	Section	Titre de la section du CNU
DROIT	1	Droit et science politique	01	Droit privé et sciences criminelles
			02	Droit public
			03	Histoire du droit et des institutions
			04	Science politique
	2	Sciences économiques et de gestion	05	Sciences économiques
			06	Sciences de gestion
LETTRES	3 a	Littératures	07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales
			08	Langues et littératures anciennes
			09	Langue et littérature françaises
			10	Littératures comparées
	3 b	Langues	11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
			12	Langues et littératures germaniques et scandinaves
			13	Langues et littératures slaves
			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes
			15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques
	4 a	Sciences humaines	16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
			17	Philosophie
			18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art
			19	Sociologie, démographie
	4 b	Histoire-géographie	20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire
			21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux; de l'art
			22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art; de la musique
			23	Géographie physique, humaine, économique et régionale
			24	Aménagement de l'espace, urbanisme
	14 a	Groupe interdisciplinaire	70	Sciences de l'éducation
			71	Sciences de l'information et de la communication
72			Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	
73			Cultures et langues régionales	
14 b	STAPS	74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	
20	Théologie	76	Théologie catholique	
		77	Théologie protestante	
		25	Mathématiques	
SCIENCES	5 a	Mathématiques	26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
	5 b	Informatique	27	Informatique
	6	Physique	28	Milieux denses et matériaux
			29	Constituants élémentaires
			30	Milieux dilués et optique
	7	Chimie	31	Chimie théorique, physique, analytique
			32	Chimie organique, minérale, industrielle
			33	Chimie des matériaux
	8	Sciences de la terre	34	Astronomie, astrophysique
			35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes
			36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère
			37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement
	9	Mécanique, génie mécanique, génie informatique, énergétique	60	Mécanique, génie mécanique, génie civil
			61	Génie informatique, automatique et traitement du signal
			62	Energétique, génie des procédés
			63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes
			64	Biochimie et biologie moléculaire
	10	Biologie et biochimie	65	Biologie cellulaire
			66	Physiologie
			67	Biologie des populations et écologie
68			Biologie des organismes	
69			Neurosciences	
85			Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	
PHARMACIE	11	Pharmacie	86	Sciences du médicament et des autres produits de santé
			87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique